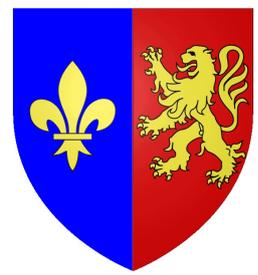




Le développement urbain et architectural de Lys-Saint-Georges (Indre)

ALEXANDRE **VIALE** sous la direction de **BRIGITTE BOISSAVIT-CAMUS**

JUIN 2017



**LE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET
ARCHITECTURAL DE LYS-SAINT-GEORGES
(INDRE)**

TOME I : TEXTES

**ALEXANDRE VIALE
SOUS LA DIRECTION DE
BRIGITTE BOISSAVIT-CAMUS**

**HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE
PARCOURS ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE
PROMOTION 2015-2017
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE
UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION**

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	6
Introduction	7
PREMIÈRE PARTIE : CADRE HISTORIOGRAPHIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	12
Chapitre premier : État des lieux sur l'histoire des bâtiments	13
1.1. Le château	13
1.2. L'église Saint-Léger	14
1.3. La léproserie	15
1.4 Les bâtiments civils	15
Chapitre deuxième : Choix méthodologiques : l'étude morphologique et historique d'un village	15
2.1. L'inventaire de la documentation	15
2.1.1 <i>La recherche documentaire</i>	16
2.1.2 <i>L'analyse architecturale</i>	16
2.1.3 <i>L'analyse morphologique</i>	17
2.1.4 <i>Faire connaître sa recherche</i>	20
2.2. Le traitement des données	21
Chapitre troisième : Développement d'un protocole d'étude architecturale	22
3.1 Les objectifs d'un protocole d'étude architecturale	22
3.2 Proposition d'un protocole	23
DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDES HISTORIQUE ET MORPHOLOGIQUE DE LYS-SAINT-GEORGES	26
Chapitre premier : Lys-Saint-Georges dans l'espace	27
1.1 Géographie, géologie et topographie	27
1.2 Le cadre administratif et politique	28
1.2.1 <i>Du Moyen Âge à la Révolution</i>	28
1.2.2 <i>De la Révolution à nos jours</i>	29
1.3 Toponymie des lieux	29
1.3.1 <i>Lys-Saint-Georges : une multitude d'appellations</i>	30
1.3.2 <i>Les lieudits alentours</i>	31
Chapitre deuxième : Histoire du Lys et de ses seigneurs	32

2.1 Une origine antique ?	32
2.2 Du XIIIe siècle à la première moitié du XVe siècle à Lys-Saint-Georges	33
2.2.1 <i>Quand Lys-Saint-Georges appartenait aux seigneurs de Crevant</i>	33
2.2.2 <i>Le bourg et sa morphologie à cette période</i>	35
2.3 Le XVe siècle et la première moitié du XVIe à Lys-Saint-Georges	36
2.3.1 <i>La famille Bertrand ou l'apogée d'un bourg castral</i>	36
2.3.2 <i>Le développement architectural et urbanistique du bourg</i>	38
2.4 De la deuxième moitié du XVIe siècle à la première moitié du XVIIIe siècle	39
2.4.1 <i>La famille Bertrand : de l'apogée à la chute</i>	39
2.4.2 <i>Évolution morphologique du paysage ollicien</i>	42
2.5 De la deuxième moitié du XVIIIe siècle au XXIe siècle	42
2.5.1 <i>La famille du Breuil du Bost de Gargillesse</i>	42
2.5.2 <i>La famille de Danne : sauvegarde du patrimoine ollicien</i>	44
2.5.3 <i>Les propriétaires aux XXe et XXIe siècles</i>	44
2.5.4 <i>La transformation urbanistique du bourg</i>	45
2.6 La vie religieuse à Lys-Saint-Georges	46
2.6.1 <i>Les structures religieuses</i>	46
Chapitre troisième : L'espace urbain ollicien	48
3.1 La voirie à Lys-Saint-Georges	48
3.2. Morphologie de l'espace urbain	49
TROISIÈME PARTIE : ÉTUDE ARCHITECTURALE DU BÂTI MÉDIÉVAL À	
LYS-SAINT-GEORGES	54
Chapitre premier : Le château de Lys-Saint-Georges	55
1.1 Le château dans l'espace médiéval du Berry	55
1.2 Description architecturale	57
1.2.1 <i>Présentation du château de Lys-Saint-Georges</i>	57
1.2.2 <i>La tour-maîtresse</i>	58
1.2.3 <i>La courtine et les tours</i>	72
1.2.4 <i>Le logis</i>	84
1.2.5 <i>Les écuries</i>	87
1.3 Les différentes phases de construction et d'aménagement	88
Chapitre deuxième : L'église Saint-Léger à Lys-Saint-Georges	93
2.1 Présentation et localisation de l'édifice dans l'espace religieux	93
2.2 Description architecturale et étude des éléments décoratifs	94
2.2.1 <i>Présentation de l'église Saint-Léger</i>	94

2.2.2 <i>La description extérieure</i>	94
2.2.3 <i>La description intérieure</i>	102
2.2.4 <i>L'étude des enduits peints</i>	106
2.2.5 <i>Les vitraux</i>	111
2.3 Les phases de construction et de réaménagement	113
Chapitre troisième : La maladrerie au lieudit L'Hôpital	115
3.1 Localisation et présentation de l'édifice	115
3.2 L'histoire de la maladrerie de Lys-Saint-Georges	115
3.3 Description architecturale	116
3.3.1 <i>Présentation de l'établissement</i>	116
3.3.2 <i>La description extérieure</i>	116
3.3.3 <i>La description intérieure</i>	121
3.3.4 <i>Synthèse et interprétation</i>	126
3.4 Fonctionnement et fonction de la maladrerie dans l'espace rural	127
3.5 Les motivations d'une implantation locale	128
Conclusion	131
 BIBLIOGRAPHIE	 137

Remerciements

Nos remerciements s'adressent tout d'abord à Madame Brigitte Boissavit-Camus pour la confiance qu'elle a placée en nous dans la réalisation de ce travail de recherche, pour l'aide apportée au cours de nos recherches et sa présence constante dans le déroulement dudit travail. Nous souhaiterions aussi remercier les Archives départementales pour leur aide dans la difficile expérience qu'est le dépouillement des documents anciens ainsi que pour leur bonne humeur et leur engagement à nos côtés. Nos remerciements s'adressent également à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Centre pour son aide et ses conseils.

Nous remercions aussi Monsieur Alain Salamagne, archéologue spécialiste de l'architecture médiévale, d'avoir été présent à la première visite du château et de nous avoir éclairé sur l'architecture castrale et sa mise en oeuvre.

Nous adressons notre gratitude à notre ami Thomas Vergine qui nous a aiguillé pour une bonne réalisation de cette recherche et nous a permis d'utiliser son protocole d'étude architecturale.

Nos remerciements vont encore à la Mairie de Lys-Saint-Georges et à Monsieur le Maire Christian Villeteau pour l'aide apportée au cours de la recherche et pour son engagement à faire de Lys-Saint-Georges une terre de mémoire.

Nous remercions chaleureusement Mesdames et Messieurs les propriétaires du château pour nous avoir permis d'étudier leur édifice et pour leur volonté de restaurer et maintenir en vie ce bâtiment historique.

Nos remerciements vont enfin à l'association des Chemins de la Guerre de Cent Ans et à Monsieur Yves Pétoin pour le soutien et l'aide apportés dans la réalisation de ce projet et dans la volonté de redonner vie à Lys-Saint-Georges. Mille merci à Morgane Chambord, Alexis Raymond, Sébastien Viale, Maxence Le Marrec, Clément Segonne et Aurian Beyrand, sans qui l'étude architecturale des édifices aurait été impossible.

Nos pensées vont enfin à celles et ceux qui oeuvrent à la sauvegarde du patrimoine et à nos camarades qui nous aident chaque jour à avancer.

Introduction

Lys-Saint-Georges est une commune du sud de l'Indre, dans la région Centre-Val de Loire. Aujourd'hui peuplé de 259 habitants, ce bourg est l'image même de la bourgade médiévale rurale. Intégré dans un maillage serré de villages au bâti médiéval, militaires et religieux, il reste encore vierge de toute recherche scientifique. Situé en limite de plateau, Lys-Saint-Georges surplombe les alentours et offre un emplacement de choix à l'implantation humaine. Un château et une église sont présents au centre du bourg et témoignent de l'occupation séculaire de ce territoire. La présence d'habitations à proximité de ces deux édifices montre le rôle attractif de tels complexes et le pouvoir qu'ils ont eu au Moyen Âge. Des lieudits sont implantés autour de Lys-Saint-Georges, dont les toponymes, Fondeville, La Bourse, Le Plessis, Richebourg, etc, témoignent du rayonnement, à une échelle plus ou moins vaste, du bourg à la période médiévale.

Cette recherche a pour projet d'étude le développement urbain et architectural de Lys-Saint-Georges. Bien que le cadre chronologique soit flou, ce travail se concentre sur la période médiévale et traite en partie de la période moderne. L'intérêt de ce projet est de comprendre un site peu ou pas documenté et qui, par conséquent, nécessite une recherche structurée sur des thèmes précis.

C'est dans cette optique que nous avons envisagé l'étude de Lys-Saint-Georges, non pas en traitant le village comme une entité administrative mais en examinant les différents éléments qui le constituent et en les reliant les uns aux autres.

Dans la première partie, il s'agit de poser les cadres de l'étude et la mise en place de l'enquête. Le premier chapitre tracera l'état des lieux sur l'histoire des bâtiments, point essentiel de la recherche, car il permet de dresser un inventaire des connaissances sur ces entités et par la suite d'orienter ce travail. Le deuxième chapitre portera sur les choix méthodologiques faits pour mener à bien l'étude morphologique et historique d'un village en faisant l'inventaire de la documentation archivistique et en présentant les intérêts d'une étude architecturale. Une courte présentation historiographique de l'analyse morphologique permet d'appuyer la nécessité d'en réaliser une. Cette partie de mise en place de la recherche se conclut avec la présentation du protocole d'étude architecturale utilisé et les objectifs de ce dernier.

Dans la deuxième partie, ce travail portera sur l'étude historique et morphologique du bourg. Le premier chapitre aura pour but de présenter Lys-Saint-Georges dans un espace tant géographique qu'historique et politique. Une réflexion sur la toponymie du bourg et des lieudits conclura cette mise en contexte. Le deuxième chapitre présentera les résultats des recherches historiques et généalogiques de cette étude. Un découpage chronologique en rapport avec l'histoire du site a été réalisé pour que la compréhension de l'étude généalogique soit facilitée. Chaque sous-partie portera d'abord sur la généalogie des seigneurs puis sur l'analyse morphologique du bourg à cette période. Enfin, cette partie s'achèvera avec une analyse de l'espace urbain ollicien, où une étude de la voirie précédera une synthèse sur le développement morphologique du bourg.

La troisième et dernière partie portera sur l'étude architecturale des bâtiments majeurs de Lys-Saint-Georges. Le premier chapitre, centré sur le château, permettra grâce à une étude détaillée des entités composant cet espace, de comprendre le développement de ce complexe castral. Le deuxième chapitre portera sur l'église Saint-Léger et aura pour but de localiser l'édifice dans l'espace religieux et aussi, à l'aide de l'étude architecturale, de proposer un paysage chronologique du bâtiment. L'étude de la maladrerie sera l'objet du dernier chapitre. Dans un premier temps, il s'agira de localiser et de présenter l'édifice. Le sous-chapitre suivant constituera une tentative de portrait historique concernant le bâtiment d'après l'étude des sources textuelles. La description architecturale de la maladrerie permettra de dresser le fonctionnement de ce complexe, dont seuls quelques-uns sont aujourd'hui aussi bien conservés. Enfin, l'étude de la maladrerie sera conclue par une réflexion autour des motivations d'une implantation à Lys-Saint-Georges.

Ce projet d'étude a donc vocation à être une monographie dont le sujet principal est Lys-Saint-Georges mais dont la compréhension ne peut se faire sans l'étude des bâtiments composant ce lieu. Avant de débiter cette étude, une présentation de l'histoire du Berry, espace dans lequel se trouve le bourg de Lys-Saint-Georges, est nécessaire.

Le Berry, constitué des départements de l'Indre et du Cher (fig. 1), dispose d'un paysage historique et culturel immense. Cette province française est riche en réalisations architecturales, comme la cathédrale de Bourges ou la basilique de Neuvy-Saint-Sépulchre. Les châteaux ne sont pas en reste puisque l'on en compte aux alentours de cent en Berry. De la forteresse médiévale au manoir de la Renaissance, ceux-ci sont disséminés sur le territoire et démontrent l'importance de la région au Moyen Âge.

Considéré comme zone de Marche pendant la période médiévale, le Berry a connu de nombreux changements d'appartenance. Les raids du Roi de France sont venus supplanter ceux des ducs d'Aquitaine à la solde des Anglais. Mais cette province n'est pas née avec la fin du monde romain, ses origines remontent à la période protohistorique.

Une présence humaine, signalée par des restes archéologiques, est certes attestée dès 350 000 avant Jésus Christ avec de nombreux sites le long de la Creuse et du Cher prouvent l'importance du développement humain (fig. 2), mais, dans ce qui sera appelé plus tard le Berry¹. À l'Âge du Bronze et pendant les deux Âges du Fer, les populations se regroupent pour former des agglomérations comme celle de Châteaumeillant dans le Cher². Ces occupations forment la base du maillage des *oppida* gaulois présents dans la *civitas Bituricum* mentionnée par César (fig. 3).

Les Bituriges, dont l'origine de la présence dans la région reste floue, étaient réputés pour être de bons forgerons qui travaillaient le fer depuis plusieurs siècles ainsi que de grands éleveurs et cultivateurs³. La méfiance de César envers ce peuple entraîna le massacre de la population civile en 52 avant notre ère et la surveillance du territoire⁴. La conquête terminée, le territoire Biturige fut redécoupé, et une nouvelle organisation administrative est mise en place avec Bourges comme chef-lieu de cités lors de l'arrivée au pouvoir d'Auguste⁵. L'ancienne cité gauloise est dotée de voies et d'axes de communication qui intègrent les grands axes romains : entre Argentomagus et Avaricum, d'Avaricum vers Caesarodunum, d'Argentomagus vers Augustoritum et d'Argentomagus vers Neriomagos⁶. Il existait aussi des axes secondaires qui reliaient des agglomérations de moindre importance entre elles. Les fouilles archéologiques nous laissent imaginer une certaine prospérité du territoire : restauration des routes récurrente, éléments sculptés en grand nombre, etc. Les sites archéologiques comme Argentomagus témoignent de l'importance des *civitates* à l'époque romaine. L'ordre romain s'éteint avec les invasions et le pillage systématique des Gaules par les hordes de germains venues de l'est.

¹ DEVAILLY, 1987, p.29.

² DEVAILLY, 1987, p.44.

³ DEVAILLY, 1987, p.49.

⁴ DEVAILLY, 1987, p.53.

⁵ DEVAILLY, 1987, p.54.

⁶ DEVAILLY, 1987, p.56.

Sous domination wisigothique au cours du V^e siècle⁷, le Berry est rattaché, comme le Poitou ou le Limousin, au royaume des Francs après 507 (fig. 4). À la mort de Clovis en 511, Clodomir reçoit Bourges⁸. La région reste très gallo-romaine dans ses moeurs car, en revanche, l'implantation franque y est très faible. La place du christianisme est forte dans la région dès l'Antiquité Tardive. Il y apparaît bien ancré dès la fin de l'Empire romain d'Occident, autant dans les campagnes que dans les villes⁹.

Dès le V^e siècle de notre ère, il existe des lieux de culte chrétiens, dont le statut, église, chapelle, etc, n'est pas clairement défini. Simples chapelles ou lieux de pèlerinage, les recherches ne permettent pas de traiter ce sujet¹⁰.

Le VII^e siècle marque le début d'une période de troubles dans le Berry. Bien que la première moitié de ce siècle semble faste et dénuée de tout conflit, la fin du siècle et le début du VIII^e siècle présentent quelques difficultés politiques. Le rôle de zone-frontière prend tout son sens à cette période puisque que le conflit entre Francs et Aquitains y prend place. L'Aquitaine Première, partie orientale de la province, est progressivement intégrée au duché d'Aquitaine à partir de 673. Il faut attendre les années 760 pour que les cités repassent sous l'autorité franque¹¹. La région est dévastée à de nombreuses reprises ce qui conduit à une scission entre Haut et Bas-Berry à partir de 768. Ces épisodes militaires entraînent la fortification des petits bourgs mais aussi la réfection du système défensif de Bourges. Il se peut que ces réaménagements défensifs interviennent au moment où la ville devient capitale du comté.

La fin du VIII^e siècle et la première moitié du IX^e siècle et l'avènement des Carolingiens est une période de paix pour le Berry. Charlemagne et plus tard son fils Louis le Pieux mènent des guerres dans des contrées éloignées¹². La région connaît une nouvelle crise politique et militaire à la mort de Louis le Pieux. Le royaume d'Aquitaine, dont l'indépendance n'existe pas réellement, tente à nouveau de conquérir des territoires aux rois Francs : le Berry est à nouveau le siège du conflit et change plusieurs fois de main entre 843 et 852¹³. Le conflit inter-régional devient conflit civil et l'on voit des aristocrates,

⁷ DEVAILLY, 1987, p.67.

⁸ PRÉVOT, 1989, p.12.

⁹ DEVAILLY, 1987, p.69.

¹⁰ DEVAILLY, 1987, p.69.

¹¹ PRÉVOT, 1989, p.12.

¹² DEVAILLY, 1987, p.74.

¹³ DEVAILLY, 1987, p.77.

plus ou moins émancipés du pouvoir royal, prendre les armes dans le but de créer une principauté indépendante¹⁴. Le roi ne réagit pas : c'est le début d'un affaiblissement du pouvoir central.

Aux IX^e et X^e siècles, cette volonté d'indépendance des seigneurs locaux s'accroît. À cette période, l'Aquitaine se constitue en duché avec l'arrivée au pouvoir de Guillaume le Pieux (875-893-918)¹⁵. Ne reconnaissant pas l'autorité royale, il structure ses différents comtés dont le Berry et résiste aux troupes envoyées par Eudes¹⁶. La négociation avec le Regnum Francorum n'arrive qu'avec le neveu de Guillaume le Pieux, Guillaume le Jeune (918-926). Reconnaisant comme roi Charles le Simple, sa ligne politique est identique à celle de son oncle jusqu'à l'arrivée en Aquitaine de Raoul, beau-frère de feu le roi Robert I^{er}. La diplomatie est alors préférée au conflit armé et il semble que Guillaume cède la cité de Bourges au roi de France¹⁷.

C'est dans les années 920-930 que s'organisent les pouvoirs seigneuriaux en Berry. Les seigneurs du Bas-Berry tentent d'asseoir leurs territoires, profitant de l'affaiblissement du pouvoir royal pour acquérir une certaine indépendance¹⁸. Cette partie du Berry est divisée en deux principautés : celle de la puissante abbaye de Déols et celle de Bourbon. Les seigneurs ecclésiastiques de Déols règnent en maîtres sur des entités administratives plus petites jusqu'à la fin du XII^e siècle tandis que les seigneurs laïcs, Bourbons, s'affranchissent au X^e siècle de toute autorité comtale. C'est dans ce contexte géopolitique que les châtelainies apparaissent et que le pouvoir local s'épanouit. Lys-Saint-Georges se développe en même temps que d'autres petits bourgs et fait partie du maillage qui forment les agglomérations secondaires en Berry.

Cette introduction prend en grande partie ses sources dans l'ouvrage de Guy Devailly, intitulé *Histoire du Berry*, publié dans la collection Pays et Villes de France. Ce choix n'a pas été fait au hasard puisqu'il s'agit de l'ouvrage le plus récent (1987) traitant du développement historique de la province. Il existe des ouvrages plus anciens traitant du même sujet et pouvant apporter un complément d'informations.

¹⁴ DEVAILLY, 1987, p.77.

¹⁵ Guillaume I^{er} est *dux* en 893 et *dux Aquitanorum* en 909.

¹⁶ DEVAILLY, 1987, p.78.

¹⁷ DEVAILLY, 1987, p.79.

¹⁸ DEVAILLY, 1987, p.80.

I.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE HISTORIOGRAPHIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Chapitre premier : État des lieux sur l'histoire des bâtiments

1.1. Le château

Bien que le village de Lys-Saint-Georges dans l'Indre soit un site intéressant d'un point de vue scientifique, peu de chercheurs, si ce n'est aucun, se sont penchés sur le sujet. La conséquence directe de ce désintérêt est le manque d'informations et de sources vérifiées concernant le château. Au cours de ce travail, nous avons néanmoins réussi à découvrir certaines informations relatives au château et plus généralement le village lui-même.

La première citation historiographique du château de Lys-Saint-Georges se trouve dans un ouvrage de 1876 intitulé *Conférences sur les anciennes abbayes et les vieux châteaux du Bas-Berry*. Victor Alban Fauconneau-Dufresne dresse une liste plus ou moins exhaustive des bâtiments qu'il a vus ou dont on lui a rapporté l'existence. Trois pages dépeignent le château du Lys. Loin d'être un article scientifique, ce récit dresse un portrait historique, géographique et administratif du château.

La première description de la tour maîtresse est réalisée en 1904 par Thomas Masserau. Publié dans le Bulletin Monumental. *Le donjon du Lys-Saint-Georges (Indre)* est un texte d'une dizaine de pages présentant l'histoire du lieu ainsi que l'édifice. L'auteur décrit chaque partie du donjon en essayant de comprendre leur fonction et leur état. Bien que les données semblent fiables, les plans présentés sont approximatifs et à utiliser avec précaution.

Un autre ouvrage, plus récent, de 1987, contient un article rédigé par Jean Martin-Demézil et Nicole Patureau. Il décrit le château de Lys-Saint-Georges en une dizaine de pages. La description architecturale accompagne un portrait historique de cet ensemble fortifié pour lequel de nouvelles informations offrent une première base de recherche plus solide, ne serait-ce que parce que cet article donne les références de nombreux documents conservés aux Archives nationales et aux Archives départementales de l'Indre.

Arnaud de Montigny, dans son ouvrage intitulé *Châteaux, manoirs et logis de l'Indre* (2011), dresse une présentation du château. Cet article court présente rapidement l'histoire du lieu. S'inscrivant dans un ouvrage recensant les maisons nobles de l'Indre, l'article offre une compréhension globale de l'édifice sans en détailler les parties.

Auparavant, plusieurs notices traitant de Lys-Saint-Georges avaient été rédigées à la fin du XIX^e siècle¹⁹ ; elles n'avaient pas de but scientifique mais un but descriptif.

Tous ces écrits mènent aux mêmes hypothèses car les auteurs ont tous consulté les mêmes sources ou se sont influencés. Est-ce une simple passation de données, connues, sans recherches plus approfondies ? On ne le sait.

Outre ces ouvrages et notices, il n'existe, à notre connaissance, pas d'autres ouvrages ayant un réel apport scientifique portant sur l'histoire du château.

1.2. L'église Saint-Léger

Si les recherches sur le château de Lys-Saint-Georges étaient maigres, elles avaient le mérite d'être cohérentes sur bon nombre de points : l'espace du château, les familles l'ayant occupé, l'architecture, les dates, ... L'église, elle, semble ne pas exister dans les études. Le premier ouvrage que nous pouvons citer est un petit document laissé à disposition du public dans la basilique de Neuvy-Saint-Sépulchre et signale simplement l'église Saint-Léger parmi toutes les autres possessions religieuses de la paroisse de Neuvy.

Arnaud de Montigny a récemment consacré une double page dans son ouvrage *A la découverte des églises de l'Indre* à la description de l'église²⁰. Il y présente rapidement l'architecture de l'édifice, le contexte historique et plus particulièrement la famille Bertrand. Il ajoute une rapide description de la léproserie.

Bien que peu d'ouvrages traitent de l'église, les sources trouvées en archives sont plus nombreuses. Il s'agit souvent d'actes de restaurations ou de demandes liturgiques faites au diocèse de Bourges. Plusieurs procès verbaux de visites faits par des gens d'églises envoyés par le diocèse présentent succinctement l'édifice et apportent certaines informations.

Nos recherches aux Archives départementales nous ont permis de découvrir beaucoup d'actes administratifs et judiciaires concernant l'église Saint-Léger mais la plupart étant anciens, la lecture n'en est pas aisée. Les Archives diocésaines ont aussi livré de la documentation. Lisible, elle ne remonte pas avant le XVIII^e siècle et n'a pas fourni de données importantes.

¹⁹ NEVEU, 1894 ; DE LA TREMBLAIS et *alii*, 1882 ; MASSERAU, 1904.

²⁰ DE MONTIGNY, 2004.

1.3. La léproserie

Concernant la léproserie, la seule approche réalisée, sans qu'il soit question bien sûr d'une recherche scientifique, se trouve aussi dans le petit document déposé dans la basilique de Neuvy-Saint-Sépulchre qui consacre une page à la léproserie.

Il n'existe pas d'ouvrage concernant la léproserie, mais une étude faite par Olivier Trotignon sur les *Hôtels-dieux, léproseries et saint guérisseurs dans le Berry médiéval* (2006) présente rapidement le rôle et l'importance de ces édifices dans le monde rural du Berry. Bien que l'auteur se concentre sur l'est de la région, les informations sont pertinentes et utilisables.

L'absence de documentation sur ce bâtiment peut s'expliquer par l'absence de données historiques. Les quelques mentions restent floues et les sources dépouillées en archive sont mal conservées ou peu lisibles.

1.4 Les bâtiments civils

Lys-Saint-Georges est un bourg ; il n'est donc pas seulement constitué de trois pôles présentés ci-dessus. D'autres bâtiments forment son maillage urbain. Aucune recherche n'a porté sur ce point bien qu'on ait signalé un bâtiment proche de l'église comme étant une maison dédiée au religieux officiant à l'église Saint-Léger et une autre habitation plus au nord comme Maison du Parlement. Aucun de ces édifices n'a fait l'objet d'une analyse architecturale ou du bâti poussée. Bien qu'initialement prévue, l'étude des bâtiments civils ne fait plus partie de ce travail de recherche car le manque de sources et de temps ne permet pas de réaliser une recherche correcte. Cette étude est à développer et à mettre en relation avec l'évolution morphologique du bourg.

Chapitre deuxième : Choix méthodologiques : l'étude morphologique et historique d'un village

2.1. L'inventaire de la documentation

La démarche méthodologique est simple mais il est tout de même utile de la présenter succinctement.

La première chose que nous avons faite une fois le sujet de notre recherche défini, fut de nous rendre à Lys-Saint-Georges pour nous imprégner du lieu et le découvrir. Durant tout le travail de recherche, nous nous y sommes rendus régulièrement pour nous familiariser avec les différents éléments qui y sont conservés. Nous pensons que le contact avec le

terrain permet de créer une certaine intimité avec le lieu, ce qui en facilite la compréhension, étoffe notre mémoire visuelle et accorde une interprétation plus précise.

2.1.1 La recherche documentaire

Notre recherche de la documentation écrite est constante, qu'elle se déroule aux Archives départementales ou bien qu'elle porte sur des bibliographies d'ouvrages. C'est la base de tout travail scientifique, aussi bien en histoire qu'en archéologie. Aux Archives départementales, nous nous sommes efforcés de dépouiller chaque liasse de documents qui traite de Lys-Saint-Georges. Malheureusement, beaucoup de ces manuscrits sont usés et peu sont clairement lisibles malgré notre relative connaissance du latin. Fort heureusement, des érudits du XIX^e et du XX^e siècles ont pris le soin d'annoter certains documents ce qui nous aide grandement dans notre recherche même s'il convient de garder un esprit critique.

Si le but de cette enquête archivistique était d'opérer une sélection pour un échantillonnage assez large des pièces manuscrites traitant de Lys-Saint-Georges, cette recherche était néanmoins structurée : elle avait pour trame, à chaque visite aux archives, un thème particulier, l'église, la justice, l'hôpital, etc. La documentation trouvée en archives est foisonnante mais beaucoup de ces documents mériteraient une étude paléographique pour en décrypter le contenu. Les index des Archives ne sont pas les seuls à fournir des références, certaines bibliographies d'ouvrages nous orientent aussi vers des documents qu'il convient alors de vérifier. Cette recherche et vérification archivistique constitue donc une part très importante de notre travail, nécessaire pour traiter les sources textuelles et iconographiques et enrichir nos connaissances.

2.1.2 L'analyse architecturale

Notre travail portant sur les édifices anciens conservés à Lys-Saint-Georges, il nous faut développer l'analyse précise de ces derniers.

Tout d'abord, la recherche s'appuie sur des ouvrages traitant d'architecture nécessaires pour dénommer chaque pièce, en connaître leur fonction et la datation. En parallèle, cet axe de recherche s'appuie surtout sur la visite des édifices. Une description correcte passe en effet par l'observation la plus précise possible et le relevé systématique des bâtiments dans la mesure, bien sûr, des moyens que nous pouvons déployer. Ainsi une partie de ce mémoire est dédiée à l'étude architecturale de plusieurs édifices dits médiévaux à Lys-Saint-Georges. Cette recherche est aussi le fruit de rencontres avec des spécialistes du bâti médiéval et de l'architecture notamment Alain Salamagne, enseignant-chercheur à

l'Université François Rabelais de Tours et Brigitte Boissavit-Camus, professeure en Archéologie et Histoire de l'art médiéval à l'Université Paris-Nanterre. Ces rencontres ont permis un débat autour d'opinions diverses qui ont fait progresser les recherches et surgir de nouvelles hypothèses. L'enquête de terrain est enrichie, comme on l'a vu plus haut, par l'investigation archivistique car les divers fonds fournissent des documents utiles à la recherche architecturale comme le plan cadastral de 1832 ou encore les projets de restauration du château entre 1877 et 1887, etc²¹.

2.1.3 L'analyse morphologique

Cette recherche combine à la fois enquête topographique et travail en archives. L'enquête de terrain vise à se familiariser avec le lieu, à connaître les rues et l'agencement des bâtiments. Elle permet de comprendre l'évolution du bourg en croisant sources planimétriques et sources textuelles. Parcourir Lys-Saint-Georges a aussi pour but d'estimer la superficie sur laquelle se trouvent les bâtiments. En étudiant et en comparant les plans anciens avec les plans récents de cadastres, nous pouvons connaître l'évolution du maillage urbain. Cette recherche s'appuie sur des théories morphologiques déjà publiées qui nous permettent d'acquérir le vocabulaire nécessaire pour la présenter²².

Il est aussi intéressant de présenter l'historiographie de l'approche morphologique des agglomérations en s'appuyant sur les travaux de Bernard Gauthiez, Elisabeth Zadora-Rio et Henri Galinié²³. Dans l'introduction de l'ouvrage *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Elisabeth Zadora-Rio tente d'effectuer ce qu'elle qualifie « d'essai historiographique » de cette discipline. Ce qui suit n'est qu'un résumé de ces dix pages d'introduction.

La prise de conscience que les plans constituent une source utile et incontestable à la compréhension de l'histoire des villes remonte au XIX^e siècle. Les auteurs de l'époque tentent d'appréhender l'évolution des agglomérations de façon globale. En 1895, August Meitzen distingue trois types d'habitats groupés : les « villages en tas », le « village rond » et le « village-rue » qu'il met en relation avec les organisations socio-culturelles de chaque époque²⁴. Ces typologies, bien que largement critiquées, sont encore aujourd'hui une base de recherche solide.

²¹ AD36, Fi 701512 à Fi 701515.

²² GAUTHIEZ, ZADORA-RIO, GALINIÉ (dir), 2003.

²³ GAUTHIEZ, ZADORA-RIO, GALINIÉ (dir), 2003.

²⁴ MEITZEN, 1895.

En France, il faut attendre le début du XX^e siècle pour que Pierre Lavedan propose une distinction des villes médiévales en trois types. Il distingue les villes d'origine antique, les villes dites d'accession, qui résultent du phénomène de polarité lié à un édifice majeur, et les villes neuves²⁵. Au sein des villes neuves, il distingue les plans radio-concentriques des plans réguliers spontanés et des plans dits en échiquier. Il explique cette persistance des plans par « le geste spontané du propriétaire qui est de rebâtir sa demeure sur le même emplacement »²⁶. La critique qui peut être adressée aux recherches de Lavedan est la non prise en compte des formes parcellaires et du bâti comme entité morphologique et donc comme génératrice de l'espace. Seuls les contours des villes et les réseaux de communication sont figurés sur les plans.

Aucune mention n'est faite, dans l'introduction d'Elisabeth Zadora-Rio, de travaux réalisés entre les années 1930 et 1950. Est-ce dû au climat géopolitique de l'époque ou tout simplement, l'intérêt suscité par l'étude morphologie des agglomérations n'est-il pas de ce temps ? On ne le sait.

Il semble qu'une reprise des travaux s'opère dans la décennie 1960 notamment avec des architectes italiens comme Muratori, Aymonino, Rossi ou Caniggia. Leur but premier n'est pas de comprendre la morphologie du parcellaire mais de « lier l'analyse urbaine à la conception du projet architectural » contemporain. Le but de ces recherches est d'inscrire au mieux le bâtiment neuf dans la continuité morphologique d'un quartier en s'appuyant sur l'histoire de ce dernier²⁷. Ces analyses ont constitué le fondement d'un mouvement de recherche autour de la place du bâtiment au sein de son environnement, qui est poursuivi dans les années 1970-1980 par des architectes français comme Philippe Panerai ou Bernard Huet.

Les géographes ont aussi mené des recherches dès la fin du XIX^e siècle. Elles connaissent une importance particulière dans les années soixante grâce aux travaux de Conzen. Il est un des premiers à prendre en compte l'étude du parcellaire comme moyen de compréhension de l'évolution morphologique d'une ville. Il distingue alors le réseau viaire des parcelles et du bâti mais n'exclut pas que chaque « élément conditionne les autres ». Ces unités de plan sont importantes selon lui pour analyser le développement des villes médiévales. Sa méthode permet d'appréhender le développement urbain de façon plus

²⁵ LAVEDAN, 1926a, p.240.

²⁶ LAVEDAN, 1926b, p.92.

²⁷ ZADORA-RIO, 2003, p.15.

dynamique en mettant en relation des unités de plans distinctes dont l'évolution, à l'échelle du temps, n'était pas la même.

Les recherches de Conzen n'ont pas eu un réel impact en France et c'est dans la lignée des architectes italiens que les historiens français s'inscrivent. Leur but était de comprendre le processus de transformation d'une ville, à une époque donnée, en s'intéressant à la morphologie urbaine. Elisabeth Zadora-Rio cite quelques recherches intéressantes comme celle de Maurice Beresford sur les villes neuves d'Angleterre et d'Aquitaine ou celle de Gabriel Fournier sur les villes d'Auvergne d'après l'Armorial de Revel, sur les villages castraux et sur les fondations d'Alphonse de Poitiers²⁸. Le seul reproche qui peut être fait à ces travaux est que ces chercheurs se sont plus intéressés à l'étude de l'habitat groupé qu'à l'étude des formes composant le territoire. Les dynamiques d'évolution ne sont pas traitées et remplacées par les processus historiques de formation des agglomérations.

Dans le domaine de la recherche archéologique, l'étude des plans est un fait courant pour détecter des structures disparues visibles dans le parcellaire. Le but n'est pas d'analyser les formes des agglomérations mais de pouvoir les dater. L'analyse du parcellaire et de la voirie permettait de localiser ce dont traitaient parfois les sources textuelles. Dans les années 1970-1980, l'étude des plans cadastraux a permis d'évaluer le potentiel archéologique d'un territoire²⁹ et surtout de faire le lien entre topographie et histoire. L'ouvrage *Société et cadres de vie au Moyen Âge : approches archéologiques* traitait de « l'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes »³⁰. Ces travaux avançaient l'hypothèse que l'édifice religieux définissait l'espace et par conséquent la morphologie des agglomérations.

Comme le souligne Elisabeth Zadora-Rio, l'analyse morphologique prend de l'importance dans les années 1990 grâce aux travaux de Gérard Chouquer et Bernard Gauthiez.

Les travaux de Chouquer ont porté principalement sur les territoires ruraux et l'étude des formes qui les constituent, et ont mis en lumière le fait que les formes peuvent se déplacer ou bien rester au même endroit et donc qu'il n'existe pas de relation entre les vestiges archéologiques et le parcellaire. En reprenant les travaux des archéologues, Gérard Chouquer définit l'analyse morphologique comme pratique permettant de spatialiser les données archéologiques. L'étude qu'il a menée sur la ville de Besançon lui a permis de définir la méthode à suivre pour appréhender la ville médiévale. Ses travaux récents

²⁸ BERESFORD, 1967 ; FOURNIER, 1973.

²⁹ ZADORA-RIO, 2003, p.17.

³⁰ FIXOT, ZADORA-RIO, 1994.

remettent en question une partie de ses recherches passées dans lesquelles les formes pouvaient permettre des interprétations chronologiques et où elles pouvaient être définies par l'histoire.

Bernard Gauthiez adopte une méthode d'analyse différente. Comme l'écrit Elisabeth Zadora-Rio, « les formes planimétriques ne sont pas analysées comme des réseaux de lignes : les orientations de la voirie et du parcellaire sont utilisées uniquement pour guider la décomposition du plan en unités discrètes »³¹. L'étude des unités de plan (bâti, parcelle, voirie, etc) est l'axe de recherche central pour Bernard Gauthiez, grâce auquel il peut établir des liens entre ces différentes unités. Contrairement à Gérard Chouquer, il distingue les unités de plan, qui sont définies volontairement, des structures dynamiques, définies par l'environnement et la topographie³².

L'étude historiographique de l'analyse morphologique des agglomérations met en avant les différences de méthode et d'approche entre les chercheurs mais aussi la nécessité d'harmoniser les discours avec un vocabulaire universel. Ce résumé, s'appuyant essentiellement sur le discours d'Elisabeth Zadora-Rio, se limite à ce que l'auteur a pu écrire. La lecture de tous les ouvrages cités pourrait permettre une meilleure compréhension de l'évolution des recherches et faire l'objet d'une synthèse. Six pages de bibliographie accompagnent l'introduction de l'auteur et montrent l'importance de l'analyse morphologique dans les recherches faites sur les agglomérations.

Dans un ouvrage récemment paru, Philippe Panerai, architecte urbaniste et professeur à l'école d'architecture de Paris-Villemin, tente de répondre aux questions portant sur l'analyse des villes en prenant en compte l'étude du territoire mais aussi l'évolution spatiale des agglomérations et des tissus urbains³³. Reprenant les travaux des architectes italiens des années 1960, il tente de dresser une typologie des formes permettant d'étudier l'évolution morphologique des villes. Cet ouvrage reprend les principes de chercheurs présentés ici et permet de s'initier à l'analyse urbaine.

2.1.4 Faire connaître sa recherche

Depuis que notre sujet de recherche a été défini, nous avons régulièrement pris contact avec des personnes susceptibles de nous apporter des informations.

³¹ ZADORA-RIO, 2003, p.20.

³² GAUTHIEZ, 1999, pp. 20-21.

³³ PANERAI, 1999.

Nous avons contacté avec M. le Maire de Lys-Saint-Georges que nous avons rencontré le samedi 23 janvier 2016. Le 22 avril 2016, nous avons organisé une rencontre à Lys-Saint-Georges où étaient présents Mme Boissavit-Camus, notre directrice de recherche, M. Salamagne, professeur à l'Université de Tours, spécialiste de l'architecture castrale de la Renaissance, les propriétaires du château, Mme et M. Cartier, Mme et M. de Vergnette, M. Pétoin, vice-président de l'association des Chemins de la guerre de Cent Ans, ainsi que des membres de la famille des propriétaires.

La visite guidée du bourg nous a permis tout d'abord d'avoir une vision scientifique enrichie mais aussi une vision historique locale plus détaillée, certes à prendre avec précaution, rapportée par les uns ou par les autres. Il fut convenu à la fin de cette rencontre que nous aurions accès au château quand cela serait nécessaire.

Nous avons ensuite pris contact avec Marc Cioffi, qui, lorsqu'il était en fonction, fut l'architecte en charge des restaurations de l'église en 2011, et qui nous a fourni des plans de l'église ainsi que des photographies de l'édifice avant et après les restaurations.

Le 19 novembre 2016, une courte présentation historique organisée avec la Fédération des Chemins de la guerre de Cent Ans et les propriétaires du château s'est déroulée à Lys-Saint-Georges. Il était question de faire connaître l'état de la recherche et les premiers résultats. Ce dialogue de quelques heures avec une quarantaine de personnes dont plusieurs amateurs d'histoire a permis de montrer que l'intérêt scientifique concernant le bourg n'a pas totalement disparu.

S'entourer de personnes compétentes est nécessaire à la recherche, ne serait-ce que pour avoir un avis pertinent sur le sujet.

2.2. Le traitement des données

Lire constitue aussi la part de recherche la plus fondamentale pour notre travail. Nos lectures sont donc ponctuées de prise de notes structurées qui nous permettent d'aller à l'essentiel tout en gardant une trace de la page de l'ouvrage où nous avons relevé l'information.

Nous nous appliquons aussi à conserver tous les documents qui nous paraissent utiles, que ce soit une carte du Berry trouvée en office de tourisme ou bien un prospectus de visite.

Nous avons également conservé des photographies de cartes et plans trouvés en archives. Cependant les clichés ont été refaits par nos soins, certains plans ne comportant pas d'échelle, ce qui fausse toute restitution. Par la suite, nous avons numérisé puis traité ces plans à l'aide d'un logiciel type Illustrator pour pouvoir les incorporer à notre mémoire.

La réalisation de cartes et de plans s'appuie sur des fonds et des ponctuels cartographiques existants. Les cartes présentant le développement morphologique reprennent des ponctuels proposés par Luc Bourgeois dans l'ouvrage *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge : formes et monuments, vol. 2 : Angles-sur-l'Anglin, Argenton-Château, Charroux, Melle, Parthenay, Rom, Chauvigny*³⁴. Les fonds de cartes représentant le Berry reprennent le tracé proposé par Christophe Batardy, Françoise Dumasy et Olivier Buchsenschutz dans *Le Berry Antique : Atlas 2000*³⁵.

Nous avons aussi réalisé des fiches de description architecturale. Un protocole d'étude mis en place par M. Thomas Vergine nous a aidé à établir des fiches de description complètes et lisibles.

Chapitre troisième : Développement d'un protocole d'étude architecturale

3.1 Les objectifs d'un protocole d'étude architecturale

La nécessité d'avoir un protocole en archéologie du bâti est évidente puisque sans celui-ci l'étude ne serait pas complète ni pertinente. Le protocole d'étude retenu vise à réaliser une description détaillée de chaque bâtiment étudié. Le but premier d'un protocole d'étude est de structurer la recherche afin de travailler sur certains points et d'y avoir accès facilement, sans se perdre dans les fiches. Il a aussi pour objectif d'individualiser l'étude des architectures présentes à Lys-Saint-Georges, autrement dit, d'avoir une vision spécifique de chaque bâtiment. Ce protocole, qui se veut le plus complet possible, a pour but de récolter le plus d'informations utiles qui serviront à étudier chaque édifice, à croiser les données entre les édifices et à constituer un état documentaire en vue de futurs travaux de recherches sur l'architecture à Lys-Saint-Georges.

Le protocole que nous proposons reprend la structure d'un protocole que Thomas Vergine a mis au point lors de son mémoire de Master 1 destiné à faire l'étude de maisons médiévales à Châteauneuf en Bourgogne³⁶. Ce protocole reprend lui-même les principes développés depuis longtemps en archéologie et en analyse du bâti. C'est pourquoi, bien que reprenant ces grandes lignes, notre protocole a été aménagé pour collecter des

³⁴ BOURGEOIS, 2005.

³⁵ BATARDY, DUMASY, BUCHSENSCHUTZ, 2001.

³⁶ VERGINE T., *Le Bourg Castral de Châteauneuf et ses maisons médiévales (XIV^e-XVI^e)*, Université de Bourgogne, 2015.

informations sur des architectures différentes de celles des maisons médiévales bourguignonnes. Ainsi, comme l'a très bien indiqué M. Vergine, « ce protocole n'est que le résultat de la volonté de créer une démarche la plus scientifique et la plus rigoureuse possible pour réaliser une étude performante sur le sujet »³⁷.

3.2 Proposition d'un protocole

Le protocole d'étude que nous avons réalisé à partir du protocole de Thomas Vergine se décline donc en cinq fiches qui permettent d'appréhender différents aspects du bâtiment. Le premier formulaire EAF (Entité Architecturale Fonctionnelle) permet d'étudier le bâtiment dans l'espace et de le géo-référencer. Il apporte des informations générales sur le bâtiment et permet de le situer au sein du bourg mais apporte aussi des informations sur la parcelle, d'éventuels plans et relevés, ...

Il se présente ainsi :

- le numéro et le nom du bâtiment étudié
- le nom de la commune ou du lieudit
- le nom du propriétaire actuel
- le numéro de la parcelle
- les dimensions de la parcelle
- les coordonnées Lambert
- l'altitude
- l'orientation géographique
- les dimensions du bâtiment
- le nombre de corps de bâtiment (si nécessaire)
- la distance séparant le bâtiment des autres édifices principaux du bourg
- la position du bâtiment par rapport aux bâtiments voisins, à la rue, ...
- datation approximative

Le deuxième formulaire UM (Unité Murale) a pour but de réaliser une étude complète des murs du bâtiment. Bien que ce travail soit long et fastidieux, il doit être réalisé pour chaque parement. Ce formulaire permet donc de créer une fiche complète parement par parement. Il se présente ainsi :

³⁷ VERGINE, 2015, Tome I, p.38.

- le numéro du mur pour l'étude
- les dimensions
- l'orientation géographique
- l'exposition au vent, soleil, intempéries
- type de mur (pignon, gouttereau, diaphragme, ...)
- s'il donne sur cour, jardin, rue, ...
- l'état de conservation général
- réfections, restaurations ou réaménagements visibles
- le nombre d'étages visibles
- le nombre et la place des ouvertures
- la présence de corbeaux ou non
- la présence d'encorbellement ou non
- la constitution de la toiture (état, matériaux, pente)
- la présence d'une tourelle d'escalier ou non
- la présence de contreforts ou non et leur nombre
- le gabarit des pierres
- les traces d'outils ou non
- les caractéristiques du mortier et de l'enduit
- la présence de graffiti ou non

Le troisième formulaire est consacré aux ouvertures. Comme le deuxième formulaire, il convient de répéter l'opération à chaque ouverture. Les ouvertures sont de bons marqueurs chronologiques qui peuvent nous permettre d'avancer une datation relative plus exacte. Le formulaire permet de localiser l'ouverture sur l'édifice mais aussi les caractéristiques de chaque ouverture. Par ouverture nous entendons les baies, portes, portails, archères, jours, canonnières, lancettes, ...

Le formulaire se présente ainsi :

- le numéro de l'ouverture
- la localisation (n° du mur, étage)
- le type d'ouverture
- ensemble complet ou non
- présence de menuiseries
- les traces d'outils
- la présence de coussièges ou non
- l'ébrasement
- la présence d'un arc de décharge ou non
- la présence d'une tablette saillante ou non
- la localisation sur le mur interne
- la localisation sur le mur externe
- les dimensions (hauteur, largeur, profondeur)
- les matériaux utilisés
- les moulures
- la présence d'enduit ou non
- la datation
- l'état général de conservation

Le quatrième formulaire a pour but de faire l'étude de l'intérieur du bâtiment. Il s'attache à étudier chaque pièce mais aussi chaque étage. Il permet de recenser toutes les informations nécessaires à une compréhension de l'espace intérieur et est aussi utile pour dresser des plans. De plus, ce formulaire permet de dater certains éléments et ainsi de faire la distinction entre aménagement médiéval et reprises plus récentes. Il se présente ainsi pour les pièces :

- le numéro de la pièce
- la localisation (étage, bâtiment)
- les dimensions
- la fonction supposée
- le nombre et le type d'ouvertures
- la présence d'enduit (si oui : nature, décor, état)
- la constitution du sol (d'origine, style, nature, état)
- la constitution du plafond (décor, structure)
- la présence d'équipements particuliers (évier, cheminée, coussièges, ...)
- la connexion avec d'autres pièces
- réaménagements et reprises visibles
- état général de conservation

Le cinquième formulaire a pour but d'étudier les bâtiments annexes du bâtiment principal étudié. Seul le château de Lys-Saint-Georges est concerné par ce formulaire. Il se présente ainsi :

- le numéro du bâtiment annexe
- la localisation sur la parcelle
- la fonction supposée
- l'état général du bâtiment
- datation approximative

L'intérêt de réaliser ces formulaires est de créer un inventaire des infrastructures présentes dans les bâtiments étudiés. Le fait de les numéroter permet de les retrouver avec plus d'aisance mais aussi de pouvoir recroiser les formulaires. En effet en sachant que l'ouverture O se situe sur le Mur M, dans la pièce P, elle apparaîtra dans le formulaire d'étude des ouvertures mais aussi sur le formulaire d'étude des murs et dans celui des pièces. Cet ensemble de formulaires constitue ainsi une base de données structurée qui pourra être utilisée pour des études futures.

II.

DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDES HISTORIQUE ET MORPHOLOGIQUE DE LYS- SAINT-GEORGES

Chapitre premier : Lys-Saint-Georges dans l'espace

1.1 Géographie, géologie et topographie

Lys-Saint-Georges est un bourg de la région Centre (fig. 5), dans le département de l'Indre (36). Il est situé à 28 kilomètres au sud de Châteauroux, à l'est d'Argenton-sur-Creuse (27 kilomètres) et à 7 kilomètres au nord de Neuvy-Saint-Sépulchre (fig. 6). Le bourg est traversé par le Gourdon et présente de nombreux points d'eau comme des mares et des étangs³⁸. Lys-Saint-Georges n'est traversé que par un seul axe de circulation (D69A) qui communique avec des réseaux allant vers Châteauroux (D990), Argenton-sur-Creuse et La Châtre (D927). Le bourg s'articule donc autour d'un axe principal et de multiples chemins agricoles.

L'étude géologique (fig. 7) nous permet de dire que Lys-Saint-Georges est implanté sur plusieurs faciès géologiques. En partant de la vallée du Gourdon, la rivière charrie des alluvions et des sédiments qui forment une couche hydrographique qui borde les changements d'altitude correspondant au plateau. Au sud-est du bourg, une couche de marnes et argiles jaunâtres datée du Toarcien-Aalénien (182,7 Ma - 170,3 Ma) suit la limite du plateau en se prolongeant vers Tranzault au sud en suivant les courbes d'altitude intermédiaires entre plateau et vallée. Une couche d'alluvions modernes des autres vallées et une autre de colluvions de fonds de vallons s'étendent à l'est du Gourdon et au nord de Lys-Saint-Georges. Ces couches, se déclinant au nord du bourg en une couche de calcaire dit de Lys-Saint-Georges datée de l'Éocène supérieur (37,0 Ma - 33,7 Ma), délimite l'espace de la vallée et l'espace du plateau au même titre que la couche d'argiles sableuses à galets, de couleur rougeâtre de la Formation de la Butte de Jeu datée de l'Oligocène au Pliocène (33,9 Ma - 2,58 Ma). Cette couche correspond au contours du plateau allant de Lys-Saint-Georges à Tranzault au sud, à Tésé au nord-est et se prolongeant à l'est. Il est composé d'argiles vertes ou verdâtres passant à des marnes de l'Éocène supérieur, de sables, graviers et galets du Pliocène terminal ou Quaternaire ancien. Cet ensemble de faciès géologiques montre la grande variété de roches et de sédiments présents sur la commune du Lys-Saint-Georges et permet de comprendre la formation du sous-sol avec leurs variations géologiques et ses différences d'altitude.

Le village du Lys-Saint-Georges, perché sur ce plateau, domine donc toute la vallée du Gourdon (fig. 8). Cette position géographique est relativement escarpée puisque trois côtés du bourg sont protégés naturellement par des dénivelés importants. La vallée du Gourdon

³⁸ Affluent de la Bouzanne.

est à une altitude de 168 mètres au-dessus du niveau de la mer. Au nord du bourg, l'altitude varie légèrement au Châtelier qui culmine à 185 mètres. L'église Saint-Léger est à 215 mètres NGF et le château 218 mètres. Le bourg est implanté sur une pointe escarpée, mais assez facile d'accès, présentant néanmoins des zones pentues qui en font un site naturellement protégé et des zones plus douces, favorables à la culture.

1.2 Le cadre administratif et politique

Cette partie a pour but de replacer Lys-Saint-Georges dans l'espace administratif et politique au cours du temps en présentant les statuts administratifs successifs que le bourg a connus pour mettre en lumière le rôle que Lys-Saint-Georges a pu jouer au Moyen Âge.

1.2.1 Du Moyen Âge à la Révolution

Pour connaître le statut administratif et politique de Lys-Saint-Georges au Moyen Âge, il faut s'appuyer sur les sources qui mentionnent certains lieux et toponymes. En 1502, Lys-Saint-Georges acquiert le statut de châtelainie (fig. 9). C'est la plus petite unité du découpage administratif médiéval, mais elle révèle une place privilégiée. En effet, le seigneur châtelain a droit de haute, moyenne et basse justice sur toute la châtelainie, et juge les infractions majeures et mineures³⁹. Ce droit de châtelainie, donné en 1502 par André de Chauvigny, est probablement à mettre en relation avec la proximité entre Gilbert Bertrand et Louis XII à cette époque⁴⁰.

Nous savons qu'avant 1498, Lys-Saint-Georges fait partie des fiefs mouvants de la baronnie de Châteauroux⁴¹⁻⁴². Or, cette baronnie est élevée au rang de comté par Charles VIII, en contrepartie de l'aide apportée par André III, baron de Châteauroux, au cours des guerres d'Italie⁴³. Si Lys-Saint-Georges est un fief⁴⁴ dépendant de Châteauroux, et cela depuis la création du Duché de Berry, voire avant (fig. 10), c'est qu'un des seigneurs du Lys a prêté allégeance aux seigneurs de Châteauroux. D'après les sources⁴⁵, cette allégeance

³⁹ DEBORD, 2000, p. 108.

⁴⁰ FAUCONNEAU-DUFRESNE, 1876, p. 67. Dernier représentant de la famille Chauvigny.

⁴¹ C'est à cette date que la baronnie de Châteauroux devient Comté de Châteauroux.

⁴² FAUCONNEAU-DUFRESNE, 1873, p. 203.

⁴³ COULON, 1981, p. 32.

⁴⁴ DEBORD, 2000, p. 131. Concession d'une tenure à un vassal.

⁴⁵ FAUCONNEAU-DUFRESNE, 1873, p. 201.

se fait sous forme d'hommage lige⁴⁶. Nous sommes donc sûrs que Lys-Saint-Georges est un fief puis une châtelainie dépendant de Châteauroux.

Entre le XV^e et le XVII^e siècle, le domaine du Lys-Saint-Georges est régi par des seigneurs châtelains, mais, dans la première moitié du XVII^e siècle, Balthazar-Louis Bertrand est qualifié de «seigneur du marquisat du Lys-Saint-Georges »⁴⁷. Le domaine prend-il de l'importance ou bien Balthazar-Louis entretient-il des relations étroites avec le roi ou l'un de ces administrés ? On ne le sait mais Paul-François Bertrand, dernier représentant de la famille à Lys-Saint-Georges, sera qualifié de comte⁴⁸. Le titre de comte étant plus important que celui de marquis, il se peut que Paul-François ait, à son tour, attiré l'attention du roi. Le titre de comte revient plusieurs fois dans les siècles suivants, même s'il devient honorifique à partir du XIX^e siècle.

Lys-Saint-Georges a donc connu plusieurs statuts administratifs entre le XV^e et le XVIII^e siècle, mais les raisons précises de ces changements sont encore méconnues.

1.2.2 De la Révolution à nos jours

La Révolution modifie considérablement le cadre administratif français et met en place un système qui perdure jusqu'à nos jours et qui a connu quelques modifications. Lys-Saint-Georges est depuis la Révolution une commune couvrant aujourd'hui 1298 hectares. Elle fait partie de l'arrondissement de La Châtre et du canton de Neuvy-Saint-Sépulchre. Les arrondissements, au même titre que les cantons et les communes, sont créés en 1790. Lys-Saint-Georges, à la suite du regroupement des communes, fait aujourd'hui partie de la Communauté de Communes Val de Bouzanne, avec douze autres localités.

1.3 Toponymie des lieux

L'étude des noms de lieux est nécessaire pour comprendre l'espace sur lequel se situe Lys-Saint-Georges, et a pour but de mettre en évidence les différents noms donnés à Lys-Saint-Georges, et également connaître les noms des lieudits alentours qui, pour la plupart, sont souvent cités dans les sources. Cette recherche est fondée sur une enquête de terrain et sur une recherche archivistique.

⁴⁶ Hommage qui oblige le vassal à servir son suzerain envers et contre tous.

⁴⁷ NEVEU, 1894, p. 272.

⁴⁸ NEVEU, 1894, p. 274.

1.3.1 Lys-Saint-Georges : une multitude d'appellations

La recherche montre que Lys-Saint-Georges est mentionné, dans les textes, de différentes manières. La mention la plus ancienne connue est de 1292⁴⁹. Dans ce document, Jean de Crevant reconnaît tenir de Guillaume de Chauvigny un *haberjagium de Olicio*, autrement dit, le manoir du Lys. L'abbé Lamodière précise qu'en 1298, Lys-Saint-Georges est mentionné dans une charte, non étudiée, sous le nom d'*Olitio*⁵⁰. Au XIII^e siècle il existe bien une entité territoriale portant le nom d'*Olicio* ou *Olitio*. Bien que l'orthographe diverge, il s'agit du même endroit.

En 1434, le bourg est nommé comme *Oblicium sancti georgii*. En 1447, l'Abbé Lamodière relève *Olis Saint Georges* pour désigner le lieu⁵¹. Nous ne savons pas de quels documents proviennent ces mentions mais nous pouvons noter qu'une transformation du nom intervient. Le terme *sancti georgii* a été ajouté : dès lors, faut-il mettre cet ajout en relation avec l'Hôpital Saint Georges ? L'hypothèse reste encore à vérifier.

Deux autres mentions, l'une provenant du Pouillé de Bourges, l'autre, d'origine inconnue mais « étant datée de 1434, parlent de Lys-Saint-Georges comme *parrochia de Olicio et Santi Georgii des Olicio*⁵² ». Il semble que le terme *Olicio* perdure jusqu'à la fin du XV^e siècle car une mention de l'église Saint-Léger dans un incunable de 1499 la nomme comme « *sancti georgii de olicio* ».

En 1540, un document cite l'Hôpital du Lix S. G.⁵³. On trouve aussi des *Lys*, *Lyz*, *Lis*, *Liz* qui se prononcent *Li*. Ces mentions sont fréquentes aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Olicium, selon certains, dérive d'*horreum* qui signifie le grenier et désigne donc un endroit qui servait de stockage⁵⁴. D'autres le traduisent par habitation ou séjour⁵⁵.

L'hypothèse la plus probable, est que *Lys* est un dérivé d'*Olicium*. Par contraction cela donne *Olis*. Le temps et les langues ont fini par transformer *Olicium sancti georgii* ou *Olicio* en Lys-Saint-Georges. Il semble donc difficile d'accorder de l'importance aux dires de Georges Sand qui avançait que le nom Lys-Saint-Georges était né de la rencontre entre Richard Coeur de Lion et Philippe Auguste à cet endroit. Après avoir dépouillé l'intégralité

⁴⁹ AD36, A106.

⁵⁰ AD36, F 1145. Notice sur le Lys-Saint-Georges.

⁵¹ AD36, F1145. Notice sur le Lys-Saint-Georges.

⁵² MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1987, p. 162.

⁵³ AD36, G772.

⁵⁴ MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1987, p. 162.

⁵⁵ NEVEU, 1894, p. 267.

des actes de Philippe Auguste, aucun ne révèle une quelconque rencontre à Lys-Saint-Georges⁵⁶. Cette étude toponymique sera sûrement complétée par les recherches futures après l'étude paléographique de l'intégralité des sources médiévales mentionnant le bourg.

1.3.2 Les lieudits alentours

Autour de Lys-Saint-Georges, nous avons remarqué, sur les plans anciens, les cadastres et la carte IGN, un certain nombre de lieudits aux noms évoquant l'importance du bourg à l'époque médiévale. L'Anglée, Le Châtelier, La Bourse, L'Hôpital, Les Granges, Le Plessis, Richebourg et Fondeville sont présents dans l'espace de la commune (fig. 11).

L'Anglée ou Langler⁵⁷, (fig. 12) au sud-ouest, pourrait traduire une possible présence anglaise, Le Châtelier, situé au nord du bourg, est une ancienne place forte aujourd'hui disparue (fig. 13)⁵⁸. La Bourse, à l'est de Lys-Saint-Georges, pourrait être un lieu de la vie économique (fig. 14) ainsi que les Granges, à l'ouest, un espace agricole important (fig. 15). L'Hôpital correspond à l'emplacement de la maladrerie et pourrait désigner l'espace réservé à cette structure (fig. 16). Richebourg, au nord ouest (fig. 17), et Fondeville, à l'ouest (fig. 18), semblent être des lieux d'habitation élitaires bien qu'aucune structure ne puisse le prouver. En effet, un aveu et dénombrement du 11 août 1660⁵⁹ mentionne René Bertrand, chevalier et seigneur de Coudière, de Richebourg et du Plessis demeurant en sa maison noble de Richebourg⁶⁰.

En ce qui concerne Le Plessis, ce lieudit semble plus important que les autres, puisque plusieurs seigneurs de Lys-Saint-Georges sont aussi seigneurs du Plessis. Situé au sud-ouest du bourg, il est organisé selon deux axes : l'un relie Châteauroux à Neuvy-Saint-Sépulchre, en passant par Jeu-les-Bois, et l'autre relie Buxières-d'Aillac à Mers-sur-Indre, en passant par Lys-Saint-Georges (fig.19). Plessis viendrait du latin *plectre* qui signifie tresser et par extension, désignerait un enclos ou une palissade protégeant un domaine⁶¹. Il se pourrait qu'une maison seigneuriale siègeât à cet endroit bien qu'actuellement ni mention ni trace n'en soient connues.

⁵⁶ DELISLE, 1856.

⁵⁷ AD36, A103/173.

⁵⁸ AD36, F1145. Lys-Saint-Georges, Terre des Coudières. Séparation des biens de 1609.

⁵⁹ Ne descend pas de la branche principale de la famille Bertrand. Lys-Saint-Georges est vraisemblablement une co-seigneurie.

⁶⁰ AD36, A 103/431.

⁶¹ « Plecto, plectre, plex(ui), plexum : tresser. » Larousse, Dictionnaire Latin-Français Français-Latin. 2008.

Tout comme Le Plessis, le Châtelier dépendait des seigneurs de Lys-Saint-Georges. Situé sur un promontoire, il s'agirait d'une résidence seigneuriale. Il appartient à Gilbert I Bertrand au tournant du XV^e-XVI^e siècle⁶². Nous savons qu'en 1609, le Châtelier devient propriété de Charles Bertrand au détriment de son frère Gilbert III Bertrand, seigneur du Lys, de Grandesse et de Morteclaire⁶³. Il semble que Gilbert, quatrième du nom, fût aussi seigneur du Châtelier. Il est fort probable que Gilbert IV était seigneur du lieu en partie et que la seigneurie de Lys-Saint-Georges fût dirigée sur un modèle de co-seigneurie. Néanmoins, le manque de sources ne permet pas de l'affirmer.

En 1698 le Châtelier devient la propriété de la famille de Boislinard par le mariage de Madeleine Bertrand avec Charles de Boislinard. D'après l'emplacement géographique et topographique, on pourrait qualifier le Châtelier de défense avancée protégeant l'accès nord-nord-est de Lys-Saint Georges.

Bien qu'il n'existe pas ou peu de documentation nous décrivant ces lieudits, nous pouvons quand même, par l'étude des noms, arriver à des conclusions plutôt fiables. Pour beaucoup, Lys-Saint-Georges aurait été une ville plus qu'un bourg : sans opérations archéologiques, il nous est impossible de prouver l'existence d'une entité urbaine conséquente car il n'existe aucune carte médiévale représentant le bourg.

Chapitre deuxième : Histoire du Lys et de ses seigneurs

2.1 Une origine antique ?

Bien que ce travail de recherche traite de Lys-Saint-Georges à la période médiévale, il est intéressant de se demander si une quelconque forme d'habitat antique était présente. Tout d'abord, aucune source textuelle dépouillée ne mentionne d'implantation antique sur la commune. Les vues aériennes ne permettent pas d'en savoir plus. L'étude de la *Carte Archéologique de la Gaule du département de l'Indre* ne permet pas non plus de localiser des vestiges car aucune découverte archéologique n'est mentionnée. Cela est dû à l'absence de recherches et donc de découvertes sur la partie est du canton de Neuvy-Saint-Sépulchre⁶⁴. Il n'existe pas non plus de lieudits dont les toponymes pourraient permettre d'identifier l'emplacement de vestiges. Récemment, après visualisation de

⁶² NEVEU, 1894, p. 271.

⁶³ AD36, F1145 Lys-Saint-Georges, Le Châtelier, p. 2.

⁶⁴ PROVOST, 1992, p.191.

quelques clichés de la tour-maîtresse, Paul Van Ossel, professeur d'archéologie de la Gaule romaine à l'Université Paris-Nanterre, suggérait qu'une partie des moellons employés pour la construction de la tour avaient un gabarit similaire à des moellons dits gallo-romains. Il n'excluait pas la présence d'une villa ou d'un édifice antique à proximité. Ce propos est à nuancer car il s'agit d'une interprétation d'après photographie qui ne prouve en rien la présence d'un bâtiment.

À ce stade de la recherche, il est impossible de dire si le territoire olicien a été habité ou exploité pendant la période gallo-romaine.

2.2 Du XIII^e siècle à la première moitié du XV^e siècle à Lys-Saint-Georges

L'histoire de Lys-Saint-Georges ne peut être relatée sans évoquer les différentes familles ayant possédé, administré et entretenu le château ainsi que le bourg alentour. Les sources médiévales et modernes documentent plus l'histoire des Grands que celle du peuple. Ainsi nous connaissons plus ou moins en détail les seigneurs et autres chevaliers, ce qui nous permet de retracer l'histoire d'un site avec la généalogie de familles nobles. C'est le cas de Lys-Saint-Georges qui changea plusieurs fois de main.

Les sources textuelles nous ont permis d'établir une généalogie fiable, fondée sur des connaissances variables selon la période étudiée. Ainsi, avant le XV^e siècle, les filiations sont plus compliquées à retracer.

2.2.1 Quand Lys-Saint-Georges appartenait aux seigneurs de Crevant

La mention la plus ancienne concernant famille de Crevant date de 1264. Il s'agit d'une transaction entre Guillaume de Chauvigny, seigneur de Châteauroux, et Hemery de Crevant (fig. 20)⁶⁵. Le seigneur de Châteauroux se réserve la punition des cas de crimes en ladite justice du Lys⁶⁶. Leurs armes sont écartelées d'argent et d'azur⁶⁷ (fig. 21). Le lignage de Crevant existait-il avant la fin du XIII^e siècle ou est-il apparu à cette époque et est-il le résultat d'un anoblissement ou d'une prise de nom d'un lieu, par exemple Crevant dans le sud du Berry ? Il semble que cette famille soit originaire de Touraine d'après le *Dictionnaire des anciennes familles du Berry*⁶⁸.

⁶⁵ AD36, A 106.

⁶⁶ AD36, F1483.

⁶⁷ DE LA THAUMASSIÈRE, 1865, tome II, p. 380.

⁶⁸ DE MARANSANGES, 1926, p. 192.

Si la première mention d'un seigneur de Crevant est datée de 1264, une description de 1302 est plus complète et constitue le point de départ de la recherche généalogique effectuée sur cette famille⁶⁹. Néanmoins, un document de 1292 précise que Jean de Crevant, chevalier et seigneur du Lys-Saint-Georges « reconnaît tenir de noble homme Guillaume de Chauvigny (1250-1322), son manoir du Lys⁷⁰ ». Ce même document énumère toutes les possessions du seigneur.

Archambault de Crevant se marie en 1302. Les sources ne mentionnent pas le nom de sa femme. Une autre mention nous indique qu'il est toujours vivant en 1334 et probablement décédé en 1339⁷¹. On peut en déduire que ce personnage est né dans la deuxième moitié du XIII^e siècle.

Nous pouvons alors établir une généalogie plutôt fiable. Archambault, premier du nom, a trois fils, Hugues, Guillaume et Olivier. Le premier continue la lignée des de Crevant d'Humières, le second semble être l'ancêtre de la famille de Crevant implantée en Berry. Rien ne dit ce qu'est devenu Olivier de Crevant. Nous ne nous attarderons pas sur la descendance d'Hugues de Crevant car la branche d'Humières⁷² est implantée en Normandie et en Picardie et ne semble pas interagir avec la branche berrichonne du même nom. Cette dernière semble donc descendre de Guillaume de Crevant, fils d'Archambault I de Crevant. Guillaume est marié à Jeanne de la Châtre⁷³ et est seigneur de Maubranche⁷⁴. Les cartes actuelles signalent une localité de Maubranche à l'est de Bourges. Même si cette seigneurie est éloignée de Crevant, il est fort possible que la famille de Crevant ait acquis cette terre. De son mariage avec Jeanne de la Châtre, Guillaume de Crevant a un fils, Archambault deuxième du nom. Comme son père, il est seigneur de Maubranche, mais aussi de Villemort, de Marmagne et du Lys-Saint-Georges⁷⁵. Il est marié à Catherine de Rochedragon, fille de Pierre de Rochedragon, avec

⁶⁹ DE MARANSANGES, 1926, P. 192.

⁷⁰ AD36 A106. *Foedum Johannis de Crevanto*. « Jean de Crevant, chevalier, seigneur du Lys-Saint-Georges, reconnaît tenir de noble homme Guillaume de Chauvigny, son manoir du Lys. »

⁷¹ DE LA THAUMASSIÈRE, 1865, tome IV, p. 100.

⁷² Localité de la région Nord-Pas-de-Calais.

⁷³ La date du mariage est inconnue mais la famille de la Châtre est bien connue en Berry.

⁷⁴ Les sources mentionnent Guillaume de Crevant comme seigneur de Maubranche en 1375. DE LA THAUMASSIÈRE, 1865, tome III, p. 188.

⁷⁵ Villemort est une localité située en Poitou-Charentes, au sud ouest de Le Blanc (Indre). Marmagne est une localité située à l'ouest de Bourges.

laquelle il a une fille, Antoinette⁷⁶. C'est par l'alliance de cette dernière avec Jousseume Bertrand que le Lys-Saint-Georges devient propriété de la famille Bertrand en 1440⁷⁷.

La question que nous pouvons nous poser est la suivante : comment la seigneurie du Lys-Saint-Georges est-elle devenue possession de la famille de Crevant ? Un document daté de 1292, permet d'affirmer que Jean de Crevant reconnaît tenir Lys-Saint-Georges de Guillaume de Chauvigny, seigneur de Châteauroux⁷⁸. Nous savons donc qu'à la fin du XIII^e siècle, la famille de Crevant est déjà implantée au Lys. Analyser ce document pourrait nous permettre de savoir pourquoi Guillaume de Chauvigny fait don du Lys à Jean de Crevant. Quoi qu'il en soit, les dates correspondent et accèdent la main mise de la famille de Crevant sur le territoire ollicien. Bien que les sources soient peu nombreuses concernant cette famille, nous avons réussi à tisser une histoire stable et cohérente qui mène jusqu'en 1440, à la famille Bertrand.

2.2.2 Le bourg et sa morphologie à cette période

Aucune carte ne nous précise à quoi ressemblait Lys-Saint-Georges entre le XIII^e et la première moitié du XV^e siècle (fig. 22). Il est alors difficile de savoir quelles infrastructures étaient en place à cette période et quels étaient les axes autour desquels elles s'articulaient. Néanmoins les sources textuelles apportent quelques indices. Malgré les lacunes, il est fort possible que les axes routiers et autres chemins en place de nos jours reprennent plus ou moins le tracé des axes médiévaux. En ce qui concerne les bâtiments civils, leur emplacement n'est pas connu, mais il va sans dire qu'ils devaient s'organiser autour des pôles principaux.

Les pôles que sont l'église, le château et la léproserie, sont les mieux référencés par les sources⁷⁹. De ce fait, les sources et les éléments architecturaux situent la construction de l'église entre le XII^e et le XIII^e siècle⁸⁰. Son emplacement n'a jamais changé. En ce qui concerne le château, quelques mentions rapportent qu'avant le château actuel édifié au XV^e siècle, une « forteresse médiévale » se tenait à cet emplacement⁸¹. Cet ancien *castrum* aurait eu la même emprise que le château actuel ou aurait été légèrement plus au

⁷⁶ DE LA THAUMASSIÈRE, 1865, tome III, p. 188.

⁷⁷ NEVEU, 1894, p.270.

⁷⁸ AD36, A106.

⁷⁹ DE MONTIGNY, 2004, p.248.

⁸⁰ L'acte de fondation a disparu.

⁸¹ MASSEREAU, 1905, p.1 ; DE MONTIGNY, 2011, p.316 ; NEVEU, 1894, p.268.

nord-nord-est. Aucune source textuelle ou iconographique ne nous permet de le confirmer. L'étude complète du château montrera de quelle période datent ses fondations. La construction de la maladrerie est aussi située au XIII^e siècle par les auteurs modernes⁸². Bien qu'éloignée du village et que les axes de communication aient évolué, son agencement a connu des modifications à prendre en considération pour la restitution.

Il est difficile d'imaginer Lys-saint-Georges à la période médiévale, tout d'abord parce qu'il ne reste que très peu de vestiges des XIII^e-XV^e siècles et ensuite parce que les sources sont peu nombreuses et dans un état de conservation moyen. Le plan morphologique du bourg pour cette période n'est fondé que sur des hypothèses qui nécessiteraient d'être appuyées par des fouilles archéologiques, par l'étude approfondie des bâtiments et parcelles ou par la prospection géophysique ou électrique.

2.3 Le XV^e siècle et la première moitié du XVI^e à Lys-Saint-Georges

2.3.1 La famille Bertrand ou l'apogée d'un bourg castral

La famille Bertrand est une vieille famille de chevaliers et seigneurs, dont l'histoire est mal connue avant le XV^e siècle (fig. 23). Leurs armes étaient de gueules et d'hermines supportées par deux lions d'or avec comme devise *Plutôt Mourir que Faillir*⁸³ (fig. 24). L'histoire de cette famille est un peu mieux connue lorsqu'elle devient maîtresse de Lys-Saint-Georges.

En 1440, Archambault II de Crevant, seigneur du Lys-Saint-Georges et de Villemort, marie sa fille Antoinette à Jousseaume Bertrand, fils aîné d'Hector Bertrand, seigneur de Pallière⁸⁴. À cette occasion, Jousseaume devient seigneur du Lys-Saint-Georges. Neveu et Devailly mentionnent à cette même période Lys-Saint-Georges comme bien de Jacques Coeur⁸⁵. La question se pose de savoir si la famille Bertrand est toujours maîtresse des lieux. Dans l'affirmative, Jousseaume est-il un seigneur administrant une des terres du marchand ou doit-on considérer que Jacques Coeur n'a jamais été le propriétaire du Lys ? Cette question reste en suspens. Le travail en archives n'a pu établir si Jousseaume était un vassal d'Archambault de Crevant ou s'il était maître du domaine rattaché au Lys. Quoi

⁸² Comme pour l'église, l'acte de fondation est introuvable tout comme le cahier des comptes. DE MONTIGNY, 2011, p.248.

⁸³ MASSEREAU, 1904 ; *Potius mori quam foedari*.

⁸⁴ NEVEU, 1894, p.270.

⁸⁵ NEVEU, 1894, p.269. DEVAILLY, 1987, p.161.

qu'il en soit, naissent de l'union de Jousseaume et Antoinette, deux enfants, Jean et Gilbert.

Le premier est seigneur et chevalier de Villemort et devient maître d'hôtel du roi, son chambellan⁸⁶ et conseiller ainsi que capitaine des archers. Il épouse Catherine de Comborn en 1480 avec laquelle il a sept enfants, dont un, Jean, deuxième du nom, sera aumônier du roi⁸⁷.

Gilbert, premier du nom, succède à son père Jousseaume en qualité de chevalier et de seigneur de Lys-Saint-Georges, du Châtelier⁸⁸ et de Jeu⁸⁹. Une source tirée du Trésor des chartes nous indique qu'en 1488 les terres de Lys-Saint-Georges sont données à son frère Jean Bertrand, suite à la destitution de Gilbert I par le roi Charles VIII. La raison semble liée à la participation de Gilbert I Bertrand à une révolte contre le roi⁹⁰. Toutefois, cette mise à l'écart fut de courte durée car ce dernier embrasse la carrière de conseiller et de chambellan du roi, capitaine des archers de la garde du duc d'Orléans en 1497 et devient gouverneur du Berry en 1498⁹¹. Cette même année, Gilbert I Bertrand est réhabilité par Louis XII. Cette même source précise de surcroît qu'en juillet 1493, Gilbert I Bertrand reçoit l'autorisation de relever son château ruiné par la guerre⁹². Cette source constitue la preuve que Lys-Saint-Georges servit sans doute de place forte qu'Anglais et Français se sont disputée. Ces événements et les postes occupés par Gilbert I Bertrand montrent l'importance de la place de cette famille dans le Berry ainsi que les liens que les Bertrand entretenaient avec le pouvoir royal et plus particulièrement avec Louis XII. De plus il semble que le règne de Gilbert I Bertrand fut profitable au village puisque qu'est fait mention de la création de deux foires⁹³ en juin 1493 à la demande du seigneur (fig. 25).

⁸⁶ Officier de cour qui était chargé de tout ce qui concernait le service intérieur de la chambre d'un souverain. (LAROUSSE)

⁸⁷ NEVEU, 1894, p.271.

⁸⁸ NEVEU, 1894, p. 271.

⁸⁹ AD36, A 2/2.

⁹⁰ CHEVALIER, 1993, p. 440.

⁹¹ AD36, F 1145.

⁹² CHEVALIER, 1993, p. 468.

⁹³ CHEVALIER, 1993, p. 483.

Nous savons que Gilbert I Bertrand est toujours seigneur du Lys en 1500 car le château accueille comme prisonnier Ludovico Sforza, duc de Milan⁹⁴, mentionné comme captif à Lys-Saint-Georges⁹⁵. Fait prisonnier pendant les guerres d'Italie, il tente de s'échapper du Lys en 1502, en vain. Il est transféré par la suite à Loches où il meurt en 1508. Si Louis XII envoie Ludovico Sforza à Lys-Saint-Georges, c'est tout d'abord parce que la seigneurie est dans des contrées reculées, loin des guerres d'Italie, mais aussi parce qu'il a une grande confiance en Gilbert I Bertrand. C'est à la même période, en 1502, que Lys-Saint-Georges est élevé au rang de châtellenie⁹⁶ par André III de Chauvigny et acquiert un droit de haute, moyenne et basse justice. Les relations entre les Bertrand et le pouvoir royal sont toujours étroites.

Gilbert I Bertrand a été marié deux fois. Sa seconde épouse, Anne Henriquez⁹⁷ lui donne plusieurs enfants dont Gilbert⁹⁸ à l'origine de la branche des Bertrand du Chassin⁹⁹.

Son autre fils, François Bertrand, fut seigneur du Lys, de Caudières et de Courtevault. Panetier¹⁰⁰ de Marguerite de Navarre, il épouse Gilberte du Moutier le 27 juin 1503 et devient vicomte de Bourges par sa femme en 1511¹⁰¹. En deuxième noce, il épouse Marguerite de Bressolles le 11 janvier 1518 avec laquelle il a plusieurs enfants.

2.3.2 Le développement architectural et urbanistique du bourg

La deuxième moitié du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle semblent constituer la période à laquelle Lys-Saint-Georges acquiert une importance croissante (fig. 26). La présence de la famille Bertrand coïncide avec un changement du paysage ollicien.

Les axes de circulation n'évoluent sans doute que très peu tandis que l'église et le château connaissent une mutation importante. L'église est dotée d'une chapelle seigneuriale de style flamboyant au tournant du XV^e et du XVI^e siècle. L'adjonction d'une chapelle nord est

⁹⁴ FAUCONNEAU-DUFRESNE, 1876 ; NEVEU, 1894 ; DE LA TRAMBLAIS et *alii*, 1882 ; DE MONTIGNY, 2011, p. 316.

⁹⁵ *Et ambo prisonarii, dictus videlicet patruus in loco du Lis Saint George in biturica...*

⁹⁶ Unité de découpage administratif.

⁹⁷ Ou Henrique dans certaines sources.

⁹⁸ N'est pas considéré comme deuxième du nom car ne fait pas parti de la branche principale de la famille Bertrand.

⁹⁹ Le Chassin est une commune de l'Indre située à 6 kilomètres sud-est de Lys-Saint-Georges.

¹⁰⁰ Officier du service de bouche de la maison du roi, chargé du pain et du couvert. (LAROUSSE)

¹⁰¹ AD36, F 1145.

à situer dans la même période. C'est sans doute à ce moment que se crée la place sur laquelle se tient l'église. En effet, en 1493, Gilbert Bertrand reçoit le droit de créer deux foires en la seigneurie du Lys ce qui suppose qu'un espace suffisamment important est disponible¹⁰². On peut penser que cette place était le centre névralgique du bourg.

En ce qui concerne le château, il prend l'aspect et l'emplacement que nous lui connaissons aujourd'hui. Gilbert I Bertrand est l'instigateur de la construction du « portail du château du Lys » et de la « grosse tour »¹⁰³. Le portail correspondrait à l'actuel châtelet d'entrée et la « grosse tour » à la tour-maîtresse. Si cette dernière date de la fin du XV^e, ou du début du XVI^e siècle, il reste à savoir s'il en existait une avant.

Les maisons actuelles n'ont pas de faciès architectural représentatif de cette période, mais il se peut que les habitations et boutiques aient été construites à l'emplacement des bâtiments actuels du centre du bourg.

Les mutations morphologiques au tournant du XV^e siècle et du XVI^e siècle à Lys-Saint-Georges, donnent au bourg un aspect proche de celui que nous connaissons et amorcent son organisation spatiale.

2.4 De la deuxième moitié du XVI^e siècle à la première moitié du XVIII^e siècle

2.4.1 La famille Bertrand : de l'apogée à la chute

François Bertrand et Marguerite de Bressolles ont donc plusieurs enfants dont Gilbert, deuxième du nom, chevalier, est seigneur de Lys-Saint-Georges, de Boucquot et du Vignaux, cornette du ban et de l'arrière-ban de Haute et Basse-Marche et du Bourbonnais¹⁰⁴⁻¹⁰⁵. En mai 1556, il épouse Louise de Barbançois, fille de Charles de Barbançois, seigneur de Sarzay. Il décède avant l'année 1590.

Son fils, Gilbert¹⁰⁶, troisième du nom, fait à son tour chevalier, devient seigneur du Lys ainsi que de Grandesse et de Morteclair aux alentours de 1590¹⁰⁷. Gilbert III Bertrand meurt le 28 janvier 1642.

¹⁰² CHEVALIER, 1993, p.467.

¹⁰³ AD36, F 1145.

¹⁰⁴ Officier portant l'étendard d'une compagnie. (LAROUSSE)

¹⁰⁵ Ensemble des vassaux convoqués. (LAROUSSE)

¹⁰⁶ Baptisé en 1605. AD36, F1145.

¹⁰⁷ Localités inconnues.

De son union avec Catherine de Barbezières sont nés six enfants dont Balthazar-Louis Bertrand, chevalier et surtout marquis de Lys-Saint-Georges et seigneur de Grandesse¹⁰⁸.

C'est le premier membre de la famille à arborer le titre de marquis ce qui suggère un changement de statut du Lys. Il se peut que son poste de gentilhomme du roi l'ait grandement aidé dans l'acquisition de ce titre. À un certain Étienne Béguin, il donne ainsi « provisions de bailli et lieutenant de la justice et châtellenie du Lys en 1644 »¹⁰⁹. Le 28 avril 1637, il épouse Marie-Renée de Baygnan, fille de Charles de Baygnan, seigneur de La Briennerie, avec laquelle il a six garçons et six filles¹¹⁰. Balthazar-Louis Bertrand décède le 21 février 1660.

Son fils aîné, Gilbert, quatrième du nom, est chevalier et marquis de Lys-Saint-Georges, du Châtelier, de la Bergère et du Plessis. De son mariage avec Marie de Sigongné le 11 juillet 1663, il a plusieurs descendants.

Son fils aîné, Balthazard-Louis, chevalier et marquis de Lys-Saint-Georges, demeure sans enfants de son union avec Marie Charlotte de Chauvron. Le 8 mai 1712, il lègue ses possessions à son cousin Pierre Bertrand et meurt le 11 septembre 1731.

Ainsi la descendance des Bertrand, sans être directe, perdure. Pierre Bertrand, chevalier et seigneur de Villebussière, du Grès, du Vost et de l'Avis¹¹¹ devient donc seigneur du Lys. Le 13 janvier 1705, il épouse sa cousine germaine Marguerite de Bridiers.

De cette union naît Paul-François Bertrand, baptisé le 20 septembre 1707, héritier et dernier seigneur de la lignée des Bertrand en France. À la mort de son père, il devient chevalier, seigneur et comte de Lys-Saint-Georges. Il épouse Antoinette de Hallot le 26 novembre 1733.

L'année 1737 marque la fin de la domination des Bertrand sur la seigneurie du Lys-Saint-Georges. Les sources nous rapportent qu'une affaire de meurtre concerne le seigneur Paul-François, fils de Pierre Bertrand¹¹². Les témoignages recueillis affirment que les relations entre ce personnage et le prêtre Claude Rahon étaient difficiles, et les deux protagonistes ne se privaient pas d'afficher leur conflit. Le 27 juillet 1737, le corps de

¹⁰⁸ Gère un marquisat. Désigne une seigneurie située en frontière, en marche. Elle est composée de trois baronnies et de trois châtellenies ou bien de deux baronnies et de six châtellenies.

¹⁰⁹ AD36, F1145.

¹¹⁰ ou Baignan.

¹¹¹ Villebussière pourrait correspondre à Villebuxière dans l'Indre. Les trois autres localités ne sont pas connues par les cartes.

¹¹² AD36, F1145 : pièces de procédure à l'occasion de l'assassinat du sieur Rahon, curé du Lys-Saint-Georges, par le sieur Bertrand, comte du Lys ; GUILLAUME, 1987, p. 34.

Claude Rahon est retrouvé entre les lieudits Les Granges et Le Bourg, dans le pré des Fourches¹¹³. Les divers témoignages nous permettent de savoir que le seigneur du Lys avait dîné la veille chez Lazare Pérignat, habitant aux Granges, que le curé y était passé, puis qu'ils avaient fait la route ensemble jusqu'au bourg après huit heures du soir. Le curé a été tué par un coup de pieu de bouchure¹¹⁴. Les chirurgiens ayant exhumé et examiné le corps inhumé dans l'église Saint-Léger notent « une fracture à la tête du côté droit et la pariétale entièrement emportée et les membranes qui font l'enveloppe de la substance du cerveau entièrement déchirée et la substance médullaire du cerveau en partie emportée hors du crâne». S'ajoute à cette blessure « une fracture à la mâchoire inférieure aux deux parties latérales et deux dents cassées de ladite mâchoire»¹¹⁵. Paul-François Bertrand est très vite soupçonné par les enquêteurs venus de Châteauroux. Il ne réagit pas aux injonctions et fuit en Espagne où la lignée des Bertrand du Lys perdure.

Le domaine ainsi que tous les biens mobiliers sont saisis par la justice et mis en vente. La vente est signée le 3 mars 1742 en faveur de Pierre Robin de Varennes dit aussi Pierre d'Orsanne. Peu de sources mentionnent la vente du domaine à la famille d'Orsanne et sans elles nous aurions pu penser que la famille Du Breuil du Bost de Gargillesse en aurait été l'acquéreur¹¹⁶. Nous savons que Pierre d'Orsanne était receveur des tailles à Issoudun et qu'il est le père d'Antoine Hyacinthe d'Orsanne, seigneur de Montlévic. Pierre d'Orsanne ne lègue pas le domaine du Lys-Saint-Georges à son fils mais à sa petite fille Françoise-Marie d'Orsanne, fille d'Antoine Hyacinthe d'Orsanne et de Marie Robin de la Cotardière. Par son mariage avec Louis Charles Pierre du Breuil du Bost de Gargillesse, Françoise-Marie fait passer le domaine ollicien sous la main de la famille de son mari.

On peut donc penser que la famille d'Orsanne a acheté le domaine du Lys-Saint-Georges en 1742 dans le but d'étendre son emprise territoriale, mais le peu de temps qu'elle l'a conservé laisse penser que les terres et le château étaient en mauvais état. En effet, les textes de l'époque affirment que le château a subi des dégâts considérables au XVII^e siècle et que seul le logis était habitable¹¹⁷.

L'année 1737 marque donc la fin de la domination des Bertrand qui aura duré environ trois siècles.

¹¹³ Les pièces de procédures contiennent les témoignages de 19 témoins indirects.

¹¹⁴ GUILLAUME, 1987, p. 34.

¹¹⁵ AD36, F1145. Procès criminel du Lys-Saint-Georges.

¹¹⁶ NEVEU, 1894, p. 269-270 ; GUILLAUME, 1987, p. 34.

¹¹⁷ AD36, 1 J 613. Saisie Judiciaire.

Certaines sources nous apprennent que cette famille soucieuse de la défense de ces terres, se souciait également de la gestion de son domaine et des gens y habitant¹¹⁸.

2.4.2 Évolution morphologique du paysage ollicien

La morphologie du bourg ne connaît pas d'évolution importante entre le XV^e siècle et la fin du XVI^e siècle. L'absence de plans et de cartes empêche la bonne compréhension de l'évolution du bourg. Néanmoins, au XVIII^e siècle, apparaissent les premières descriptions. Elles sont le résultat de l'enquête liée au meurtre du prêtre Rahon et sont centrées sur le château. Bien que son état soit médiocre, elles permettent de caractériser l'espace occupé par l'édifice. Elles ne donnent aucun détail sur le bourg.

Même si les descriptions concernant le bourg sont presque inexistantes, certaines sources textuelles permettent de connaître partiellement la morphologie de Lys-saint-Georges entre le XVI^e et le XVIII^e siècle (fig. 27). Ainsi c'est à cette période chronologique que disparaîtrait le logis des malades au lieudit L'Hôpital¹¹⁹. L'examen architectural mené sur les maisons du centre du bourg et des lieudits a montré que certaines pouvaient être datées du XVII^e siècle. L'église et les voies de communication de changent pas. Rien n'est dit concernant les bâtiments civils médiévaux, peut-être sont-ils détruits lors d'un conflit ? On ne le sait.

2.5 De la deuxième moitié du XVIII^e siècle au XXI^e siècle

2.5.1 La famille du Breuil du Bost de Gargillesse

La famille du Breuil est une ancienne maison d'origine chevaleresque mentionnée dès la fin du XIV^e siècle (fig.28) . Leurs armes sont de gueules à une manche mal taillée ou hache d'armes antique d'argent (fig. 29)¹²⁰.

Le plus ancien nom connu est celui de Pierre du Breuil¹²¹. Nous ne connaissons pas ses dates de vie mais il semblerait qu'il soit vivant en 1399¹²². Il épouse Marie Ajasson, à une date inconnue, et a pour seul fils Jean du Breuil.

¹¹⁸ MASSEREAU, 1904, p. 421.

¹¹⁹ DE MONTIGNY, 2004, p. 248.

¹²⁰ RÉVÉREND, 1898, p.6. ; DE MARANSANGES, 1926, p.116.

¹²¹ DE MARANSANGES, 1926, p. 116.

¹²² DE LA THAUMASSIÈRE, 1865, Tome IV, p. 333.

Ce dernier est qualifié de seigneur de Peux¹²³ et épouse Louise Guerin. De cette union naissent deux garçons, Jean II du Breuil et Christophe du Breuil¹²⁴.

Jean II est l'époux d'Antoinette de la Cour et a pour fils unique Guyot du Breuil¹²⁵, père de Jean III du Breuil. Les informations sur Jean III sont plus nombreuses : il se marie avec Gabrielle du Bost le 15 mai 1569 et est le père de René du Breuil. Ce dernier se marie en septembre 1609 avec Anne Girard. De cette union naissent quatre enfants. En 1609, Anne du Breuil, en 1610 Gabrielle du Breuil, en 1612, Charles du Breuil du Bost, seigneur de Peux, du Broutet et de Gargillesse puis Marguerite du Breuil dont la date de naissance est inconnue.

C'est à ce moment-là que se crée le nom du Breuil du Bost de Gargillesse. Charles du Bost, frère de Gabrielle du Bost et épouse de Jean du Breuil III, fait de René du Breuil, son neveu, le légataire universel de ces biens le 11 décembre 1609, à la condition qu'il prenne son nom¹²⁶. De ce fait, les deux familles ne font plus qu'une et leurs armes sont, à partir de 1609, de gueules à une manche mal taillée ou hache d'armes antique d'argent (armes de la famille du Breuil) et d'azur au chevron d'or, accompagné de trois glands avec leur coupettes de même (armes de la famille du Bost) (fig.30). Le fils de René du Breuil prend alors comme nom Charles du Breuil du Bost. Il épouse Anne de Chamborant et a pour seul fils Etienne du Breuil du Bost de Gargillesse né en 1670. Ce dernier épouse Marie Chézault et a deux enfants, Louis du Breuil du Bost de Gargillesse et Marie du Breuil de Gargillesse. Louis se marie le 19 septembre 1739 avec Anne Olympe Thérèse Rozée de Chevigny. De cette union naissent deux fils, Louis Charles Pierre du Breuil du Bost de Gargillesse et Louis Laurent du Breuil du Bost de Gargillesse et une fille, Geneviève Louise du Breuil du Bost de Gargillesse.

Louis Charles Pierre serait né peu avant 1750 et décédé dans la première moitié du XIX^e siècle. Il se marie le 14 janvier 1776 à Bourges avec Françoise-Marie d'Orsanne, fille d'Antoine Hyacinthe d'Orsanne. Ce mariage est important pour comprendre l'appartenance familiale du Lys-Saint-Georges, puisque le domaine passe aux mains de la famille du Breuil du Bost de Gargillesse. De l'union entre Françoise-Marie d'Orsanne et Louis Charles Pierre du Breuil du Bost de Gargillesse naissent deux garçons, Antoine Charles du Breuil du Bost de Gargillesse et Anne-Gabriel du Breuil du Bost de Gargillesse. Anne Gabriel, né le 25

¹²³ La seule localité de Peux connue à ce jour se situe en Midi-Pyrénées au sud-ouest de Millau.

¹²⁴ DE LA THAUMASSIÈRE, 1865, Tome IV, p.333.

¹²⁵ Nous ne connaissons ni ses dates de vie, ni ses qualités.

¹²⁶ DE MARANSANGES, 1926, p. 116.

janvier 1778, est comte de Gargillesse et seigneur du Lys-Saint-Georges. Il épouse en août 1834 Coralie Guyon de Guercheville et décède le 8 mars 1863. Ils ont un fils, Marie Charles Ludovic du Breuil du Bost de Gargillesse, et une fille, Irène du Breuil du Bost de Gargillesse. Marie Charles Ludovic, né en 1806, porte le titre de vicomte de Gargillesse et seigneur du Lys-Saint-Georges. Il fut élève de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr entre 1824 et 1826 puis lieutenant au premier régiment de dragons en 1837. Née le 31 mai 1837, de son union avec Clémentine de La Barre, Marie-Eugénie-Emmeline du Breuil du Bost de Gargillesse est la dernière représentante de la famille du Breuil du Bost de Gargillesse, et se marie le 8 avril 1862 avec Anatole Bernard de la Barre de Danne.

2.5.2 La famille de Danne : sauvegarde du patrimoine ollicien

La famille de la Barre de Danne devient donc propriétaire du château de Lys-Saint-Georges en 1862. Cette famille dont l'origine est inconnue et qui ne figure pas dans les sources généalogiques avant le XVII^e siècle, est néanmoins présente à Lys-Saint-Georges, car le nom de Danne est inscrit sur les plans établis par l'architecte Alfred Dauvergne pour les projets de restauration du château (fig. 31). Ces plans de 1877 témoignent donc non seulement de la présence de cette famille mais aussi de son projet de restaurer, au moins en partie, le château. D'après les propriétaires actuels et par tradition orale, le vicomte de Danne aurait voulu faire de ce château, un lieu romantique. Cet effet de mode se traduit à Lys-Saint-Georges par le démantèlement partiel de certaines tours et la mise en végétation de certaines parties de l'édifice. Ces propos sont à nuancer car il est plus probable que certaines tours étaient déjà ruinées. Il faut tout de même souligner que sans la restauration du logis, celui-ci serait aujourd'hui ruiné ou en très mauvais état de conservation.

2.5.3 Les propriétaires aux XX^e et XXI^e siècles

Nous ne nous attarderons pas sur les propriétaires des XIX^e et XX^e siècles même si des noms comme Mausabré et De Reviers de Maury semblent être liés à Lys-Saint-Georges. Une étude généalogique serait pertinente. Bien qu'à cette période, les distinctions nobles ne soient plus que des particules sans statut juridique, ces propriétaires perpétuent ce que les familles plus anciennes ont fait en ce lieu, à savoir le protéger de la destruction et le mettre en valeur. Actuellement, la propriété est divisée en plusieurs parts depuis le décès de Madame de Reviers en 2013. Le château n'est plus habité et certaines parties, notamment le donjon, présentent des risques d'effondrement. Les propriétaires actuels font leur possible pour maintenir le monument en élévation. Bien que ce dernier soit inscrit sur

les listes des Monuments Historiques depuis 1969, certaines parties menacent de s'effondrer car aucune opération récente de restaurations n'a eu lieu.

2.5.4 La transformation urbanistique du bourg

De nombreuses mutations morphologiques s'opèrent entre la fin du XVIII^e siècle et le XXI^e siècle (fig. 32). Contrairement aux périodes antérieures, les sources renseignent mieux sur le paysage ollicien.

Le plan du cadastre, dit napoléonien, de 1832 est le premier connu représentant Lys-Saint-Georges et ses alentours. Le cadastre actuel est aussi une source précieuse pour comprendre l'évolution du bourg de la Révolution à nos jours.

D'après le plan cadastral de 1832, le bourg s'organise autour du château et de l'église. La Révolution a laissé des traces sur le château mais il ne semble pas qu'elle ait affecté la morphologie du bourg¹²⁷. Le château est démilitarisé, la partie haute de la tour-maîtresse est démantelée, l'escalier est scié et les éléments défensifs sont mis hors d'usage. Le presbytère est construit en 1762 au sud de l'église, en bordure de la place du bourg¹²⁸. Des habitations sont présentes, sur le plan, au centre du bourg et correspondent pour la plupart à des bâtiments datables du XVII^e siècle. L'église et la léproserie ne semblent pas modifiées à cette période et le cimetière est visible en avant de la façade ouest de l'église¹²⁹. Les axes de communication représentés, composés d'un axe principal et de chemins forestiers, sont ceux que nous connaissons actuellement.

Le cadastre actuel diffère avec le cadastre napoléonien de 1832 en raison des multiples mutations que connaît Lys-Saint-Georges entre les deux périodes (fig. 23). En effet, plusieurs bâtiments à but agricole et résidentiel sont construits, mais à des dates indéterminées. La voie principale en direction de Neuvy-Saint-Sépulchre est déviée. Anciennement en ligne droite, elle est repensée et suit une courbe qui descend vers le Gourdon. Cette réfection change le rôle de la place de l'église. La partie nord de l'ancien tracé anciennement carrossable est convertie en impasse et dévolue à la circulation piétonne. Le sud de la place fait en revanche partie du *Plan de traverse* de Lys-Saint-Georges de 1889 et compose la route départementale actuelle qui traverse le bourg. En

¹²⁷ MASSEREAU, 1904, p. 422. ; MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1984, p.162-171.

¹²⁸ AD36, F1145. Lys-Saint-Georges, Presbytère.

¹²⁹ Aucune source ne mentionne l'emplacement du cimetière avant le cadastre de 1832.

1899, la chapelle nord de l'église est abattue et une nouvelle place commence à se dessiner.

En ce qui concerne le cimetière, il est déplacé à l'est du bourg à une date inconnue mais postérieure à 1900¹³⁰. Au cours du XX^e siècle, des bâtiments résidentiels sont construits dans les lieudits entourant Lys-Saint-Georges. Aucun bâtiment récent n'est présent au centre du bourg.

2.6 La vie religieuse à Lys-Saint-Georges

Pour comprendre correctement la vie d'une ville ou d'un bourg au Moyen Âge, il convient d'étudier son histoire religieuse. Pour cela il faut voir quelles sont les structures qui accueillent les cultes mais aussi leur emplacement, et tout ce qui permet le fonctionnement rituel. Il faut rappeler qu'à cette période, seule une faible partie de la population est lettrée, ce qui entraîne donc une mauvaise connaissance des textes saints par la majorité des fidèles. L'apprentissage religieux passe essentiellement par les images (peintures murales, sculptures, ...) et permet une compréhension facilitée des épisodes bibliques. L'intérieur de l'église Saint-Léger à Lys-Saint-Georges est recouvert d'enduits peints qui nous laissent penser que ces murs étaient le support de la foi des fidèles. L'étude de ces peintures sera réalisée en même temps que l'étude architecturale de l'église.

2.6.1 Les structures religieuses

Lys-Saint-Georges étant un bourg modeste, il n'existe que deux structures de culte : l'église Saint-Léger et la chapelle de l'Hôpital. En effet, le château n'est pas pourvu d'une chapelle privée.

L'église Saint-Léger, dont la date de construction est comprise entre le XII^e et le XIII^e siècle, est au centre du bourg à l'est du château¹³¹ (fig. 33). Elle est mentionnée dans les textes sous le vocable de saint Léger et possède une chapelle secondaire dédiée à la Vierge encore en élévation et une autre, dédiée à saint Fiacre ou saint Blaise, aujourd'hui disparue. Deux autels secondaires sont présents dans la nef. Cette église paroissiale, située dans l'archiprêtré de La Châtre, est le lieu de culte principal du domaine et dépend du diocèse de Bourges¹³².

¹³⁰ AD36, 26Fi108/4. Église, cimetière et bourg vus de la route en contrebas, femme et enfant, 1890-1940.

¹³¹ Les recherches en archive n'ont pas encore permis de connaître exactement cette date.

¹³² MINGASSON, 1916, p. 113.

L'Hôpital et sa chapelle n'ont pas de vocable clairement défini mais les prières devaient s'adresser à des saints thaumaturges (fig. 34). Parmi ces saints, se trouve saint Georges qui soigne les maladies dartreuses¹³³. Ce point a attiré notre attention car les sources et les témoignages diffèrent sur la nature du lieu. L'hypothèse d'une léproserie pourrait être accréditée par le fait que saint Georges était évoqué pour les maladies de peau. La question se pose de savoir s'il y a un rapport avec le nom du lieu, Lys-Saint-Georges. Il se pourrait donc que la chapelle de l'Hôpital fût dédiée à saint Georges même si aucune mention ne permet de l'attester. Sa date de construction est estimée, d'après l'architecture, aux alentours du XIII^e siècle bien que la mention la plus ancienne relevée soit de 1501 (fig. 35)¹³⁴. La simplicité et l'étroitesse de cet édifice prouvent que l'usage était restreint aux malades. Ce type d'établissement d'accueil, relativement bien conservé et pourvu d'équipements villageois, est peu fréquent en Berry et encore peu étudié dans un tel contexte.

Un dernier édifice religieux est présent à Lys-Saint-Georges, le presbytère¹³⁵ (fig. 36). Situé au sud de l'église, de l'autre côté de la route, le bâtiment présente un plan en L avec deux bâtiments disposés autour d'une cour. Un document trouvé aux Archives départementales de l'Indre permet d'avancer une date aux alentours de 1762 pour sa construction¹³⁶. La question se pose de savoir où logeait le prêtre avant la construction de l'édifice. Logeait-il au château ou venait-il d'une autre paroisse ? L'enquête reste à mener. Ce presbytère est vendu comme bien national en 1793, racheté par la famille Rotinat et légué à la commune en 1829.

Le cimetière est aussi un lieu de la vie religieuse. L'emplacement de l'actuel cimetière de Lys-Saint-Georges n'est pas celui d'origine car il a été transféré au cours du XX^e siècle. Quel était alors l'emplacement initial du cimetière ? D'après nos recherches, le cimetière, comme souvent, se trouvait à la fois dans l'église et autour d'elle (fig. 37). Une photo prise entre 1890 et 1940 le montre vu de l'ouest (fig. 38). La majeure partie des tombes visibles se trouvaient dans l'axe du portail ouest, dans un espace qui semble aujourd'hui encore bien visible et délimité par un muret en pierre ouvert à l'est. L'archéologie pourrait permettre de savoir si l'intégralité des corps a été transférée ou bien s'il reste des sépultures plus

¹³³ Maladie de peau qui se manifeste par des rougeurs et des démangeaisons. (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales)

¹³⁴ AD36, H1181.

¹³⁵ Le lieu d'habitation du prêtre ou du curé.

¹³⁶ AD36, F1145. Lys-Saint-Georges, presbytère.

anciennes à cet endroit. En outre, il semblerait que certains seigneurs et hauts dignitaires de Lys-Saint-Georges aient été inhumés dans l'église et autour¹³⁷. Rien n'est dit concernant leur emplacement précis.

La vie religieuse est donc assez marquée à Lys-Saint-Georges avec des lieux et édifices aux fonctions diverses. La première, la plus importante, est de desservir la population paroissiale. Une liste des curés, établie depuis le début du XVII^e siècle, permet d'affirmer que la paroisse a toujours été encadrée par un homme d'église, sans année creuse jusqu'au XIX^e siècle. Enfin, bien que ces structures aient subi des restaurations, elles gardent une grande part de leur esthétique médiévale et nous donnent une bonne image du paysage religieux depuis le Moyen Âge.

Chapitre troisième : L'espace urbain ollicien

3.1 La voirie à Lys-Saint-Georges

Le réseau de communication (fig. 39) à Lys-Saint-Georges est simple : un axe principal, correspondant à la D69, allant de Buxières-d'Aillac à Mers-sur-Indre ; il dessert, en venant de l'ouest ou de l'est, un axe secondaire passant au nord du bourg, devant la maison dite du Parlement et se prolonge jusqu'à l'église. Il existe tout un réseau de chemins champêtres qui convergent vers le centre du bourg. Vers le nord, ces chemins rejoignent les axes menant à Ardentes. Au sud, un chemin longe le Gourdon mais son tracé ne semble mener nulle part. Il pourrait s'agir d'un chemin à fonction exclusivement agricole. À l'est, le Chemin des Garennes dessert le lieudit de Fondeville.

Un point commun rassemble tous ces axes de communication : leur largeur. En effet, celle-ci n'est guère importante. En plein cœur de Lys-Saint-Georges, la voirie a une largeur comprise entre 7 et 8 mètres. La distance séparant l'église des maisons au nord-est de 17 mètres. Dans les lieudits, cette largeur n'excède pas 5 mètres. Les chemins ruraux sont un peu moins larges mais permettent le passage des véhicules. La plupart de ces chemins ne présentent pas de remaniements anthropiques visibles si ce n'est l'entretien des fossés.

Il faut se demander si le tracé actuel correspond au tracé médiéval. Les vues aériennes et l'enquête en archives et de terrain a permis de déceler des tracés oubliés, remplacés ou secondés par des axes plus praticables. C'est le cas au lieudit L'Hôpital. La D69 fait une

¹³⁷ AD 36, F1145. Lys-Saint-Georges, Église, p. 1.

courbe vers le nord après le passage du pont. Il existe un chemin en ligne droite, pratiquement dans l'axe de la maladrerie, qui permet d'atteindre l'entrée du bourg. Sa largeur pourrait en faire un passage charretier mais rien ne nous dit si elle n'a pas été modifiée pour permettre le passage d'engins agricoles motorisés. Le cadastre de 1832 (fig. 40) ne présente pas de surcroît, de virage à cet endroit mais un axe rectiligne très large (35 mètres) allant jusqu'à l'église. La courbe actuelle est donc un aménagement postérieur à 1832. Le plan cadastral de 1832 permet aussi de déceler une autre anomalie dans la voirie actuelle. Tout comme la courbe de la D69 à l'Hôpital, la courbe desservant le presbytère semble avoir été aménagée pour faciliter l'ascension jusqu'au bourg. Le plan cadastral de 1832 permet d'affirmer que l'église était le point central d'une place. La circulation se faisait aussi bien au nord de l'église, par un passage maintenant sans issue, qu'au sud, devant le presbytère. Nous n'avons pas décelé d'autres réaménagements de voirie pour le moment.

Il faut se demander quel était le revêtement de ces voies. Actuellement, il s'agit de goudron pour les axes principaux et de terre pour les chemins. De vieilles photographies prises entre 1890 et 1953 montrent que tous les axes étaient non revêtus. Il faut y voir un revêtement identique au Moyen Âge et à l'époque moderne pour le réseau secondaire. La route principale a pu avoir un tronçon carrossable ou empierré.

Ainsi, Lys-Saint-Georges présente un réseau de voies de communication typiquement rural permettant au bourg d'être en relation avec les localités alentours. Cette diversité de routes et chemins pourrait confirmer l'importance du bourg au Moyen Âge et à la période moderne, du fait de son statut de résidence seigneuriale. Il serait intéressant de comparer ce réseau et son état à celui d'autres bourgs et même aux anciens axes principaux, notamment celui menant vers Châteauroux.

3.2. Morphologie de l'espace urbain

L'étude morphologique de Lys-Saint-Georges a pour but de mettre en lumière l'évolution du bourg. Elle s'attache à étudier les pôles existants et les différentes structures se rattachant à l'habitat ou aux activités locales. Cette étude est néanmoins freinée par l'absence de sources iconographiques concernant la période médiévale. Une analyse approfondie du parcellaire du plan cadastral de 1832 pourrait amener de plus amples informations.

Nous pouvons tout de même remarquer deux pôles monumentaux : le château et l'église. Ces deux structures, dont les premières traces sont datées du XIII^e siècle, ont un rôle majeur du point de vue des fonctions politiques, sociales et religieuses. De ce fait, les zones d'habitat se sont installées à proximité, le château apportant la sécurité nécessaire et l'église un lieu de desserte spirituelle.

Des foires avaient lieu à Lys-Saint-Georges au Moyen Âge. Un espace était donc nécessaire à leur implantation. L'hypothèse la plus probable serait l'existence d'une place au nord et au sud de l'église¹³⁸. En effet, d'après le plan cadastral de 1832 et le cadastre actuel, le réseau routier a évolué à cet endroit et l'axe passant au nord de l'église a été coupé. Il faut imaginer qu'au Moyen Âge, l'église formait un îlot entouré du réseau routier assez large pour servir de champ de foire. La maison bordant la rue au nord de l'église n'étant pas daté de l'époque médiévale, cette hypothèse pourrait s'avérer juste. Aucune des maisons présentes au centre du bourg n'est médiévale, les plus anciennes semblent dater des XVII^e et XVIII^e siècles. Il en va de même des fermes présentes autour du bourg dont certaines ne sont pas signalées sur le plan cadastral de 1832 (fig. 41).

Il convient de s'attarder sur la présence des lieudits et de leur dénomination. La présence de ces « faubourgs » est donc conditionnée par une entité territoriale plus importante qu'est le bourg. L'étude toponymique des lieudits couplée à l'étude du parcellaire montre une relative homogénéité du territoire. L'étude du parcellaire du plan cadastral de 1832 montre que les parcelles en lanière sont majoritaires au coeur des lieudits et que le parcellaire devient plus lâche en dehors. Les parcelles sont desservies par des axes secondaires globalement rectilignes. Les habitations sont placées soit en fond de cour soit en front de rue. Les lieudits sont présents à l'est et à l'ouest du bourg et sont proches des axes principaux que sont, à l'est, la D19 allant d'Ardentes à Tranzault et la D74, à l'ouest, allant de Jeu-les-Bois à Neuvy-Saint-Sépulchre.

Dans le bourg, les parcelles sont plus rectangulaires et moins étirées. Au sud du château, le parcellaire est très lâche et correspond à des zones agricoles alors que le parcellaire dans la partie nord du bourg est plus concentré au niveau des habitations. A mesure que le centre du bourg s'éloigne, le parcellaire devient plus lâche et a une fonction exclusivement agricole.

Nous pouvons donc diviser l'évolution de l'agglomération en plusieurs phases (fig. 42). La phase la plus ancienne, d'après les sources et l'examen architectural, est datée du XIII^e siècle. Bien qu'aucune source iconographique connue ne représente le bourg à cette

¹³⁸ Voir La voirie à Lys-Saint-Georges.

période, l'étude morphologique permet d'affirmer que le bourg s'est formé autour d'un axe principal rectiligne. La présence d'un château est affirmée par les sources¹³⁹. Son emprise n'est pas clairement définie mais elle devait être similaire à celle du château actuel.

En ce qui concerne l'église, l'étude architecturale tend à affirmer la présence d'une grande partie de l'édifice au XIII^e siècle. Le parcellaire médiéval n'est pas connu mais devait être similaire au parcellaire du plan cadastral de 1832. La morphologie du bourg et des lieudits au XIII^e siècle est difficile à restituer car le manque de sources textuelles et l'absence de vestiges de cette époque, hormis une partie du château et l'église, ne permet pas de proposer un plan réel du bourg. Le plan morphologique du bourg pour cette période n'est fondé que sur des hypothèses qui pourraient être appuyées par des fouilles archéologiques, par l'étude approfondie des bâtiments et des parcelles et par la prospection géophysique.

Cette première phase entraîne une deuxième phase dite d'urbanisation : le village se crée et se dote de structures civiles qui s'implantent à proximité des pôles importants et forment un maillage urbain. Il va de soit que cette phase intervient après l'implantation du château et de l'église. Néanmoins, il ne faut pas exclure la présence de zones d'habitat avant ces constructions. Dater une période d'implantation est souvent délicat car elle s'étale sur un temps donné, plus ou moins long en fonction de l'attractivité des pôles majeurs. À Lys-Saint-Georges, la phase d'implantation la plus importante semble intervenir entre le XIII^e siècle et la fin du XV^e siècle. Ce propos est à nuancer car il n'existe pas de vestiges de zones d'habitat médiéval dans le bourg et les lieudits. En ce qui concerne les habitations, il est fort probable que la reconstruction de la tour-maîtresse à la fin du XV^e siècle, avec des éléments défensifs adaptés à l'artillerie, entraîne une disparition des zones d'habitat à proximité¹⁴⁰. L'apparition ou au moins, le développement des lieudits jouxtant le bourg est à situer dans cette phase car il s'agit de la période la plus prospère à Lys-Saint-Georges. Le rayonnement, à une échelle plus ou moins grande, permet l'agrandissement des zones d'habitat.

L'étude morphologique et l'examen architectural ont permis de cerner une troisième phase. Elle intervient entre la première moitié du XVI^e siècle et la fin du XVIII^e siècle. Bien que mal renseignée, elle correspond à une période de stabilité du bourg. Il semble que

¹³⁹ AD36, A 106. ; MASSEREAU, 1905, p.1 ; DE MONTIGNY, 2011, p.316 ; NEVEU, 1894, p.268.

¹⁴⁰ BOURGEOIS, 2005, p.26.

l'état du château se dégrade à la période moderne et que certaines parties soit laissées en l'état¹⁴¹. L'emprise du château ne change pas. Il en va de même pour l'église. Plusieurs habitations s'implantent au nord du château entre le XVII^e et XVIII^e siècle. Il s'agit, pour la plupart, de petites maisons à un étage sous comble. Si les zones d'habitat ne changent pas, les édifices implantés sont nouveaux. La présence d'habitations à proximité du château marque la fin de l'utilisation défensive de ce dernier car l'utilisation d'armes à feu engendre un espace laissé vide alentours. La question qui se pose est de savoir si elles reprennent l'emplacement voire les fondations d'édifices plus anciens, ou s'il s'agit de constructions ex-nihilo. L'absence de cartes détaillées et de données significatives concernant ces siècles freine la réflexion et l'apport d'informations. Il semble que les XVII^e et XVIII^e siècles correspondent à une phase de stabilité caractérisée, à la fois, par le mauvais état du château et l'implantation d'édifices à proximité mais aussi par la présence de métiers comme des baillis, procureurs, sergents, greffiers, notaires, chirurgiens, etc¹⁴².

La quatrième phase est considérée comme une phase de crise. Elle intervient après la Révolution et s'étend jusqu'à aujourd'hui. Bien que Lys-Saint-Georges n'ait jamais été, d'après les sources, une agglomération aux dimensions importantes, cette période est caractérisée par le démantèlement du château et la modification progressive de l'espace urbain. Le plan cadastral de 1832 montre un bourg organisé le long d'un axe rectiligne, où les habitations sont concentrées au centre du bourg. Ce même plan cadastral montre que les lieudits sont toujours présents et forment des entités spatiales concentrées. En effet, leur forme est plutôt homogène et s'établit le long d'axes secondaires ou principaux. Leur éloignement relatif du bourg peut être considéré comme les restes d'un aménagement médiéval le long d'axes principaux dont la fonction est à définir. Cette période semble dominée par la croissance d'exploitations agricoles. En effet, le plan cadastral de 1832 ne montre pas de fermes proches du centre du bourg alors que le cadastre actuel permet d'identifier au moins trois exploitations à moins de 200 mètres du château. La comparaison de ces plans permet aussi de dire que l'espace occupé par les lieudits a très peu changé entre la première moitié du XIX^e siècle et le XXI^e siècle. Cette comparaison permet d'affirmer que les parcelles ont été modifiées bien que quelques-unes, situées dans les faubourgs et au centre du bourg, n'aient pas connu de changements importants. Cette phase d'abandon peut s'expliquer par le phénomène d'attraction urbaine exercé par les

¹⁴¹ MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1984, p.162-171.

¹⁴² AD36, G777. Lys-Saint-Georges - Baillis, procureurs. Etc ...

villes de taille plus importante comme Châteauroux, ou à moindre échelle Argenton-sur-Creuse. Ce phénomène d'exode urbain marque particulièrement les petits bourgs ruraux loin des axes commerciaux majeurs du XIX^e et XX^e siècle.

Au final, cette étude morphologique, fondée sur des sources textuelles, iconographiques et sur l'étude du parcellaire et des éléments architecturaux permet de présenter quatre grandes phases de développement du bourg de Lys-Saint-Georges.

Bien que le manque de sources freine indubitablement ce travail, il est intéressant de voir que ce bourg a eu un rayonnement plus ou moins important, en faisant un pôle attractif au Moyen Âge. Cette importance est visible jusqu'à la fin de la première moitié du XVIII^e siècle. Depuis, le bourg est devenu, comme beaucoup de petits villages en Berry, une entité spatiale de moindre importance qui se caractérise par un peuplement peu dense et l'absence de tout commerce. L'étude morphologique pourrait être appuyée, à l'avenir, par une étude plus poussée du parcellaire et des toponymes de lieudits ainsi que par la programmation de fouilles archéologiques pour essayer de comprendre comment s'est organisée l'implantation des édifices médiévaux et modernes.

III.

TROISIÈME PARTIE :
ÉTUDE ARCHITECTURALE DU BÂTI MÉDIÉVAL À LYS-
SAINT-GEORGES

Chapitre premier : Le château de Lys-Saint-Georges

1.1 Le château dans l'espace médiéval du Berry

1.1.1 Le château dans l'espace seigneurial au Moyen Âge

La compréhension de la place du château de Lys-Saint-Georges dans l'espace médiéval est un des enjeux de ce travail. Le manque de sources est un frein à cette recherche mais quelques informations sont toutefois exploitables.

L'édifice en lui-même est déjà rattaché à des possessions seigneuriales, il faut maintenant essayer de trouver une corrélation entre l'histoire du Berry et l'implantation castrale à Lys-Saint-Georges.

La présence d'un château au XII^e siècle n'est pas attestée par les sources ni par les enquêtes de terrain mais quelques historiens pensent qu'un *castrum* se tenait en lieu et place de l'actuel château. Cette présence est tout d'abord fondée sur l'aspect de la tour-maîtresse. De forme elliptique, ou à éperon, elle est comparée à la Tour Blanche d'Issoudun, au donjon de Paulmy¹⁴³ (37), à celui de La Roche-Guyon (95) mais aussi aux donjons de Château-Gaillard (27) et de Madaillan¹⁴⁴ (47) (fig. 43). Ces édifices sont construits entre la fin du XII^e siècle et la fin du XIII^e siècle¹⁴⁵ et présentent des similitudes architecturales avec la tour-maîtresse de Lys-Saint-Georges. Néanmoins l'étude architecturale menée au cours de ce travail montre que la construction de cet édifice est à situer au XV^e siècle.

L'hypothèse d'un château du XII^e siècle peut être mise en relation avec l'histoire du Berry. Dès le XI^e siècle de nouvelles agglomérations se développent dans la région. On assiste à des regroupements autour de châteaux indépendants¹⁴⁶. De plus le Berry était partagé entre de nombreux petits seigneurs au XII^e siècle¹⁴⁷. En pleine opposition entre le pouvoir capétien et les incursions anglaises, la présence d'un château au XII^e siècle à Lys-Saint-Georges peut être le résultat d'une volonté de défense du territoire. Quoi qu'il en soit, si cette hypothèse est à confirmer, il est fort probable que cette seigneurie soit vassale des seigneurs de Déols et de Châteauroux. Ils possèdent de nombreux fiefs et seigneuries

¹⁴³ MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1987, p. ...

¹⁴⁴ MASSEREAU, 1904, p. 422.

¹⁴⁵ La construction du donjon de Madaillan est située entre 1285 et 1289.

¹⁴⁶ DEVAILLY, 1987, p. 101.

¹⁴⁷ DEVAILLY, 1987, p. 105.

entre l'Anglin et le Cher; Lys-Saint-Georges en faisait sûrement partie¹⁴⁸. Il faut aussi se demander s'il existe d'autres châteaux en Bas-Berry à cette période.

Outre l'ancien château des seigneurs de Déols à Châteauroux, certains édifices du XII^e siècle sont encore visibles¹⁴⁹ et témoignent d'une zone frontalière entre le royaume de France et l'Aquitaine anglaise (fig. 44). Il faut aussi prendre en compte le fait que de nombreux châteaux postérieurs au XII^e siècle ont vraisemblablement repris le tracé plus ou moins exact d'un édifice antérieur. Peut-être est-ce le cas à Lys-Saint-Georges.

Le Berry du XIII^e siècle est une région affectée par les conflits entre les Plantagenêts et le pouvoir royal et sous le règne de Philippe-Auguste, la mise en défense du domaine royal devient la priorité¹⁵⁰. Le roi fait prêter serment aux seigneurs pour renforcer son pouvoir et ainsi pouvoir lever une armée en cas de conflit. La première moitié du siècle est synonyme de reconstruction du pouvoir. L'éventuel château de Lys-Saint-Georges a pu bénéficier de ce mouvement de reconstruction des défenses.

La présence d'un château dans le bourg au XIII^e siècle n'est pas attestée mais fortement suggérée par les sources. Les études généalogiques placent la famille de Crevant comme seigneurs du Lys-Saint-Georges. L'aveu de 1292 fait par Jean de Crevant à Guillaume de Chauvigny traite d'un lieu d'habitation au Lys¹⁵¹. Cette source permet d'affirmer qu'un lieu de résidence noble est présent dans le bourg mais aussi que cette châtellenie est vassale des Chauvigny, seigneurs de Châteauroux¹⁵². Plusieurs châteaux du sud du Bas-Berry sont érigés au XIII^e siècle comme celui de Bouesse (36) ou le château du Magnet à Mers-sur-Indre (36) (fig. 45). Répondent-ils à une nécessité de renforcer la frontière établie durant le conflit avec les Anglais ? Cette question reste actuellement sans réponse.

Les conflits reprennent dans la deuxième moitié du XIV^e siècle et amorcent la guerre de Cent ans. Au cours de cette période de troubles, certains fiefs fidèles au roi de France se rallient aux troupes anglaises. C'est le cas de Bouesse, fief mouvant de Châteauroux. Quoi qu'il en soit les pillages et les occupations temporaires de places fortes semblent être un fait courant dans le sud du Berry. Lys-Saint-Georges, toujours fidèle aux Chauvigny et

¹⁴⁸ COULON, 1981, p. 17.

¹⁴⁹ La forteresse de Cluis-Dessous (36), le château d'Éguzon (36), Château-Guillaume à Lignac (36), ...

¹⁵⁰ DEVAILLY, 1987, p. 115.

¹⁵¹ AD36 A106, p. 253. *haberjagium de Olicio*.

¹⁵² FAUCONNEAU-DUFRESNE, 1873, p. 203.

donc à la Couronne, est prise par les anglais entre 1369 et 1372¹⁵³. Les villes et villages sont repris puis reperdus. La fin du siècle est peu marquée par des conflits. La création du duché de Berry en 1361 par le roi Jean II le Bon renforce l'obligation des vassaux à leurs suzerains. Une carte non datée, réalisée sur papier calque, désigne Lys-Saint-Georges comme arrière-fief de Châteauroux (fig. 46)¹⁵⁴. A la disparition du duc en 1416, les seigneuries reviennent au domaine royal (fig. 47).

Le XV^e siècle est considéré, en Berry, comme l'âge d'or de la région¹⁵⁵, d'abord car les conflits sont de moins en moins importants et marquent peu le paysage, ensuite parce que la région connaît une évolution démographique¹⁵⁶. Quarante-sept fiefs sont recensés autour de Châteauroux entre 1379 et 1409¹⁵⁷. Cette considération est aussi due à une économie vivante représentée par des marchands comme Jacques Coeur. Ce dernier semble être propriétaire du château de Lys-Saint-Georges dans le deuxième quart du XV^e siècle¹⁵⁸. De plus la mention d'une miniature représentant l'édifice dans le Livre d'Heures dit de Jacques Coeur pourrait étayer cette hypothèse (fig. 48)¹⁵⁹. De fait, il apparaît que l'argentier du Roi a acheté plusieurs domaines après son anoblissement.

Mettre le château de Lys-Saint-Georges en contexte géographique médiéval n'est pas aisé car le manque de sources traitant du statut du château et des seigneurs empêche d'appréhender l'importance qu'il a pu avoir. Une étude pour comprendre l'espace berrichon au Moyen Âge permettrait probablement d'accroître les connaissances sur le sujet.

1.2 Description architecturale

1.2.1 Présentation du château de Lys-Saint-Georges

Le numéro d'étude du château est **EAF1** (Ensemble Architectural Fonctionnel).

Le bâtiment est situé sur la parcelle n°173 du cadastre actuel, a une superficie de 40,53 ares (fig. 49) et est implanté au coeur du bourg au sud de la D69. Les parties ouest et sud

¹⁵³ QUERRIEN, 2015, p. 15.

¹⁵⁴ AD36, FI PLAN 104.

¹⁵⁵ DEVAILLY, 1987, p. 155.

¹⁵⁶ DEVAILLY, 1987, p. 155.

¹⁵⁷ DEVAILLY, 1987, p. 158.

¹⁵⁸ DEVAILLY, 1987, p. 161. ; FAUCONNEAU-DUFRESNE, 1873, p. 67. ; MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1987, p. 162. ; NEVEU, 1894, p. 269.

¹⁵⁹ DELISLE, 1904, p. 131.

de l'édifice sont bordées de douves. Il est bâti à 212m d'altitude, sur le point le plus haut du plateau, à 115 mètres à l'est du portail nord de l'église Saint-Léger et à 450 mètres à l'est de la maladrerie.

Le château est composé de plusieurs entités architecturales (EA) : la tour-maîtresse (**EA 1**), le logis (**EA 2**), la tour ouest du portail (**EA 3a**), la tour sud (**EA 3b**), le colombier (**EA 3c**), la tour sud-est (**EA 3d**) et les écuries (**EA 4**). Ces entités sont d'époques différentes. Le but de ce travail sera de mettre en évidence ces différences et de faire la description des éléments qui constituent ces entités.

1.2.2 La tour-maîtresse

L'étude architecturale menée sur la tour-maîtresse (fig. 50), dit donjon de Lys-Saint-Georges, ne traite que les pièces, les murs et les ouvertures accessibles. L'état d'abandon et de ruine empêche, notamment au dernier niveau, toute étude complète. Il en va de même pour les ouvertures donnant exclusivement sur l'ancien escalier. L'étude se fait des niveaux inférieurs vers les niveaux supérieurs.

Ce bâtiment, de forme elliptique, porte le numéro d'**EA1**. Il est situé au nord de la parcelle n°173 (fig. 51). Il mesure une vingtaine de mètres de haut mais une partie de l'élévation est manquante. Sa longueur, d'après les sources est d'une vingtaine de mètres maximum tandis que sa largeur serait de dix-sept mètres¹⁶⁰. Le parement extérieur est composé de blocs calcaires équarris, assisés plutôt régulièrement. Cette tour à éperon est divisée en deux parties internes, la partie sud correspondant à l'escalier et la partie nord aux salles de service et de vie. Au moins quatre niveaux et un niveau de sous-sol forment cette tour-maîtresse, sans compter les potentiels niveaux écroulés.

Le niveau de sous-sol de la tour-maîtresse (fig. 52) de Lys-Saint-Georges est composé d'une seule salle circulaire (**P1001**) à laquelle on accède par un escalier droit en béton armé (fig. 53). Cette pièce, composée du mur **M1001**, a une superficie de 42,50m² et une hauteur de 3,41m sous voûte. Elle avait probablement une fonction de stockage. Aucun enduit ne recouvre le parement intérieur qui est composé de moellons calcaires équarris et non taillés. La constitution du sol est indéterminée puisque de nombreux débris, du bois et autres objets le recouvrent. De la terre battue apparaît à certains endroits.

¹⁶⁰ MASSEREAU, 1905, p.423.

Le plafond de **P1001** est voûté et forme un dôme. Aucune ogive ne soutient les pierres. Cette pièce est pourvue d'un placard mural carré dans la partie sud-est et d'un puits dans la partie ouest.

Deux portes, un jour et deux baies sont percées dans le mur et permettent d'accéder ou d'éclairer cette pièce.

La porte en plein-cintre **O1001**, seul accès au sous-sol, est située dans la partie sud du mur **M1001** (fig. 54). Elle mesure 2,00m de hauteur, 1,23m de largeur et 0,52m de profondeur. Elle est constituée de blocs calcaires de grand appareil taillés. Son arc possède quatre voutains. Les gonds actuels reçoivent une porte en bois moderne et ne sont pas d'origine.

La porte **O1002**, dans la partie sud-ouest de **M1001**, est la porte à linteau qui permet d'accéder au puits de la pièce **P1001** (fig. 55). Elle mesure 1,34m de hauteur et 0,85m de largeur. Sa profondeur est d'environ 0,50m. Des blocs calcaires taillés de grand appareil forment cette ouverture. Le linteau est monoxyle et régulier. Il ne s'agit pas d'une porte fonctionnelle, puisqu'aucun vantail ne ferme l'ouverture et aucune trace d'accroche n'est visible, mais d'un passage vers le puits.

La fonction de **O1003** est mal connue (fig. 56). Ce percement, présent dans la partie ouest de **M1001**, ressemble à une arquebusière des niveaux supérieurs mais sa sortie est peu visible de l'extérieur. Ses dimensions intérieures sont de 0,17m de hauteur par 0,25m de largeur. Sa profondeur dépasse les 3,00m. Il semble qu'il soit constitué de pierres calcaires équarries formant le blocage du mur. L'extérieur de cette ouverture est en partie masquée par le mur de rempart **M1065**.

En ce qui concerne les deux baies en plein-cintre **O1004** et **O1005** situées respectivement dans la partie nord et la partie est de **M1001**, leurs dimensions sont identiques. Leur hauteur intérieure est de 1,50m, leur largeur d'1,30m et leur profondeur est de 3,20m. **O1005** (fig. 57) est percée dans la partie est de la pièce et **O1004** (fig. 58), percée dans la partie nord-nord-ouest du mur, est la seule ouverture accessible de l'extérieur pour l'étude¹⁶¹. Elle mesure 0,58m de hauteur par 0,60m de largeur. L'extérieur des jambages ainsi que le linteau, présentent une moulure en cavet (fig. 59). La pierre de soubassement semble légèrement arrachée. Une trace d'accroche carrée est visible sur le linteau et une autre est visible sur le soubassement. Elles accueillent une barre métallique. L'apparence extérieure de **O1005** est différente, L'ouverture est composée de quatre blocs de calcaires dont l'état est dégradé. Aucune moulure n'est visible et deux barres métalliques ferment cette ouverture. Ces deux baies présentent une pente intérieure importante. L'ouverture

¹⁶¹ La partie extérieure de **O1005** se trouve sur une propriété privée.

intérieure en plein-cintre est plus basse que l'ouverture à linteau extérieure. Ce principe permet de réduire l'apport en luminosité voulu pour la pièce **P1001**.

Le niveau 1 (rez-de-chaussée) de la tour-maîtresse est composé de cinq pièces : l'entrée (**P1002**), la cage d'escalier (**P1003**), deux petites pièces (**P1004** et **P1005**) et une pièce de service (**P1006**) (fig. 60).

P1002 se trouve être la partie sud du niveau 1 (fig. 61). Elle a une superficie de 5,40m² et une hauteur de 4,40m. Les murs **M1005** à **M1010** sont composés de moellons calcaires équarris et non taillés qui ne forment pas d'assises régulières enduits d'un mortier orangé débordant. Le sol est composé de dalles de pierre de grande taille couvrant toute la surface. Une voûte en plein-cintre constitue le plafond. Cette pièce est en connexion directe avec **P1003**. Cinq ouvertures percent les murs de **P1002** : la porte d'entrée du bâtiment, une baie, deux arquebusières et un jour.

O1006 est la porte piétonne en plein-cintre, située sur **M1005**, permettant l'accès à la tour-maîtresse depuis la cour (fig. 62). Elle mesure 2,46m de hauteur, 1,13m de largeur et 0,37m de profondeur. Elle est constituée de blocs calcaires taillés, chanfreinés à l'extérieur. L'emplacement réservé au pont-levis est visible sous forme de feuillure extérieure et les flèches de ce dernier sont encore visibles au-dessus de **O1006** (fig. 63). Il est à noter qu'une poutre en bois, placée de façon horizontale à l'intérieur de **P1002**, surmonte cette porte et pouvait faire office de balancier.

Deux arquebusières (**O1008** et **O1009**) encadrent **O1006**.

O1008, située sur **M1008**, est l'arquebusière située à l'ouest de la porte (fig. 64). Sa hauteur intérieure est de 0,34m et sa largeur de 0,41m. À l'extérieur, cet orifice défensif se présente sous la forme d'une ouverture rectangulaire horizontale de 0,85m de largeur et haute de 0,20m. Sa profondeur est d'1,07m. La pierre intérieure est un bloc de calcaire blanc carré taillé et percé en son centre d'une ouverture carrée prévue pour l'usage d'armes à feu portatives. L'axe de tir de cette bouche à feu est orienté sud-ouest.

O1009, située sur **M1006**, a les mêmes caractéristiques qu'**O1008** (fig. 65). Sa hauteur intérieure est de 0,37m. Sa largeur est identique à celle de **O1008**. Sa largeur extérieure est de 0,90m et sa hauteur de 0,20m. La profondeur de **O1009** est d'1,29m. La pierre intérieure est semblable à celle de **O1008**. L'axe de tir est orienté sud-est.

O1007 est une baie rectangulaire qui surmonte **O1008** sur le mur **M1008**, à l'ouest de la porte **O1006** (fig. 66). Elle mesure 0,87m de hauteur, 0,61m de largeur et est profonde de 0,32m. Elle est constituée de blocs calcaires taillés qui présentent, à l'extérieur, une moulure en cavet. Le linteau est légèrement effrité et la pierre de soubassement a été

creusée en son milieu pour installer une conduit d'évacuation moderne. À l'intérieur, une feuillure est visible ainsi que traces d'accroches sur le linteau qui accueillait vraisemblablement des barres métalliques.

La dernière ouverture présente dans **P1002** est le jour **O1010** (fig. 67) présent sur le mur nord-ouest (**M1010**). À l'intérieur, il mesure 0,31m de hauteur et est large de 0,41m. Ses dimensions extérieures ne sont pas connues car cette ouverture donne sur les douves et n'est pas accessible. Néanmoins sa profondeur est égale à l'épaisseur du mur à cet endroit là. Deux pierres plates forment le linteau et la pierre de soubassement. L'intérieur de **O1010** est obstrué par toutes sortes de débris qui ne permettent pas une étude plus précise de cette ouverture. Un arc en plein-cintre, légèrement évasé, sépare **P1002** de **P1003**.

La cage d'escalier (**P1003**) est la deuxième pièce du niveau 1 de la tour-maîtresse (fig. 68) et a une superficie de 10,24m². Sa hauteur n'est pas connue car elle équivaut à la hauteur du bâtiment. Néanmoins, on doit approcher des 18m de haut encore en élévation. Cette pièce était donc composée d'un escalier à vis qui desservait tous les étages au nord et quelques ouvertures au sud, à l'est et à l'ouest. Il est aussi possible que cet escalier ait desservi le sous-sol avant l'aménagement de l'escalier en béton. Les marches ne sont plus en place. Il est fort possible qu'un enduit recouvrait le mur **M1011** qui compose cette pièce. L'appareillage est identique à celui des murs de **P1002**. Des moellons calcaires équarris et non taillés de moyen et petit appareil forment des assises non réglées. Le sol actuel est composé d'une dalle de béton montant en pente douce vers la porte **O1012**. Cette pièce est en connexion directe avec **P1002**, un couloir la lie à **P1004** et **P1005**. De plus, l'escalier droit menant à **P1001** est percé dans l'angle sud-est de cette pièce. Deux ouvertures sont visibles : une porte et une arquebuserie.

O1012 est la porte piétonne à linteau monolithique (fig. 69) percée dans la partie nord de **M1011** qui mène vers les pièces de vie et de service. Elle mesure 1,94m de hauteur et est large d'1,06m. Sa profondeur est de 0,25m. Elle est constituée de pierres calcaires taillées dont la face donnant sur **P1003** présente une moulure en cavet. Des traces d'accroches sont visibles sur les piédroits et devaient fonctionner avec la feuillure qui accueillait un vantail en bois.

La deuxième ouverture (fig. 70) présente sur le mur **M1011**, à l'ouest de la porte **O1012**, est une arquebuserie (**O1011**) dont l'emplacement de tir était situé dans la pièce **P1004**. Sur **M1011**, elle mesure 0,18m de hauteur et est large de 0,55m. Sa profondeur est de 0,84m. C'est la seule ouverture défensive donnant vers l'intérieur de l'édifice et protégeant

l'escalier. Elle est constituée de quatre blocs calcaires taillés. Sa présence met en évidence à la fois le rôle défensif de la tour-maîtresse mais aussi la fonction de repli de ce bâtiment. Le couloir reliant **P1003** à **P1006** est flanqué à l'ouest et à l'est de deux pièces de petites dimensions.

P1004 (fig. 71), située à l'ouest et composée des murs **M1012**, **M1013** et **M1014**, est une petite pièce d'1,71m² dont la hauteur d'origine est d'1,90m¹⁶². Une voûte en plein-cintre compose le plafond. Ce petit espace devait être un réduit défensif puisqu'une arquebuserie (**O1011**) est percée sur le mur sud **M1012** de la pièce. Ses dimensions, dans **P1004**, ne sont pas connues car cette ouverture a été fortement réaménagée pour installer un conduit d'évacuation des eaux. De même, le mur nord de **P1004** a été percé pour que le conduit soit relié au puits présent dans **P1006**.

La porte à linteau **O1013**, située dans la partie sud du mur **M1012**, permet d'accéder à **P1004** depuis le couloir (fig. 72). Elle mesure 1,69m de haut, 0,69m de large et a une profondeur de 0,25m. Le soubassement est partiellement dégradé mais les blocs calcaires taillés présentent la même moulure en cavet présente sur la porte **O1012**. De plus, les blocs taillés du piédroit sud de **O1013** sont ceux du piédroit ouest de **O1012**.

P1005 est le pendant de **P1004**. Elle est située à l'est du couloir et composée des murs **M1015** à **M1020** (fig. 73). Sa superficie est de 2,71m² et sa hauteur est de 2,45m. Cette pièce a un plan en L. En effet, elle fait un coude vers le sud. La première partie de la pièce est voûtée dans l'axe nord-sud et la seconde partie dans l'axe est-ouest. Le sol est composé de pierres mais un nettoyage total serait nécessaire pour mieux l'étudier. Les murs sont recouverts d'un enduit beige qui peut être apparenté à du mortier. Cet enduit laisse entrevoir des moellons calcaires équarris et non taillés de moyen et petit appareil formant des assises non réglées. Cette pièce correspond aux latrines du niveau 1. Deux ouvertures percent les murs de cette pièce.

La porte piétonne **O1014**, située dans la partie sud du mur **M1015**, mesure 1,74m de hauteur et 0,67m de large (fig. 74). Sa profondeur est de 0,26m et elle fait face à la porte **O1013**. Elle est constituée de blocs calcaires taillés présentant une moulure en cavet sur la face ouest. La base des piédroits présente également une pointe sculptée comme sur la porte **O1012**. Des traces d'accroches sont visibles sur la face est de la porte et devaient accueillir les gonds d'un vantail.

¹⁶² Une couche importante de matériaux en décomposition et de terre recouvre le sol.

La deuxième ouverture de **P1005** est une baie rectangulaire (**O1015**) de petites dimensions située à l'angle des murs **M1019** et **M1020** (fig. 75). Elle n'est pas accessible et est masquée, depuis le couloir, par des objets. Elle est en calcaire blanc et présente une feuillure visible depuis **P1005**. Néanmoins, aucune trace d'accroche n'est à relever.

P1006 est la pièce nord du niveau 1 de la tour-maitresse (fig. 76). Elle a une superficie de 49m², une hauteur de 3,13m et est composée des murs **M1021** à **M1024**. Le niveau 1 étant généralement un niveau de service, cette pièce devait servir de cuisine ou de cellier. La présence d'une cheminée sur le mur ouest et d'un puits à l'angle des murs ouest **M1022** et sud **M1021** permet d'étayer l'hypothèse précédente. La constitution du sol de **P1006** est difficile à déterminer car la pièce est en grande partie remplie de bois de chauffage et le sol, recouvert de morceaux de bois en décomposition. En ce qui concerne le plafond, il est fort possible qu'un plancher, maintenant disparu, fût présent, divisant la hauteur actuelle de cette pièce. Des ressauts sont visibles sur le mur sud de la pièce ainsi qu'aux angles. Il semble que plusieurs arquebusières soient percées dans cette pièce, mais elles ne sont pas accessibles de l'intérieur et trop hautes sur le parement extérieur pour en faire l'étude. Elles sont cependant semblables aux arquebusières déjà étudiées. Seul la porte **O1016** est accessible (fig. 77).

Cette dernière, située au centre du mur **M1021**, relie le couloir du niveau 1 à **P1006**. Cette porte piétonne à arc bombé mesure 2,10m de hauteur et 1,32m de large. Sa profondeur est de 0,51m. Contrairement aux autres portes déjà décrites, elle ne comporte aucune moulure et aucune trace d'accroche. Il se peut que cette ouverture n'était pas destinée à être fermée, ou, s'agissant d'une pièce de service non utilisée par la noblesse, le souci du détail n'était pas nécessaire.

Le niveau 1 est donc axé autour d'un couloir et de l'escalier qui desservent quatre pièces dont deux (**P1005** et **P1006**) ont des fonctions de service et deux (**P1002** et **P1004**) sont défensives. L'étude de ce niveau n'est pas complète car la plupart des pièces sont remplies d'objets divers qui limitent le déplacement et l'accès. Il serait intéressant de vider ces pièces pour compléter ce discours et comprendre ce niveau dans la globalité.

Le niveau 2 (1^{er} étage) est composé, au sud, de l'escalier (**P1003**) qui dessert deux pièces (**P1007** et **P1008**). Une autre pièce (**P1009**), dont le plancher a disparu, était également présente à ce niveau et devait être accessible par **P1006** (fig. 78). Il faut noter

qu'un ensemble d'ouvertures (**O1018** et **O1017**), donnant sur l'escalier, est accessible. Ces deux ouvertures sont superposées et fonctionnent ensemble.

O1018 est une baie rectangulaire (fig. 79) de 0,68m de hauteur et de 0,50m de largeur située dans la partie sud-est du mur **M1011**. Sa profondeur est d'environ 0,30m. Elle est composée de blocs calcaires taillés moulurés en cavet. Trois traces d'accroches verticales carrées sont visibles sur le linteau et la pierre de soubassement. Une feuillure intérieure permet de dire qu'un vantail venait fermer cette ouverture.

O1017 se situe sous cette baie (fig. 80). Cette arquebuserie mesure 0,15m de hauteur et 0,16m de largeur. Ses dimensions extérieures ne sont pas déterminées. La profondeur de cette bouche à feu est de 0,81m. La partie supérieure de cette ouverture constitue le mur sous appui de **O1018**. Une allège en TCA constitue le linteau de l'ouverture intérieure de **O1017**. Contrairement aux autres arquebuseries déjà décrites, la percement intérieur n'est pas constitué d'un bloc calcaire carré percé en son centre. D'autres ouvertures sont visibles au niveau 2 de l'escalier mais ne sont pas accessibles.

P1007 est la petite pièce ouest du niveau 2 (fig. 81). Elle n'est plus accessible puisque l'escalier n'est plus en place. Ses dimensions ne sont pas connues. **P1007** est voûtée dans l'axe est-ouest. La porte **O1019**, située dans la partie nord de **M1011**, permettait d'accéder à cette pièce depuis l'escalier (fig. 82). Elle mesure 1,65m de hauteur et est large de 0,67m. Sa profondeur est de 0,26m. Elle présente les mêmes moulures que les portes **O1012**, **O1013** et **O1014** et a la même mise en oeuvre (fig. 83). La fonction de **P1007** est indéterminée mais il devait s'agir d'un espace de stockage.

La pièce **P1008** (fig. 84) est située à l'est de **P1007**. Sa superficie est environ égale à celle de **P1005** et la hauteur sous voûte est de 2,10m. Le sol de cet espace n'est pas connu puisqu'un amoncellement de planches empêche toute lisibilité. Les murs sont recouverts d'un enduit couvrant beige. L'usage de cette pièce est dédiée aux commodités intimes puisqu'un trou de latrine est visible dans le fond de la pièce. Deux ouvertures sont aménagées : une porte d'accès et une baie rectangulaire.

O1020 (fig. 85) est une porte à linteau mesurant 1,73m de hauteur, 0,67m de large et 0,23m de profondeur. Elle est située à l'est de la porte **O1019** et est similaire en tous points à cette dernière ainsi qu'aux autres portes, déjà comparées, du niveau 1. Elle permet l'accès, depuis l'escalier à la pièce.

O1050 (fig. 86) est une baie rectangulaire donnant sur l'extérieur, ouvrant vers le sud-est, qui amène la lumière dans **P1008**. Elle mesure 0,56m de hauteur, 0,30m de largeur et est

profonde de 0,17m. L'extérieur de la baie est mouluré en cavet. Des traces d'accroches sont également visibles mais n'ont pas pu être identifiées avec plus de précision.

P1009 est la troisième pièce constituant le niveau 2 du bâtiment (fig. 87). Même si cet espace n'est plus fonctionnel puisque le plancher n'est plus en place, l'étude architecturale peut quand même apporter quelques précisions. Sa superficie devait être proche de celle de **P1006**, c'est-à-dire, 49m². Le plan rectangulaire aux angles adoucis est identique à celui de **P1006**. Une cheminée est creusée dans le mur ouest. La fonction de cette pièce n'est pas déterminée mais elle était sans doute liée à **P1006** et pouvait servir de lieu de stockage pour les denrées alimentaires. Deux baies sont présentes sur le mur nord **M1023** est le mur est **M1024**.

O1021 est la baie rectangulaire à linteau (fig. 88) située sur le mur **M1023**. Elle est haute d'1,18m et large de 0,84m et sa profondeur est égale à l'épaisseur du mur nord, soit 2,41m. Elle est ébrasée vers l'intérieur et composée de blocs de calcaire grisâtre qui diffèrent de ceux présents dans l'appareillage des murs. L'extérieur des piédroits est mouluré en cavet et trois traces d'accroches verticales de barres métalliques sont visibles depuis l'extérieur.

O1022 est semblable à **O1021** (fig. 89). Elle est présente sur le mur est **M1024** de la tour-maîtresse. Ses dimensions et ses caractéristiques sont identiques à celles de **O1021**.

Contrairement au niveau 1, et aux niveaux supérieurs, le niveau 2 n'est pas axé autour d'un couloir mais semble agencé comme un entresol. Une étude plus approfondie des murs de la pièce **P1009** pourrait déterminer si un plancher était bien en place. Une opération de nettoyage de **P1007** et **P1008** permettrait d'étudier, de façon plus méthodique, le sol et l'espace de ces pièces. Enfin, l'emploi d'un échafaudage ou d'une échelle à longue portée permettrait d'étudier toutes les ouvertures donnant sur l'escalier.

Le niveau 3 (2^{ème} étage) de la tour-maîtresse a un plan similaire au niveau 1 (fig. 90). La cage d'escalier constitue la partie sud du niveau, un couloir, sur lequel s'articulent deux petites pièces (**P1010** et **P1011**), la relie à une grande salle (**P1012**).

P1010 est la pièce située à l'ouest du couloir central (fig. 91). Elle a une superficie de 3,80m² et présente une hauteur sous-voûte de 2,36m. Elle est constituée des murs **M1029** à **M1033**. De plan rectangulaire, cette pièce devait être destinée au stockage de biens. La constitution du sol est indéterminée car, comme dans plusieurs pièces du bâtiment, le sol est recouvert d'une couche de terre mêlée à des végétaux en décomposition. De plus, cette pièce est encombrée par divers objets modernes qui rendent

l'espace peu lisible. Les murs ne sont pas enduits et leur appareillage est similaire à celui déjà rencontré dans les niveaux inférieurs. Deux ouvertures, une sur le mur ouest et une sur le mur est éclairent **P1010**.

O1027 est la porte à linteau (fig. 92) qui perce le mur ouest **M1029** dans sa partie sud et qui relie **P1010** au couloir. Elle mesure 1,77m de hauteur, 0,66m de largeur et a une profondeur de 0,25m. Elle est constituée, comme les autres portes de la tour-maîtresse, de blocs calcaires taillés dont le type diffère des moellons employés dans les maçonneries. La moulure en cavet déjà relevée sur les portes précédentes est présente sur les piédroits et le linteau et la base nord conserve encore son décor sculpté en pointe¹⁶³.

O1028 (fig. 93) est le jour présent à environ 2,00m du sol sur le mur est **M1032**. Il mesure 0,35m de hauteur et a une largeur de 0,18m. Sa profondeur est également de 0,18m bien que l'ébrasement de l'ouverture traverse l'épaisseur du mur. Sur le parement extérieur du bâtiment, le jour est composé de quatre blocs calcaires équarris dont deux, plus plats, forment le linteau et le soubassement. Ces blocs ne présentent aucun décor ni traces d'accroches. L'emplacement du jour et son étroitesse laissent penser que cette pièce pouvait servir de garde-manger ou de stockage de biens. Elle aurait donc eu une relation fonctionnelle avec la grande salle **P1012**.

Quant à **P1011**, elle est située en face de **P1010**, du côté ouest du couloir central (fig. 94). Elle a une superficie de 4,60m² et une hauteur sous-voûte de 2,64m. Cette pièce longiligne, composée des murs **M1034** à **M1040**, servait de lieu de commodités puisqu'une latrine est en place sur le mur ouest. Le ressaut qui supportait la planche trouée est toujours visible. Les murs sont recouverts d'un enduit grisâtre qui ne permet pas de lire l'appareillage. Le sol actuel de **P1011** est composé de planches déposées ainsi que de poussières et de divers objets mais il est fort probable que le sol d'origine, présent dessous, soit en pierre. Le plafond de la pièce, comme pour toutes les pièces annexes, est voûté en plein-cintre. Outre la porte d'accès, une baie rectangulaire est située au dessus des latrines.

O1029 est la porte à linteau située sur le mur **M1034** (fig. 95) permettant l'accès, depuis le couloir, aux latrines. Elle mesure 1,77m de hauteur pour 0,61m de large. Sa profondeur est de 0,23m. Similaire à **O1027**, elle est composée du même type de calcaire et présente les mêmes moulures. Cependant, les sculptures des bases ne sont pas situées sur la même assise. La sculpture de la base sud est située sur la deuxième assise du piédroit alors que

¹⁶³ La base sud semble avoir été arrachée.

la sculpture de la base nord est située sur la première assise. Le bloc calcaire de soubassement crée une légère marche pour accéder à **P1011**.

La baie **O1030** (fig. 96), située sur **M1037**, est de forme rectangulaire et mesure 0,61m de haut, 0,32m de large et est profonde de 0,17m. Elle est constituée de pierres de taille calcaires moulurées en cavet. Une trace d'accroche verticale est visible sur le linteau mais n'a pas son pendant sur la pierre de soubassement puisque cette dernière est en mauvais état. Une feuillure est visible à l'intérieur et devait accueillir un vantail.

La grande salle **P1012** constitue la partie nord du niveau 3 (fig. 97). Elle a une superficie de 41m² et une hauteur sous plafond de 3,41m. Elle est de plan carré aux angles adoucis. Les murs **M1041** à **M1044**, constitués de pierres calcaires équarries et non taillées de moyen et petit appareil, sont recouverts d'un enduit beige lisse qui semble moderne voire contemporain. Le sol de **P1012** est constitué d'un plancher moderne dont les solives reprennent les accroches murales des solives antérieures. Le plafond de cette pièce correspond au négatif du plancher de **P1015**. La fonction de la pièce peut être déterminée par la présence d'une cheminée à foyer ouvert (fig. 98) sur le mur ouest **M1042** dont la hauteur est d'1,93m, la largeur entre les jambages d'1,81m et la profondeur, d'1,18m. Ses jambages sont constitués de colonnettes engagées dont la base est carrée¹⁶⁴. Les consoles sont chanfreinées dans leur partie inférieure à l'extérieur du foyer. Quant à l'entablement, il est composé d'une grande dalle non calcaire légèrement inclinée à l'intérieur et qui crée l'avaloir. La cheminée n'est plus fonctionnelle car le plancher actuel est présent dans le foyer. Le conduit d'évacuation est bouché. La présence d'une telle cheminée implique que cette salle était chauffée de façon confortable. Il s'agit, si l'on suit la fonctionnalité des étages d'un donjon ou d'une tour-maîtresse, de la salle de réception du bâtiment¹⁶⁵. De plus, deux grandes baies à l'ouest et à l'est éclairent **P1012** accréditant ainsi la fonction de réception de la pièce.. Trois arquebuesuières et une porte constituent les autres ouvertures de cette pièce.

O1031 est la porte à arc bombé (fig. 99) percée sur le mur **M1041** qui lie le couloir central et **P1012**¹⁶⁶. Elle mesure 2,05m de haut, 1,20m de large et a une profondeur de 0,50m. Elle est constituée de pierres taillées dans un calcaire blanc pour le piédroit est et dans un

¹⁶⁴ Seule la base nord est encore en place.

¹⁶⁵ MESQUI, 1998, p.97.

¹⁶⁶ L'arc a été arraché et remplacé par une poutre en bois.

calcaire gris pour le piédroit ouest. Aucune moulure n'est visible. Cette porte est similaire à la porte **O1016** du niveau 1.

La baie **O1032** (fig. 100) est située sur le mur ouest **M1042**, au sud de la cheminée. Elle mesure 1,80m de haut et est large de 0,88m. Sa profondeur est de 0,46m. Il ne reste rien des piédroits extérieurs, du possible linteau et de la pierre de soubassement. Elle est ébrasée vers l'intérieur.

O1035 est la baie placée sur le mur est **M1044** de **P1012** (fig. 101). Elle mesure 1,76m de haut, 0,75m de large et est profonde de 0,34m. Elle est constituée de pierres de taille calcaires en mauvais état. Il n'est pas possible de dire si des moulures étaient présentes sur les blocs. Néanmoins, trois traces d'accroches sont visibles sur le linteau. **O1032** devait être similaire à **O1035**.

Sur les trois arquebuses présentes dans la salle de réception **P1012**, seules deux ont fait l'objet d'une étude car **O1034** n'est pas accessible.

O1033 est l'arquebuse (fig. 102) placée sur le mur ouest **M1042**. Ses dimensions intérieures sont égales à 0,19m de hauteur et 0,15m de largeur. Sa profondeur est estimée à environ 1,80m. Elle est constituée, sur le parement extérieur, d'un linteau monolithique parallélépipédique et d'une pierre de soubassement moins épaisse. L'axe de tir est orienté nord-est.

La deuxième arquebuse **O1036** (fig. 103) se situe sur l'ébrasement sud de la baie **O1035**. Sur le parement intérieur, elle mesure 0,12m de haut, 0,15m de large et a une profondeur estimée à 1,76m. Il semble qu'un léger pendage modifie l'axe de tir pour permettre de viser vers le bas. Cet axe est orienté sud-sud-est.

Le niveau 3 représente parfaitement le rôle d'une tour-maîtresse, à savoir un rôle défensif, justifié par la présence d'arquebuses dans la salle de réception **P1012** et dans la cage d'escalier et un rôle résidentiel, conforté par la présence de la salle de réception et les communs. L'étude montre aussi qu'il existe une relative homogénéité, tant au niveau de la mise en oeuvre des pièces et des ouvertures, que dans l'agencement des pièces. Le niveau 3 présente de nombreuses similitudes avec le niveau 1 et le niveau 4 qui fait l'objet du prochain paragraphe.

Le dernier niveau encore accessible dans la tour-maîtresse, est le niveau 4 (3^{ème} étage) (fig. 104). Comme dans les niveaux inférieurs, l'escalier **P1003** compose l'espace sud. Un couloir central, semblable à ceux des niveaux 1 et 3, dessert deux petites pièces latérales (**P1013** et **P1014**) et une grande pièce (**P1015**). Une porte à linteau (**O1040**),

présente dans la partie nord de **M1011**, sépare l'escalier du couloir (fig. 105). Elle mesure 1,84m de haut, 0,98m de large et est profonde de 0,26m. Elle est constituée de blocs calcaires taillés. La face sud des piédroits et le linteau présentent une moulure en cavet semblable aux portes des niveaux inférieurs déjà décrites. Deux traces d'accroches sont visibles sur le piédroit est.

Le couloir dessert, à l'ouest, la pièce **P1013** (fig. 106) qui a une superficie de 3,50m² et une hauteur sous-voûte actuelle d'1,13m¹⁶⁷. Cette pièce est composée des murs **M1045** à **M1049**. La constitution du sol est indéterminée et le plafond est composée d'une voûte axée nord-sud. Les parements des murs sont recouverts d'un enduit orangé qui permet, à certains endroits, d'observer un appareillage en moellons calcaires équarris et non taillés, de moyen et petit appareil, non assisés. Deux ouvertures sont visibles dans **P1013** : la porte d'accès et une baie rectangulaire.

La porte à linteau **O1041** (fig. 107), percée dans la partie sud du mur **M1045**, mesure 1,87m de haut, 0,62m de large et est profonde de 0,23m. Elle est similaire à la porte **O1040** présentée *supra*. La sculpture sur la base est présente sur la première assise du piédroit sud. Celle du piédroit nord a été bûchée.

La baie **O1042** (fig. 108) éclairant **P1013** est située sur le mur ouest **M1048** de la pièce dans sa partie sud. Elle mesure 0,87m de haut, 0,60m de large et est profonde de 0,76m. Les pierres taillées qui devaient former les jambages de la baie ne sont plus en place. Il est difficile d'estimer l'aspect de cette ouverture.

La pièce **P1014**, située à l'est du couloir, est dans un meilleur état de conservation (fig. 109). D'une superficie de 10,50m², cette pièce a une hauteur sous-voûte proche des 2,00m. Elle est composée des murs **M1050** à **M1055**. Comme pour les autres pièces de l'édifice, l'étude du sol ne peut être complète car une couche importante de poussière et de planches recouvre tout l'espace. Cependant, un sol en pierre semble se trouver dessous. La voûte axée nord-sud est recouverte d'un enduit en ciment récent et les murs par un enduit beige. Cependant le mur **M1052** n'est pas enduit ce qui permet d'identifier un appareillage de pierres calcaires équarrées et non taillées de moyen et petit appareil assisées plus ou moins réglés. Des latrines sont encore en place dans la partie est de la pièce. Deux ouvertures sont présentes: la porte d'accès et une baie.

¹⁶⁷ Une importante couche de débris recouvre le sol et ne permet pas d'appréhender la hauteur totale de la pièce.

La porte à linteau **O1043** (fig.110), percée dans la partie sud du mur **M1050**, mesure 1,88m de haut et est large de 0,62m. Elle a une profondeur proche de 0,24m. Elle est similaire à la porte **O1041** de la pièce **P1013**. Un graffiti récent est visible sur la quatrième assise du piédroit nord.

La baie **O1044** (fig.111), située dans la partie est (**M1054**) de la pièce, mesure 0,73m de haut, 0,60m de large et a une profondeur de 0,23m. L'intégralité des pierres qui la constituait a été arrachée. L'état de dégradation de cette ouverture ne permet pas de mener l'étude de façon complète.

La pièce nord du niveau 4 (**P1015**) de la tour-maîtresse (fig. 112) est similaire à la salle de réception **P1012** du niveau 3. Elle a une superficie de 44m² et une hauteur sous plafond de 4,00m. Elle est constituée des murs **M1056** à **M1059**. Le sol actuel est un plancher en bois mis en place au XIX^e ou XX^e siècle. Les solives reprennent l'emplacement des solives d'un plancher antérieur. Le plafond correspond actuellement au couvrement d'un toit en appentis mis en place il y a quelques dizaines d'années pour protéger l'espace intérieur de l'édifice. Le plancher d'une pièce supérieure devait, à l'origine, servir de plafond à la pièce **P1015**. Comme dans les niveaux inférieurs, une cheminée est présente sur le mur ouest **M1057** de la pièce (fig.113). Elle est de même facture que celle de la pièce **P1012** au niveau 3. Cependant le piédroit nord manque et la base du piédroit sud aussi. L'entablement a complètement disparu. À l'origine, cette pièce pouvait être l'appartement privé du seigneur si la hiérarchie de fonctionnalité des niveaux de la tour-maîtresse est respectée. Actuellement, deux cuves en béton sont posées sur le plancher et servaient à recueillir l'eau de pluie au siècle dernier. Plusieurs ouvertures sont encore en place dans cette pièce : une porte, deux baies et deux arquebusières sont encore accessibles. Deux autres bouches à feu, visibles de l'extérieur, sont masquées par les cuves en béton et non accessibles.

La porte **O1045** (fig. 114), située sur **M1056**, à arc bombé, sépare **P1015** du couloir. Elle mesure 1,95m de haut, 1,13m de large. Ses piédroits sont constitués de blocs taillés qui forment le chaînage d'angle des murs **M1050** et **M1045** avec le mur **M1058**. Aucune trace d'accroche n'est présente sur les piédroits. Il semble que cette ouverture n'était pas destinée à recevoir de vantail.

Les baies **O1047** (fig. 115) et **O1048** (fig. 116), présentes respectivement sur le mur nord **M1058** et le mur est **M1059**, sont dans un état de conservation jugé mauvais par l'absence des pierres de tailles sur les parements extérieurs. Les dimensions recueillies sont donc aléatoires. **O1047** mesure 1,50m de hauteur et 0,78m de largeur. Sa profondeur est de

2,35m et correspond à l'épaisseur du mur. **O1048** a des dimensions plus importantes : 1,82m de hauteur, 1,63m de large et une profondeur estimée à 2,55m. Les dimensions de cette ouverture sont sans doute biaisées par l'absence des piédroits et du linteau. L'ébrasement intérieur des deux baies est surmonté d'une voûte dont l'arc, sur le parement intérieur, est marqué par des pierres de tailles. Actuellement, **O1047** et **O1048** sont fermées par des fenêtres en bois à meneaux supportées par une allège de TCA.

L'arquebuisière **O1046** (fig. 117) est située au sud de la cheminée, sur le mur **M1057**. Elle mesure 0,17m de haut et 0,16m de large. Sa profondeur est d'1,94m. Les dimensions extérieures ne sont pas déterminées car l'ouverture est inaccessible. Les pierres intérieures la composant sont recouvertes en partie d'enduit. Le parement extérieur semble arraché.

L'arquebuisière **O1049** (fig. 118) est percée dans l'ébrasement sud de la baie **O1048**. Sur le parement intérieur, elle mesure 0,14m de haut et 0,17m de large. Ses dimensions extérieures ne sont pas déterminées car l'ouverture n'est pas accessible depuis le chemin de ronde de la tour-maîtresse. Néanmoins, sa profondeur est estimée à 1,85m. Comme pour les baies décrites précédemment, les pierres situées sur le parement extérieur ont été arrachées. Toutefois, il semble qu'**O1049** soit de même facture que les autres arquebuisières du bâtiment, avec un axe de tir sud-est.

L'étude du niveau 4 de la tour-maîtresse se révèle intéressante tant du point de vue architectural que fonctionnel. Ce niveau a la même distribution de pièces que les niveaux 1 et 3. Les ouvertures sont similaires, bien que celles du niveau 4 soient dans un état de conservation moins bon. L'hypothèse d'un niveau privé, réservé au seigneur ou à un membre important, est étayée par la présence d'une cheminée et de deux baies de grandes dimensions qui apportent chaleur et lumière. Ce niveau, accessible par l'escalier, était fermé par la porte **O1040** comme l'attestent les traces d'accroches visibles sur les piédroits.

Un autre niveau est présent au sommet de la tour-maîtresse de Lys-Saint-Georges. Bien qu'inaccessible, le niveau 5 est intéressant car il s'agit du niveau d'accès au chemin de ronde du bâtiment. L'escalier **P1003** débouche sur un couloir central le reliant à une pièce, aujourd'hui en partie détruite, en retrait du parement extérieur. L'épaisseur des trois pans de murs est moins importante que dans les niveaux inférieurs, et au moins deux ouvertures, dont une bouchée, sont visibles. Les traces d'accroches de poutres du plancher ainsi que la cheminée, située sur le mur est, sont encore en place. Cette pièce pouvait être réservée aux soldats et servir de salle de garde. Deux portes latérales, encore en place

mais en partie bouchées avec des moellons et du béton, devaient mener, depuis le couloir, au chemin de ronde. Aujourd'hui disparu, il se peut que ce dernier ait été dallé et pourvu de mâchicoulis¹⁶⁸. Il est fort possible qu'une plateforme sommitale s'élevait à un niveau supérieur, et servait de couverture à l'escalier. En effet, le négatif des marches est visible après le niveau 5 (fig. 119). Si aucun autre niveau n'existait, l'escalier aurait été achevé après la porte du niveau 5. Néanmoins, l'absence de description et de sources iconographiques ne permet pas de confirmer cette hypothèse.

L'étude de la tour-maîtresse montre au final qu'il s'agit d'un édifice relativement homogène de forme elliptique composé, en l'état, de cinq niveaux d'élévation qui conjuguent rôles défensif et résidentiel. Bien que de nombreuses ouvertures ne soient pas accessibles, l'étude visuelle permet d'affirmer que le bâtiment est fortement pourvu d'arquesuières, ouvertures défensives tardives. Bien que l'arqebuse apparaisse vers le milieu du XV^e siècle, il est fort probable que la tour-maîtresse soit à dater de la fin du XV^e. En effet, une source indique que Gilbert I Bertrand est autorisé à "relever son château ruiné par la guerre"¹⁶⁹. Une autre source le mentionne comme le commanditaire de "la grosse tour"¹⁷⁰. Ces deux sources permettent d'appuyer l'hypothèse posée par l'étude architecturale que cet édifice défensif n'est, en réalité, qu'une réalisation de la fin du XV^e siècle. La présence d'arqebusières, de moulures en cavet sur les ouvertures et de baies en nombre important appuient cette hypothèse. Cette tour-maîtresse a été comparée à des réalisations architecturales des XII^e et XIII^e siècles car sa forme leur était proche¹⁷¹. Il se peut que la construction du bâtiment au XV^e siècle reprenne le tracé d'un donjon antérieur détruit. Le commanditaire peut aussi avoir fait le choix de construire sa tour avec des principes architecturaux anciens. Aucun devis ou contrat d'ouvriers ne nous sont parvenus ce qui ne permet pas de connaître le coût de la construction, qui a pu être un frein à une réalisation plus représentative de la fin du XV^e siècle.

1.2.3 La courtine et les tours

La description de la courtine et des tours se fera en deux temps. L'étude portera d'abord sur les murs qui constituent les remparts, ensuite sur les tours et le portail d'entrée.

¹⁶⁸ MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1984, p.169.

¹⁶⁹ CHEVALIER, 1993, p. 468.

¹⁷⁰ AD 36, F 1145.

¹⁷¹ Cf Le Château dans l'espace seigneurial au Moyen Âge, p.49.

La numérotation des murs, des ouvertures et des pièces suit celle établie pour l'étude de la tour-maîtresse.

Le mur **M1060** correspond à un segment du rempart sud-ouest (fig. 120). Il mesure 4,60m depuis les douves et est arasé au niveau de la cour. Sa longueur est de 12,50m et son épaisseur varie entre 0,55m et 1,07m. Des blocs de moyen appareil calcaires équarris, liés par un mortier orangé et non taillés, forment des assises plutôt régulières. Son état de conservation est jugé moyen car le parement donnant sur les douves tend à s'effondrer. **M1060** est chaîné, dans son extrémité sud, à **M1061** et à son extrémité nord à la tour sud du logis.

Le mur **M1061** est la dernière entité du segment sud-ouest du rempart (fig. 121). Sa hauteur est d'environ 4,16m depuis les douves, sa longueur est de 11,34m et son épaisseur varie entre 0,70m à 1,00m. Comme **M1060**, il est arasé au niveau de la cour. Les parements de **M1061** sont constitués de blocs calcaires de moyen appareil équarris et non taillés assisés plus ou moins régulièrement. Deux mortiers sont visibles, l'un orangé à l'intérieur du mur et l'autre beige, s'étale sur l'extérieur des joints. L'état de conservation de **M1061** est mauvais, le parement extérieur donnant sur les douves présente des effondrements importants. De plus, la végétation recouvre une grande partie du mur. **M1061** est chaîné, à son extrémité ouest à **M1060** et à **M1067** à son extrémité est.

M1062 est le mur de rempart (fig. 122) entre le portail d'entrée et la tour défensive 3b. Il mesure 4,63m de hauteur depuis les douves et est arasé côté cour. Il est long de 13,30m et épais d'environ 1,00m. Des blocs calcaires de moyen et petit appareil équarris et non taillés forment des assises plus ou moins régulières. Le type de mortier employé est indéterminé car la végétation recouvre le parement intérieur et le sommet du mur. L'état de conservation de **M1062** est jugé bon bien que le parement extérieur soit un peu délité à sa base. **M1062** semble chaîné avec le portail d'entrée 3a et la tour sud 3b. Il faut néanmoins ajouter que la tour est du portail d'entrée n'existe plus et que le mur se prolonge jusqu'au portail. La tour ayant été en place, il est impossible que le mur se prolonge alors ainsi. Une réfection ou une reconstruction a pu avoir lieu mais reste hypothétique sans sources valables.

La dernière entité formant le rempart sud est le mur **M1072** (fig. 123). Mesurant 4,45m de hauteur depuis les douves, il est arasé depuis la cour. Il est long de 19,55m et

épais d'environ 1,21m. Il est constitué de blocs calcaires de moyen et petit appareil équarris et non taillés qui forment des assises plus ou moins régulières. Un ressaut extérieur est visible sur **M1072** et forment une avancée dans les douves. Deux mortiers sont visibles : un mortier beige avec des inclusions et un mortier orangé. Deux ouvertures sont présentes sur **M1072** : un jour au niveau 1 et une baie rectangulaire au niveau 2.

Le jour **O1063** (fig. 124) mesure 0,42m de hauteur, 0,13m de largeur et 1,18m de profondeur sur le parement extérieur. Il est ébrasé vers l'intérieur. Sa hauteur intérieure est de 0,56m et sa largeur de 0,82m. L'ensemble est complet et est constitué de pierres de taille et de pierres équarries sur lesquelles des traces d'outils sont visibles.

La baie **O1077** (fig. 125) mesure 0,54m de hauteur, 0,34m de largeur et est profonde de 1,15m. Elle est ébrasée vers l'intérieur, est complète et est constituée de pierres de taille calcaires. L'extérieur de **O1077** est chanfreiné et une feuillure est visible à l'intérieur. Le linteau et le soubassement présentent chacun une trace d'accroche. En ce qui concerne le linteau, il est possible qu'il s'agisse d'un linteau ou d'une pierre de soubassement d'archère à étrier remployé. En effet, sur la face intérieure du linteau, une moulure en entonnoir est visible.

Deux étages sont visibles sur **M1072** même si l'étude du parement intérieur n'a pas révélé la présence de traces d'accroches de poutres. L'état du mur est jugé mauvais car la majeure partie du mur est arasé et les élévations subsistantes ne sont pas complètes. De plus, comme partout sur les remparts du château, la végétation freine l'étude. Néanmoins, **M1072** est chaîné, à son extrémité est, à la tour défensive sud-est 3d et à la tour défensive sud 3b à son extrémité ouest.

Le rempart est composé de deux entités. **M1074** (fig. 126) mesure 8,21m de hauteur et 3,56m de longueur¹⁷². Son épaisseur n'est pas connue. Ce mur est constitué de blocs calcaires de moyen et petit appareil équarris et non taillés formant des assises régulières. Les blocs sont liés par un mortier gris-beige débordant. Un étage est visible et est caractérisé par une baie rectangulaire inaccessible au sommet du mur. L'état du mur est jugé mauvais car une partie de l'élévation est manquante et la végétation recouvre le sommet de ce dernier. **M1074** est chaîné à son extrémité nord à **M1075** et à son extrémité sud à la tour défensive sud-est 3d.

¹⁷² La mesure de la hauteur prend en compte l'élévation encore présente.

M1075 est la deuxième entité murale (fig. 127) formant le rempart est. Elle mesure 7,40m de hauteur et 24,57m de longueur. Son épaisseur est indéterminée. Ce rempart sert aussi de mur gouttereau est aux écuries. Il est constitué de blocs calcaires de moyen et petit appareil équarris et non taillés, liés par un mortier gris-beige débordant, formant des assises plutôt régulières.. Deux étages sont visibles depuis les douves ainsi que sept ouvertures fonctionnelles et quatre ouvertures bouchées (deux jours et deux baies). Les ouvertures fonctionnelles ne comportent pas de numéro d'étude car les écuries ne datent pas de la période médiévale. En revanche, les ouvertures bouchées sont semblables à d'autres ouvertures présentes sur le complexe castral. L'état de **M1075** est jugé bon puisqu'aucune dégradation n'est à relever. Cet état doit être mis en relation avec les réfections modernes faites sur le bâtiment. Cette longue portion de rempart est chaînée, à son extrémité sud, à **M1074** et à son extrémité nord à **M1063**.

Le mur **M1063** (fig. 128) est la partie est du rempart nord. Il mesure 7,20m de hauteur depuis les douves et entre 2,70m et 4,80 de hauteur depuis la cour¹⁷³. Sa longueur est de 19,80m depuis les douves et de 9,75m depuis la cour. Ce mur est épais de 0,90m. Il est constitué de blocs calcaires de moyen et petit appareil équarris et non taillés, liés par un mortier orangé, formant des assises plutôt régulières. De la TCA est visible sur le parement intérieur. La partie est de **M1063** sert de pignon nord aux écuries. Aucune ouverture fonctionnelle n'est visible mais une baie bouchée est présente sur le parement extérieur dans sa partie est. L'état de **M1063** est jugé bon même si l'élévation n'est pas complète. Les parements sont peu dégradés mais la végétation en recouvre une importante partie. **M1063** est chaîné à son extrémité ouest à la tour 3c et à son extrémité est à **M1075**.

M1064 (fig. 129) est le deuxième mur formant le rempart nord. Il mesure 7,70m de hauteur depuis les douves et 1,96m depuis la cour. Il fait 19,82m de longueur et a une épaisseur allant de 0,80m dans sa partie sud-est à 1,24m dans sa partie nord-ouest. Des blocs calcaires de moyen et petit appareil équarris et non taillés forment des assises non réglées. Ils sont liés par un mortier orangé. Des reprises en ciment sont visibles dans les jointures. L'état de conservation de **M1064** est jugé bon car aucune dégradation n'est visible sur les parements. Il convient de noter que la hauteur actuelle du mur doit être proche de la hauteur d'origine car aucune pierre d'attente n'est visible sur la tour 3c et la

¹⁷³ L'élévation de M1063 n'est pas complète.

tour-maîtresse avec lesquelles **M1064** est chaîné à l'est et à l'ouest. Aucune trace d'accroche ou de niveau de circulation d'un hypothétique chemin de ronde n'est visible.

À l'ouest de la tour-maîtresse, se trouvent deux murs (**M1065** et **M1066**) formant le rempart nord-ouest entre le logis et la "grosse tour".

M1065 (fig. 130) est un mur haut de 3,90m depuis la cour, long de 9,10m et épais de 0,90m. Il est constitué de blocs calcaires de moyen et petit appareil équarris et non taillés, plus ou moins assisés, liés par un mortier beige, récent, et un mortier orangé plus ancien. Des reprises en ciment sont présentes. Un seul étage est visible sur le parement extérieur qui est percé de deux ouvertures (une arquebuserie et une baie) maintenant bouchées (fig. 131). Le bouchage de la baie est visible depuis le parement intérieur contrairement à celui de l'arquebuserie. Un deuxième niveau de circulation peut être déduit car des traces d'accroches de poutres, espacées régulièrement, sont visibles sur le parement intérieur. S'agit-il d'une infrastructure en bois faisant office de chemin de ronde ou est-ce les accroches du plancher d'un bâtiment à plusieurs niveaux disparus ? **M1065** est chaîné à la tour-maîtresse à son extrémité sud-est et à **M1066** à son extrémité nord-ouest. L'état de conservation est jugé mauvais car une importante fissure verticale, au niveau du chaînage d'angle avec **M1066**, fragilise la structure.

Ce dernier (fig. 132) mesure 2,37m de haut depuis la cour, 9,60m de long et est épais de 0,48m. Il est constitué de blocs calcaires de moyen et petit appareil équarris et non taillés formant des assises irrégulières. Une pierre de taille remployée est visible dans la partie sud du mur. Les blocs sont liés par un mortier orangé et un crépi beige-orangé couvre partiellement les assises. Une ouverture étroite est visible dans l'angle nord que forme ce mur. Contrairement à **M1065**, **M1066** ne possède pas de traces d'accroches de poutres. En outre, le sommet du mur présente un glacis. Il faut noter qu'au moins deux parements sont visibles. La partie basse de **M1066** est plus épaisse et présente une légère pente à sa base. Il est clairement déductible que le parement visible depuis la cour est plus récent que celui visible depuis les douves. **M1066** doit donc s'appuyer sur un mur plus ancien qui semble chaîné avec le logis et avec **M1065**.

Le dernier élément de rempart qui clôture l'enceinte du château est le portail d'entrée **M1069** (fig. 133). Il mesure 8,43m de hauteur, 8,90m de long et 3,80m d'épaisseur. Il est composé de blocs calcaires de moyen et petit appareil taillés ou juste équarris qui forment des assises plus ou moins régulières. Ils sont liés par un mortier orangé avec des inclusions de chaux. Quatre ouvertures sont visibles sur deux niveaux **M1069**. Trois sont

présentes sur le parement sud du mur : une porte cochère, une porte piétonne et une baie. Sur le parement nord, seule une baie est présente au deuxième niveau.

La première est donc destinée au passage des véhicules. **O1058** (fig. 134) est une porte cochère en plein-cintre qui mesure 3,79m de hauteur, 3,04m de largeur et est profonde de 0,47m. Elle est constituée de blocs calcaires de grand appareil chanfreinés. L'ensemble est complet, et six claveaux, dont la clé de voûte, ont été restaurés. Sur celle-ci, est gravée la date de 1742. Une feuillure visible correspond à l'espace d'encastrement du pont-levis. Une corniche délimite la hauteur de cet espace. Un portail métallique moderne est en place.

La deuxième porte présente au niveau 1 du parement sud de **M1069** est la porte piétonne en plein-cintre **O1057** (fig. 135). Elle mesure 2,13m de hauteur, 0,90m de largeur et a une profondeur de 0,46m. Comme **O1058**, elle est constituée de blocs calcaires de grand appareil chanfreinés. La même feuillure d'encastrement du pont-levis est visible. Les piédroits de **O1057** présentent, sur leur base, une pointe sculptée qui casse le chanfrein et que l'on retrouve sur de nombreuses ouvertures, notamment dans la tour-maîtresse. **O1058** possède également ce type de décor.

La dernière ouverture du parement sud de **M1069** est la baie rectangulaire **O1069** (fig. 136) percée au deuxième niveau. Elle mesure 1,07m de hauteur, 0,87m de largeur et a une profondeur de 0,50m. Résultant d'un percement dans le blocage, elle est entièrement construite en bois. Une fenêtre, qui n'est pas d'origine, est en place.

La baie **O1071** (fig. 137), présente au deuxième niveau du parement nord de **M1069** est semblable en tous points à **O1069**. Ces deux ouvertures sont probablement contemporaines de la surélévation du mur et de la mise en place de la toiture.

En effet, une corniche à 6,60m du sol de la cour, délimite deux états de **M1069** (fig. 138). La partie inférieure est en pierres assisées et la partie supérieure laisse apparaître un blocage de petit appareil soutenu par des colombages. Il se peut que le portail d'entrée, tout comme la tour 3a lui étant accolée, ne fût pas couverte. Leur sommet correspondait donc au chemin de ronde.

M1069 possède une toiture en batière (fig. 139), fermée au nord-est, au deuxième niveau, par **M1068** qui correspond au bouchage fait après la destruction de la tour nord-est du portail d'entrée.

La partie ouest du rempart du château de Lys-Saint-Georges correspond au gouttereau ouest du logis (fig. 140). Néanmoins, la façade ouest actuelle n'a plus rien de défensif hormis les trois tours qui la flanquent. Le parement extérieur est recouvert d'un crépi empêchant toute lisibilité et par conséquent, il n'est pas possible de savoir si des

ouvertures bouchées sont présentes sur ce mur et pourraient permettre d'imaginer l'état de ce dernier à la période médiévale.

L'étude des tours s'est attachée à faire la description détaillée des structures visibles les constituant. Elle se fera de l'extérieur vers l'intérieur, des niveaux inférieurs vers les niveaux supérieurs. L'état d'abandon de certaines tours ne permet pas de faire une étude complète. De plus la forte présence de végétation empêche, dans certains cas, toute visibilité.

Les remparts du château de Lys-Saint-Georges sont ponctués de quatre tours dont une seule est encore complète. Cette dernière est la tour ouest 3a (fig. 141) du portail d'entrée. Elle est de plan ovoïde, et s'articule sur deux niveaux reliés par un escalier à vis. Elle a une hauteur allant de 6,84m depuis la cour à 10,47m depuis les douves. Elle mesure environ 23m de circonférence. Sa base est évasée.

Le niveau 1 de la tour 3a est composé, au nord, d'une cage d'escalier et au sud, de la pièce **P1016** (fig. 142). La fonction ancienne de cette dernière n'est pas déterminée mais elle sert à présent de rangement de jardin. La superficie de **P1016** est de 12,42m² et sa hauteur est de 5,14m. Une porte (**O1072**) et une baie (**O1066**) sont présentes dans cette pièce. Le sol est composé de tomettes carrées. Une voûte en plein-cintre forme le plafond. Le mur de refend **M1070** (fig. 143) sépare **P1016** de l'escalier à vis et mesure 3,56m de haut, 3,57m de longueur et a une épaisseur de 0,31m au niveau de la porte **O1072**. Un enduit blanc recouvre intégralement ce mur et son étude ne peut aller plus loin. **O1072** (fig. 144) est donc la porte permettant la communication entre **P1016** et la cage d'escalier. Cette porte mesure 1,79m de hauteur, 0,81m de largeur et a une profondeur de 0,31m. Elle est constituée de pierres de taille de grand appareil qui ne présentent aucune moulure ou traces d'outils. Une trace d'accroche est visible sur le piédroit est.

Le niveau 2 actuel est composé de **P1018** (fig. 145). Bien que cet espace ne soit pas fonctionnel et corresponde à l'ancien chemin de ronde, un numéro lui est quand même attribué. C'est à cet endroit que repose la charpente à enrayure sur plan circulaire (fig. 146) de la toiture en poivrière de la tour 3a. En oubliant la présence de la charpente, l'espace fonctionnel mesure 23m². Un rebord de 0,43m de largeur, couronné de tablettes calcaires, sert de garde corps dans la partie sud-est. Ce rebord est large d'1,42m à l'ouest. Le sol est composé de dalles calcaires légèrement inclinées au centre de l'espace pour évacuer l'eau. Le conduit de cheminée débouche sur le rebord ouest de **P1018**. Cette espace définit

maintenant comme combles, est en connexion avec **P1017** qui correspond à l'ancien chemin de ronde du portail d'entrée.

Le mur **M1067** qui constitue la tour 3a, est percé de sept ouvertures : quatre arquebusières, une porte, une baie et une petite baie. Seules les trois dernières sont fonctionnelles aujourd'hui.

O1056 (fig. 147) est une porte piétonne à linteau composée de blocs de grand appareil calcaire. Elle est percée sur la partie nord de **M1067** et mesure 1,86m de hauteur, 0,82m de largeur et 0,21m de profondeur. Le linteau monolithique présente un chanfrein, ce qui n'est pas le cas des piédroits. Elle permet l'accès à la tour 3a par la cour.

O1066 (fig. 148) est une baie rectangulaire percée sur la partie sud du mur **M1067**. Située au niveau 1, dans la pièce **P1016**, elle est constituée de pierres de taille de grand appareil. Elle mesure 1,56m de hauteur, 0,58m de largeur et est profonde d'environ 1,34m. Elle ne présente aucune moulure et des traces d'outils sont visibles sur les ébrasements intérieurs. La fenêtre en place est moderne et aucune trace d'accroche antérieure n'est visible.

O1068 (fig. 149) est une petite baie présente sur la partie nord de **M1067**, dans la cage d'escalier. Elle est constituée, sur le parement extérieur, de quatre blocs de pierres équarries. Elle mesure 0,93m de hauteur, 0,36m de largeur et a une profondeur proche de 0,82m. Comme pour **O1066**, la fenêtre en place est moderne. De plus, du mortier blanc entoure les montants ce qui laisse supposer que la mise en place est moderne. Néanmoins, aucune trace d'accroche antérieure n'est visible.

Les quatre arquebusières présentes sur la tour 3a ont été bouchées lors d'un chantier de restauration de la tour. En effet, si la partie extérieure ainsi que la profondeur sont visibles, ces infrastructures défensives ne le sont plus de l'intérieur. Le parement intérieur du mur **M1067**, au niveau 1, a été repris et enduit d'un badigeon blanc qui s'appuie sûrement sur une couche de mortier venant boucher les arquebusières. Sur les quatre, seule celle dont l'axe de visée donne sur le pont dormant a été étudiée, les autres étant à des endroits inaccessibles sans échafaudage. **O1073** (fig. 150) mesure 0,26m de hauteur et 1,09m de largeur. Sa profondeur, de 1,56m, équivaut à l'épaisseur du mur **M1067** dans son état d'origine, sans prendre en compte l'épaississement postérieur. Elle est ébrasée vers l'extérieur. Cette arquebusière est constituée de quatre pierres de taille sur le parement extérieur ainsi que de pierres diverses dans l'épaisseur du mur. Ses ébrasements sont plats comme deux des autres arquebusières de la tour 3a. En effet l'arquebusière sud située au-dessus de **O1066** possède des ébrasements à degrés (fig. 151). C'est le seul cas visible dans le complexe castral.

L'étude architecturale de la tour 3a a permis de découvrir quelques réaménagements de l'espace autres que les arquebusières déjà citées. Il est évident qu'un niveau ancien a disparu. Les murs de **P1016** présentent des ressauts en hauteur qui pouvaient accueillir un plancher. De plus, au moins une arquebusière bouchée pourrait correspondre à ce niveau. Néanmoins, aucun accès à cet espace n'est visible depuis l'escalier. Il se peut que ce niveau fût accessible par **P1016**. Toutes les arquebusières bouchées visibles correspondent à ce niveau, qu'elles soient sur la cage d'escalier ou sur les parties sud de **M1067**. Il y a manifestement eu une volonté d'empêcher le réarmement de cette tour en bouchant les éléments de défense active et en supprimant leur accès. Ce n'est pas le cas des autres tours.

La tour défensive 3b (fig. 152) est liée au sud-ouest au mur **M1062** et au nord-est au mur **M1072**. Elle est de plan circulaire et a une circonférence de 17,23m. La hauteur actuelle depuis la cour est de 4,60m et de 9,00m depuis les douves. Sa base est évasée. L'édifice étant en partie ruiné, rien n'est connu de l'élévation totale ni des niveaux supérieurs.

La seule pièce du niveau 1 **P1021** est encore accessible (fig. 153). La fonction de cette pièce n'est pas déterminée mais la présence de deux arquebusières et son emplacement sur le rempart accrédite la fonction défensive. Le mur **M1071**, qui constitue cette tour, est composé de moellons calcaires équarris et non taillés, formant des assises irrégulières et liés par un mortier gris-beige débordant. Il faut noter la présence de TCA en blocage. Ce mur est percé de deux portes, de deux arquebusières et d'une baie rectangulaire.

O1060 (fig. 154) est la porte piétonne nord donnant accès à la tour. Elle mesure 1,82m de hauteur, 0,78m de largeur et sa profondeur est de 0,44m. Les piédroits et le linteau sont constitués de planches et de poutres en bois soutenant le blocage du mur. Il se peut que cette porte soit un percement postérieur à la construction de la tour car elle ne correspond pas aux types de portes retrouvées dans l'enceinte du château. Il est aussi possible que son état soit si dégradé qu'aucune lecture fine ne soit permise.

O1065 (fig. 155) est la deuxième porte permettant d'accéder à la tour 3a depuis la cour. Sa hauteur n'est pas déterminée car le linteau est manquant. Sa largeur est de 0,90m. Avec la feuillure, la largeur est d'1,20m. Sa profondeur est de 0,72m. Elle est percée dans le blocage du mur et n'est pas constituée de pierres de taille de grand appareil. Elle ressemble à **O1060** mais la feuillure intérieure et l'absence de menuiseries la distinguent de cette dernière.

O1059 (fig. 156) est l'arquebusière sud-est du niveau 1 de la tour 3b. Elle mesure, sur le parement intérieur, 0,18m de hauteur et 0,17m de largeur. Sa profondeur équivaut à l'épaisseur de **M1071**, c'est-à-dire 1,04m. Les dimensions extérieures ne sont pas déterminées car cette bouche à feu ébrasée donne sur les douves. Sur le parement intérieur, deux pierres de taille forment l'ouverture. Le linteau a la forme d'un U renversé.

O1061 (fig. 157) est l'arquebusière sud-ouest de cette tour. Ses dimensions intérieures sont semblables à **O1059**. Seule la profondeur change et n'est que de 0,94m. Elle est aussi constituée de deux pierres de taille calcaires sur le parement intérieur dont la réalisation est similaire à **O1059**. Le linteau est chanfreiné.

La dernière ouverture du niveau 1 de la tour 3b est la baie rectangulaire sud **O1062** (fig. 158). Elle mesure 0,70m de hauteur par 0,48m de largeur. Sa profondeur est de 0,23m. Ébrasée vers l'intérieur, elle est constituée de pierres de taille calcaires et de pierres équarries calcaires. L'extérieur de l'ouverture est chanfreiné et l'intérieur présente une feuillure pouvant accueillir un battant en bois. Des graffiti (fig. 159) sont visibles sur les ébrasements. Leur datation est incertaine mais les motifs représentés sont homogènes. Il s'agit de cavaliers, de personnages de face ainsi que de croix latines stylisées dont la partie supérieure comporte un hémisphère. Enfin, trois barreaux verticaux sont en place dans les traces d'accroches.

Un niveau de sous-sol est visible depuis les douves car un jour vertical perce le mur dans sa partie est. Malheureusement, l'accès à ce niveau n'est pas connu.

La constitution du sol du niveau 1 de la tour 3b est peu lisible car ce dernier est recouvert de végétaux en décomposition ainsi que de plaques de tôle. Néanmoins, le ruissellement des pluies a permis d'observer quelques tomnettes de terre cuite qui pourraient constituer un sol. Le plafond n'existe plus même si quelques percements, pouvant s'apparenter à des accroches de poutres, sont présents sur le parement intérieur de **M1071**.

Le seul réaménagement visible sur la tour 3b est la division de **P1021** en deux parties par un mur de briques surmonté d'un toit en appentis et protégeant les graffiti.

Enfin, une section de mur en partie écroulée est présente au nord de la tour. **M1076** (fig. 160) est collé à **M1071**. Dans son état actuel, il mesure 1,66m de hauteur et 1,50m de largeur. Son épaisseur est d'1,07m. Les moellons calcaires de moyen et petit appareil sont équarris et non taillés et liés par un mortier gris-beige. La fonction de ce mur n'est pas déterminée ; il peut s'agir d'un contrefort appuyant la tour, d'un mur de bâtiment ou encore d'un mur de séparation entre des hypothétiques haute et basse-cours.

La tour 3c (fig. 161) est située entre la tour-maîtresse et les écuries. Elle est chaînée aux murs **M1063** à l'est et **M1064** à l'ouest. De plan circulaire, elle a une circonférence de 11,17m. Sa fonction n'est pas établie, mais l'absence d'ouvertures défensives, sur la partie du château donnant sur le plateau, suggère que cette tour n'a jamais eu de rôle défensif à jouer. Le mur **M1073**, qui la constitue, et dont la hauteur et la circonférence sont connues, mesure 1,30m d'épaisseur. Il est composé de moellons calcaires équarris et non taillés de moyen et petit appareil liés par un mortier orangé et par un mortier beige. Les assises sont plus ou moins régulières. Sur le parement intérieur, au niveau 1, le mortier est débordant. Au niveau 2, un enduit blanc recouvre le mur. Sa base, recouverte par la végétation, ne semble pas évasée. L'édifice est en partie ruiné et seuls deux niveaux sont encore accessibles.

Le niveau 1 (fig. 162) de la tour 3c est légèrement en-dessous du niveau de circulation de la cour et ne comprend qu'une seule pièce (**P1019**). La fonction de cet espace n'est pas déterminée. D'une superficie de 7,3m², et haute de 2,36m, cette pièce comporte une seule ouverture, la porte par laquelle on y accède. Le sol est en terre battue et le plafond correspond aux solives et au plancher de la pièce du niveau 2, **P1020**. Un renforcement est visible dans la partie nord-est de la pièce et pourrait correspondre à une cheminée mais aucun indice architectural ne peut confirmer cette hypothèse. Il pourrait s'agir d'un rangement mural.

Le niveau 2 de cette tour est accessible par une porte à environ 1,50m du sol. Une marche intérieure mène à la pièce **P1020**. Sa fonction n'est pas connue. Sa superficie est de 6m² et sa hauteur de 2,10m. Deux ouvertures sont visibles, la porte **O1076** et les restes d'une baie arrachée dans la partie sud-est. Un plancher en bois compose le sol. En ce qui concerne le plafond, celui-ci n'est plus en place, mais des traces d'accroches présentes dans le mur permettent d'affirmer qu'un niveau supplémentaire existait. Il se peut que ce niveau eût communiqué directement avec le niveau supérieur.

Le mur **M1073** qui constitue la tour 3c est percée de trois ouvertures dont deux ont été étudiées¹⁷⁴. **O1075** et **O1076** sont les portes permettant l'accès à **P1019** et à **P1020**. **O1075** (fig. 163) est donc la porte piétonne à linteau permettant l'accès au niveau 1 de la tour 3c. Elle mesure 1,10m de hauteur, 0,57m de largeur et a une profondeur de 0,44m. Elle est composée de pierres de taille calcaires. Le linteau, légèrement incurvé, est constitué de trois blocs. Une feuillure accueille un vantail en bois en place mais pas d'origine.

¹⁷⁴ La baie arrachée présente au niveau 2 ne peut être étudiée car les dégradations sont trop importantes.

O1076 (fig. 164) est la porte en plein-cintre donnant sur **P1020**. Elle mesure 1,51m de hauteur, 0,70m de largeur et est profonde de 0,24m. Elle est en pierres de taille calcaires pour l'arc en plein-cintre et en pierres calcaires équarries de moyen appareil pour les piédroits. Des traces d'outils sont visibles sur l'intrados de l'arc. Une feuillure intérieure accueille un vantail de bois encore en place. Néanmoins, la présence de trous bouchés sur l'intrados des piédroits laisse supposer qu'un système de gonds antérieur était présent.

Deux autres ouvertures (fig. 165) supplémentaires sont présentes sur le mur **M1073**. Il s'agit de deux baies bouchées, l'une orientée vers le nord-est, l'autre vers le nord-ouest. Ces deux ouvertures permettent d'affirmer l'hypothèse qu'un troisième niveau fonctionnel existait dans la tour 3c.

La tour 3c a connu peu de réaménagements. La tradition orale ollicienne rapporte que Monsieur de Danne, propriétaire du château à la fin du XIX^e siècle, a fait ruiner volontairement la tour 3c pour lui donner un aspect plus romantique.

La dernière tour étudiée, présente sur l'enceinte du château de Lys-Saint-Georges, est la tour d'angle est 3d (fig. 166). Elle est chaînée à l'extrémité est de **M1072** et à l'extrémité sud-est de **M1074**. De plan semi-circulaire, elle a une circonférence de 12,52m. La hauteur actuelle de cette tour, depuis les douves, est de 8,21m. Une partie de l'élévation est manquante. La fonction défensive de cette tour est clairement établie, par son emplacement mais aussi par une ouverture défensive (**O1064**) présente dans la partie sud du mur **M1083** qui constitue la tour 3d. Ce mur est épais d'1,80m environ au-dessus du ressaut extérieur. Il est appareillé en moellons calcaires de moyen et petit appareil équarris et non taillés formant des assises plutôt régulières. Ces blocs sont liés par un mortier orangé de nuance claire à certains endroits. La base, légèrement évasée, est séparée du mur droit par une assise de pierres de taille chanfreinées formant un ressaut.

Il est impossible d'apprécier la tour dans son intégralité car les niveaux fonctionnels ne sont plus en place. Au moins deux niveaux existaient : un rez-de-chaussée, et un second niveau dont la fonction n'est pas connue mais qui desservait au moins une ouverture¹⁷⁵. Le rez-de-chaussée actuel comprend un système d'évacuation d'eau important qui ressort par un percement dans la tour. Un amas de végétaux en décomposition empêche toute analyse claire du sol.

Une seule ouverture est présente sur **M1083**. Il s'agit de l'archère cruciforme à étriers **O1064** (fig. 167). Elle est présente dans la partie sud du mur, au deuxième niveau, à l'angle

¹⁷⁵ Une autre ouverture pourrait être identifiable mais les dégradations sont trop importantes pour avoir la certitude qu'elle se trouvait à cet emplacement.

avec le mur **M1072**. Elle mesure 0,75m de hauteur et 0,06m de largeur. Sa profondeur n'est pas déterminée car **M1083** est arraché dans son épaisseur à ce niveau. Cette archère est composée de quatre blocs calcaires de pierre de taille. Il faut noter que ce calcaire semble plus résistant que celui employé dans les murs. Les quatre blocs ont un étrier en leur centre. Il s'agit de la seule ouverture défensive de ce type relevée à ce jour dans le château de Lys-Saint-Georges. Il ne s'agit pas d'un remploi car l'ouverture est en place. Il ne fait aucun doute que ce système de défense active est antérieur à l'emploi des arquebusières présentes un peu partout sur l'enceinte et la tour-maîtresse.

Trois autres tours défendent l'enceinte du château (fig. 168). Leur étude n'a pas été réalisée car elles ne sont accessibles que par le logis principal et ont connu des réaménagements au XIX^e siècle. Les tours sud-ouest et nord-ouest du logis ont un plan circulaire. La première est la plus imposante mais les deux conservent des ouvertures défensives de type arquebusière ou archère à canonnière. Des baies sont visibles et témoignent du rôle résidentiel de ce château. Ces deux tours sont couvertes par une toiture en poivrière.

La tour ouest du logis, en fer à cheval, est aussi percée par des arquebusières. Quelques baies rectangulaires éclairent les deux niveaux résidentiels de ces tours.

Deux autres tours (fig. 169) sont présentes dans la cour, l'une dans la partie sud du mur gouttereau est du logis et l'autre, à l'angle du gouttereau sud et du pignon nord du logis. Ce sont des tours d'escaliers qui desservent les étages. La tour est à la particularité d'être percée, au rez-de-chaussée, d'une porte gothique (fig. 170) semblable à celle de la chapelle seigneuriale de l'église Saint-Léger. Elle a les mêmes caractéristiques et le tympan est sculpté (fig. 171) des armes de la famille de Maussabré et de leur devise "A virtute nomen". Le blason de la famille Mareschal est joint à celui des Maussabré.

1.2.4 Le logis

L'étude du logis (**EA2**) n'a pas été menée contrairement aux autres bâtiments traités. Ce choix est fondé à la fois sur l'absence d'autorisation d'accès à l'intérieur de l'édifice, et sur une connaissance des lieux par les plans anciens et les sources iconographiques, qui permet d'affirmer que ce bâtiment a connu des remaniements modernes au cours desquels la structure médiévale a été lourdement modifiée.

Le logis actuel (fig. 172) est composé de deux corps de bâtiments à pignons. Le corps principal, orienté nord-sud, est encadré de trois tours sur le gouttereau ouest et de deux

tours d'escaliers sur le gouttereau est. Ces tours ont déjà fait l'objet d'une courte description dans le cadre de l'étude des remparts. Le bâtiment se développe sur trois niveaux (fig. 173) dont un niveau sous combles. Les pièces ont été fortement modifiées au XIX^e siècle. Un niveau de caves séparées est accessible depuis l'extérieur.

Quatre murs forment le corps principal. Le gouttereau est donnant sur la cour mesure 7,00m de hauteur et a une longueur comprise entre 25 et 30 mètres. L'épaisseur ne peut pas être déterminée. L'appareillage de ce mur n'est pas visible car un enduit recouvre intégralement sa surface. Un sondage, pratiqué dans ce mur, permet néanmoins de voir un parement extérieur en moellons calcaires équarris et non taillés de moyen et petit appareil liés par un mortier beige-orangé. Il n'est pas possible de dire si ces blocs forment des assises régulières. Le sommet du mur est couronné d'une première corniche supportant des consoles trilobées. Ces dernières supportent, elles aussi, une corniche où s'appuient les pannes sablières de la charpente en batière. Douze ouvertures (2 portes et 10 baies) percent ce mur. Il semble que ces ouvertures aient été intégralement reprises pendant les travaux de restauration à la fin du XIX^e siècle. Il en va de même pour les quatre lucarnes à meneaux gothiques.

La tour d'escalier principale a des aspects similaires au mur gouttereau est mais quelques différences, notamment les ouvertures, sont à noter. Ces dernières sont plus étroites et n'ont pas les mêmes caractéristiques. Deux fenêtres à meneaux et deux baies rectangulaires encadrent une porte de style gothique semblable à celle présente sur le mur sud de la chapelle seigneuriale de Lys-Saint-Georges. Le tympan de la porte a été frappé, au début du XIX^e siècle, des armes de Maussabré et de Mareschal. Il faut aussi noter la présence d'une archère à canonnière (fig. 174) sur la face sud de cette tour d'escalier. Située au rez-de-chaussée, son axe de tir est orienté vers le portail d'entrée. Ce type d'architecture transitoire marque l'arrivée des armes à poudre au sein des châteaux. Il s'agit de la seule archère à canonnière recensée dans le complexe castral, néanmoins, il est impossible de savoir si elle est d'origine.

Le mur gouttereau ouest est similaire au gouttereau est. Il mesure 10,63m de hauteur et a une longueur comprise entre 25 et 30 mètres. L'appareillage est irrégulier et est constitué de moellons calcaires équarris de moyen et petit appareil. En ce qui concerne les ouvertures, les baies sont de même facture que celle du gouttereau est. Contrairement aux tours ouest, ce mur ne possède pas d'ouvertures défensives. L'aspect du mur gouttereau ouest semble plus résidentiel que défensif. Au regard de sa position géographique, il est impossible que ce mur ait jamais été percé d'ouvertures défensives.

Le corps de logis secondaire, accolé au nord-est du logis principal, est une reconstruction de la fin du XIX^e siècle. L'étude de l'état actuel n'est donc pas pertinente pour ce travail. Néanmoins, les sources iconographiques nous permettent de connaître au moins un état antérieur¹⁷⁶. En effet, un dessin à la mine de plomb (fig. 175), daté au alentours de 1840, montre un logis secondaire collé au rempart et composé de deux niveaux sous comble. Un petit bâtiment en appentis sépare cette partie du logis de la tour-maîtresse. D'après le dessin, le toit en batière se terminait en croupe à l'extrémité nord-est. De plus, une latrine et une arquebusière sont présentes sur le mur **M1065** qui correspond au mur de rempart situé au nord-ouest de la tour-maîtresse. Bien que ces deux ouvertures soient bouchées sur le parement intérieur, elles sont toujours visibles depuis les douves. L'existence de cet état antérieur du corps secondaire du logis ne peut être prouvée que par l'interprétation du dessin de 1840. L'analyse du mur **M1065** permet d'affirmer la présence de poutres à cet endroit par les traces d'accroche encore en place.

Le logis est une partie importante du château mais l'étude sur les parties médiévales du bâtiment ne serait pas pertinente au vu des nombreux réaménagements postérieurs. Plusieurs états se mêlent et sont visibles sur les élévations. Les ouvertures pourraient permettre de dater la structure mais bien que la plupart aient un aspect daté du XVI^e siècle, leur reprise totale est datée de la fin du XIX^e siècle. Les rares éléments caractéristiques du XV^e siècle sont les bouches à feu, les fenêtres de la tour d'escalier principale et la porte gothique. En ce qui concerne les murs, l'enduit couvrant ne permet pas d'identifier un appareillage en particulier ni de savoir si d'anciennes ouvertures ont été bouchées. En ce qui concerne la fonctionnalité des pièces, les plans de restauration de M. Dauvergne indiquent, pour le rez-de-chaussée, une cuisine, une salle-à-manger, un salon, une salle de billard, un office et un bureau. Le niveau 2 est composé de plusieurs chambres d'une lingerie et de cabinets. L'intérêt de ces plans est de comprendre quels réaménagements ont été opérés. De nombreuses cloisons ont été créées et la fonctionnalité des pièces a changé.

La question importante, à laquelle l'étude ne permet pas de répondre, est de savoir pourquoi un lieu résidentiel horizontal (le logis) et un lieu résidentiel vertical (la tour-maîtresse) cohabitent. L'un est-il postérieur à l'autre et dans ce cas, l'un remplace-t-il l'autre dans ses fonctions ? Il se peut que cette organisation spatiale obéisse à une organisation

¹⁷⁶ MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1984, p.164.

plus ancienne à savoir, un logis, à but résidentiel, et un bâtiment strictement défensif (un donjon) à l'emplacement de la tour-maîtresse.

1.2.5 Les écuries

Les écuries (**EA4**) (fig. 176) sont situées dans la partie est du château, à 41m de la tour-maîtresse. De plan rectangulaire, cet édifice de 175m² est composé de trois pièces étagées sur un niveau sous combles. Comme pour le logis, l'étude architecturale ne s'est pas attardée sur les écuries car ce bâtiment a été construit entre 1877 et 1887¹⁷⁷. Il semble que M. Dauvergne, l'architecte en charge des restaurations du complexe castral, a fait reconstruire à l'identique les écuries en réemployant les matériaux de l'ancien édifice. Toujours selon M. Dauvergne, l'ancien bâtiment serait à dater des XVII^e ou XVIII^e siècles¹⁷⁸. En ce qui concerne les ouvertures, le gouttereau ouest **M1078** (fig. 177), long de 22,72m et haut de 4,00m est percé de trois portes dont les linteaux sont sculptés d'une accolade. Trois lucarnes engagées de style gothique sont présentes sur le toit. Le gouttereau est **M1075** (fig. 178) témoigne des multiples phases qu'a connu ce bâtiment. Long de 25m et haut de 7,40m depuis les douves, ce mur, épais d'environ 1,00m, est percé de sept ouvertures. Cinq d'entre elles sont des baies rectangulaires à linteau possédant une tablette saillante (fig. 179). Les deux autres sont de forme carrée. Quatre ouvertures bouchées sont également visibles (fig. 180). Elles sont de petites dimensions et leur typologie est différente des baies actuellement en place. Ces deux baies carrées et ces deux jours sont composés de pierres équarries formant linteaux, piédroits et pierres de soubassement. La présence de ces ouvertures prouve que le mur **M1075** est le mur gouttereau d'un bâtiment antérieur aux écuries actuelles. De plus, le pignon nord est collé au mur **M1063**. L'hypothèse la plus probable est que le bâtiment actuel soit accolé à des murs plus anciens.

Le bâtiment dit des écuries du château de Lys-Saint-Georges est un bon témoin de l'évolution architecturale du lieu. Cet édifice a été reconstruit dans un but fonctionnel à la fin du XIX^e siècle pour remettre en état les espaces utiles du château. Néanmoins la présence d'enduit sur les parements intérieurs et extérieurs des murs ne permet pas d'identifier l'appareillage. Une nouvelle hypothèse est apparue au cours de l'étude architecturale : il faut envisager qu'un des anciens bâtiments présent à cet endroit pouvait intégrer la tour

¹⁷⁷ MARTIN-DEMÉZIL et PATUREAU, 1984, p.165.

¹⁷⁸ AD 36, 24 J 526.

sud-est 3d et même former un bâtiment d'angle comprenant le mur **M1072**. La présence de la baie percée dans le mur **M1074** et celle (**O1077**) percée dans le mur **M1072** pourrait affirmer cette hypothèse.

1.3 Les différentes phases de construction et d'aménagement

Comme tout édifice, le château de Lys-Saint-Georges a connu plusieurs phases de construction et l'aire sur laquelle il s'étend a été maintes fois modifiée.

Cette proposition de "phasage" repose d'une part, sur l'étude architecturale menée au cours de cette recherche, d'autre part, sur les sources anciennes et modernes qui peuvent apporter, sous réserve de précautions, des indices de datation.

D'après l'étude architecturale, quelques parties du château permettent d'envisager l'hypothèse de la présence d'un château plus ancien (phase A) daté entre le XIII^e siècle et le XIV^e siècle (fig. 181)¹⁷⁹. Les tours 3b et 3d ainsi que le rempart **M1072** présentent des particularités architecturales qui ne sont pas présentes dans le reste du château. En effet, cette partie de l'enceinte présente un ressaut au niveau de la base évasée des tours et, pour **M1072**, à 4,60m depuis le point le plus haut de cette entité. Ce ressaut est caractérisé, sur les deux tours par une assise de pierres de taille dont la face extérieure, en légère saillie, est chanfreinée. La présence d'une archère cruciforme à étriers en place (**O1064**) au niveau 2 de la tour 3d est caractéristique du XIII^e siècle¹⁸⁰. Bien que la tour 3b soit caractérisée par une base évasée et un ressaut en saillie, il est fort probable que l'élévation supérieure à la base ait été reconstruite tardivement.

La phase A, qui est la phase la plus ancienne identifiée n'est plus visible qu'à travers ces quelques éléments au sud et à l'est de la parcelle. Le tracé irrégulier du château est caractéristique du XIII^e siècle. Il est donc envisageable que certains éléments encore en élévation, notamment la tour ouest du portail d'entrée et les tours du gouttereau ouest du logis, puissent avoir des massifs de fondation du XIII^e-XIV^e siècle. Aucune source ne nous indique si le logis actuel reprend les fondations d'un logis antérieur. De plus, les modifications architecturales modernes empêchent toute lisibilité de la structure médiévale.

La phase B (fig. 182) est caractérisée par une période de reconstruction et de réaménagement de l'espace castral qui intervient entre la deuxième moitié du XV^e siècle et

¹⁷⁹ AD36, A 106.

¹⁸⁰ MESQUI, 1993, p. 255.

le premier quart du XVI^e siècle. Une première source datée de juillet 1493 permet de constater que le château a subi des dégradations et des destructions puisque Gilbert I Bertrand est autorisé à “relever son château ruiné par la guerre”¹⁸¹. Une autre source détaille cette reconstruction et attribue à Gilbert I Bertrand la reconstruction de la “grosse tour” et du “portail d’entrée”¹⁸². L’étude architecturale permet d’étayer ces remarques. En effet, au sein de la tour-maîtresse, l’aménagement des latrines sur fosse d’aisance avec conduits séparés semble tardif. De même, les conduits des cheminées, maintenant bouchés, obéissent à des principes architecturaux tardifs : ils sont accolés et ne se rejoignent pas pour former un conduit unique. Autres éléments jugés tardifs, les baies témoignent d’un but résidentiel qui se développe à partir de la fin du XIV^e siècle et devient courant au XV^e siècle. De plus, les arquebusières permettent d’affirmer que cet édifice se dote d’un arsenal défensif en adéquation avec le développement des armes à feu. Ces défenses actives, que l’on retrouve également dans les tours 3a, 3b, et dans les tours ouest du logis, sont caractéristiques de la seconde moitié du XV^e siècle. Bien que la tour-maîtresse ait un plan ovoïde, similaire à d’autres édifices datés du XII^e-XIII^e siècle, il s’agit d’une construction de la fin du XV^e siècle. Cette hypothèse n’exclut pas la présence d’une entité similaire plus ancienne présente à cet emplacement et qui aurait conditionné le choix de construire une tour à éperon.

En ce qui concerne le portail d’entrée, sa reconstruction, attestée par les sources, est plus difficile à expliquer par l’étude architecturale car cet édifice a connu des réaménagements modernes. Néanmoins, il est possible d’affirmer que cet ensemble défensif ait été constitué de deux tours ovoïdes percées d’arquebusières semblables à celles de la tour-maîtresse et de la tour 3a. Le sommet de l’ensemble était formé d’une plateforme découverte comme le prouve le sol dallé (fig. 183), encore en place, aménagé pour évacuer l’eau. Il faut exclure toute communication avec un éventuel chemin de ronde au XV^e siècle car il n’existe pas de traces d’un quelconque rattachement supérieur au mur **M1061** à l’ouest et **M1062** à l’est.

La présence d’arquebusières et de baies sur les tours montre que ces entités sont reconstruites à la même période. Il ne peut s’agir de rajouts postérieurs à leur construction car ces ouvertures sont en place.

La possible reconstruction du logis au XV^e siècle pose problème car les sources ne traitent pas de cet édifice. Il est probable qu’il ait été réaménagé car seules les tours possèdent des éléments de défense active. Il se peut que le logis actuel soit en grande partie une

¹⁸¹ CHEVALIER, 1993, p.468.

¹⁸² AD36, F 1145.

reconstruction médiévale tardive mais le manque d'informations à ce sujet ne permet pas de l'affirmer.

Au final, l'étude permet d'affirmer que la phase B est une période de chantier sur le site du château. Bien que les raisons de la destruction du complexe castral soient floues, il faut envisager un état de dégradation dû à la guerre de Cent Ans. La proximité de Gilbert I Bertrand avec le roi Louis XII lui permet, sans doute, d'entreprendre une reconstruction importante et rapide.

Le château de Lys-Saint-Georges connaît une troisième phase (phase C) après 1740 (fig. 184).

Un texte descriptif, édité à la suite de la saisie judiciaire du château, permet de comprendre l'espace castral à cette époque¹⁸³. La tour-maîtresse est en place, de même que le portail d'entrée et le logis. Il semble qu'à cette époque la tour-maîtresse soit encore séparée de la cour par les douves. C'est entre 1742 et 1745 que le chemin de ronde du portail d'entrée est couvert et que l'arc de la porte cochère est repris. Le texte mentionne deux cours, mais aucune séparation physique n'est visible de nos jours. En ce qui concerne les bâtiments annexes, un bâtiment, accolé à la tour 3b et aux remparts **M1062** et **M1072**, qui servait de grange, est mentionné. Des écuries sont présentes sur le rempart est. Cette phase est la moins documentée.

La phase D (fig. 185) intervient après la Révolution. Plusieurs sources mentionnent des destructions dues au changement de régime. Un texte et un plan du 3 Fructidor an II (20 août 1794) dressent l'état du château¹⁸⁴. D'après ces documents, les ponts-levis de la tour-maîtresse et de l'ouvrage d'entrée sont détruits en 1793 et la tour-maîtresse est rattachée à la cour. Si le fossé séparant la tour-maîtresse des cours est bouché à cette période, il se peut que les murs **M1064** et **M1065** aient été prolongés ou reconstruits postérieurement. Le pont-levis principal est remplacé par un pont dormant. Le texte précise que le château est déjà "en partie démantelé" et que plusieurs tours sont en état de ruines en 1793 comme la tour est du portail d'entrée ou le colombier (3c). Si la tour est du portail d'entrée est démolie postérieurement, il faut envisager une prolongation du mur **M1062** vers l'ouest. Néanmoins, aucune reprise n'est visible sur le parement extérieur¹⁸⁵. Le plan

¹⁸³ AD36, 1 J 614.

¹⁸⁴ AD36, L 297.

¹⁸⁵ La végétation la masque peut-être.

de 1794 montre une tour à l'angle des murs **M1075** et **M1063**, or, la construction actuelle ne montre pas de reprises visibles à cet endroit. De plus, aucun reste au sol ne sont à relever. Une pierre d'attente est visible mais ne constitue pas un facteur suffisant pour affirmer la présence d'une tour à cet emplacement. En 1794, les mâchicoulis et l'escalier de la tour-maîtresse sont détruits. Le logis, déjà ruiné en partie, ne semble pas fortement touché par ces destructions.

La phase E (fig. 186) est la dernière phase de construction et de réaménagement du château. Elle intervient au cours de la période de restauration menée par M. Dauvergne entre 1877 et 1887. D'après les plans et les dessins d'élévation (fig. 187) dressés par l'architecte, les travaux s'attardent surtout sur les façades du logis avec la reprise de toutes les ouvertures¹⁸⁶. Ces mêmes plans montrent l'ancien logis nord encore en place et les travaux que veut mener M. Dauvergne à cet endroit. Il semble le logis secondaire soit démoli mais non remplacé. D'après les plans, l'architecte ajoute la tour d'escalier nord-est. C'est à cette période que la consolidation de certaines pièces de la tour-maîtresse intervient. En effet, les voûtes des petites pièces sont recouvertes d'une couche de ciment appliquée à l'aide de planches dont les négatifs sont visibles. Il semble aussi que l'ancien bâtiment, à l'emplacement des écuries actuelles, ait été démoli et reconstruit en employant les matériaux¹⁸⁷. En ce qui concerne le bâtiment accolé au rempart sud, à l'est du portail d'entrée, rien n'est dit concernant sa démolition. Il est fort probable qu'il disparaisse entre 1840, date à laquelle il est représenté sur un dessin à la mine de plomb, et 1887, date à laquelle s'achèvent les travaux de restauration.

En conclusion, on peut dire que le château de Lys-Saint-Georges connaît au moins cinq phases importantes (fig. 188) au cours desquelles son espace est modifié et ses bâtiments remaniés.

La phase A, datée du XIII^e siècle, est encore peu visible et concerne l'extrémité sud-est de la parcelle. La description qui a été faite précédemment permet d'affirmer qu'un château était implanté à cet endroit dans la deuxième moitié du XIII^e siècle¹⁸⁸. Bien qu'aucune description ou représentation de cette entité n'existe, il est envisageable que le tracé du château actuel reprenne en grande partie le tracé de l'ancien château.

¹⁸⁶ AD36, FI 701512, 701513, 701515.

¹⁸⁷ AD36, 24 J 526. MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1984, p.165.

¹⁸⁸ AD36, A106. Foedum Johannis de Crevanto, 1292.

La phase B correspond aux travaux réalisés après la guerre de Cent Ans dans le dernier quart du XV^e siècle. La tour-maîtresse et le portail d'entrée sont reconstruits, de même que le logis. La tour-maîtresse, dont l'aspect rappelle certains donjons des XII^e et XIII^e siècles, a pu être rebâtie sur le modèle d'une ancienne tour forte antérieure. Cette phase est marquée par l'ajout de baies et d'arquebusières à toutes les tours. L'aspect défensif donné au château est à nuancer et n'avait, sans doute, qu'un rôle esthétique, dont le but était de monumentaliser l'édifice.

La phase C est une phase transitoire dont la datation, 1740, est permise par les sources textuelles citées précédemment. Elle se justifie par la mention la plus ancienne du bâtiment sud, accolé aux remparts, et par la mention d'un fossé séparant la tour-maîtresse de deux cours. La description de 1740 indique la présence du puits dans la basse cour et précise le rôle des bâtiments annexes qui servaient d'écurie, de pressoir et de grange¹⁸⁹. Il semble que le colombier (3c) et le bâtiment annexe sud soient déjà en ruines à cette période là.

La phase D correspond aux démolitions faites après la Révolution entre 1793 et 1794. Le rôle militaire du château disparaît en partie avec le démantèlement de l'escalier de la tour-maîtresse, l'arrachage de certaines arquebusières et des mâchicoulis, le comblement du fossé entourant la tour-maîtresse et la disparition des ponts-levis. Il est possible d'envisager que certaines tours du rempart aient été en partie démolies à cette période comme la tour est du portail d'entrée qui est "en état de ruine dès 1793"¹⁹⁰.

La phase E est la dernière phase importante de construction et de réaménagements connue sur le site. Les travaux menés entre 1877 et 1887 par M. Dauvergne modifient l'aspect du château et ses structures. Le logis secondaire disparaît, les façades du logis principal sont fortement remaniées tout comme l'intérieur, le bâtiment sud est démoli et les écuries à l'est sont reconstruites à l'identique. L'absence d'élévation des murs **M1062** et **M1072** côté cour peut s'expliquer par la démolition du bâtiment sud.

Le château de Lys-Saint-Georges est un site marqué par des siècles d'aménagement architectural et spatial qui définissent ce complexe comme un lieu résidentiel. Bien que de nombreuses infrastructures militaires soient encore en place, le château n'a jamais eu un rôle défensif important car il est éloigné des frontières du royaume. Néanmoins, il a pu servir de lieu de passage pour des garnisons lors d'épisodes de conflits. L'état d'abandon attesté depuis le milieu du XVIII^e siècle met en avant la faible

¹⁸⁹ AD36, 1J614.

¹⁹⁰ MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1984, p.166.

d'importance de ce domaine après l'époque médiévale. Loin d'être une résidence principale, le château a surtout été une possession foncière permettant d'exercer une emprise territoriale alentour.

Chapitre deuxième : L'église Saint-Léger à Lys-Saint-Georges

2.1 Présentation et localisation de l'édifice dans l'espace religieux

L'église Saint-Léger, située sur la commune de Lys-Saint-Georges, dépend de la paroisse du Saint-Rédempteur-Neuvy-Saint-Sépulchre, comme sept autres communes¹⁹¹. Cette paroisse dépend de la doyenné du Boischaut Sud qui regroupe quatre paroisses : Neuvy-Saint-Sépulchre, La Châtre, Aigurande et Sainte-Sévère-sur-Indre. La doyenné dépend elle-même du Diocèse de Bourges, qui regroupe douze doyennés (fig. 189).

Les recherches faites en archives montrent que l'église Saint-Léger n'a pas toujours été dépendante de la paroisse de Neuvy-Saint-Sépulchre. Au contraire, elle assumait pleinement ce rôle au Moyen Âge et à l'époque moderne. La paroisse fait partie, en 1499, de l'archiprêtré de La Châtre¹⁹² et donc du diocèse de Bourges. Les registres paroissiaux, dont le plus ancien est daté de 1604, affirment la présence de curés officiant à Lys-Saint-Georges¹⁹³. Une carte de 1678 permet d'affirmer que les frontières de l'archiprêtré de La Châtre ont peu changé depuis la fin du XV^e siècle (fig. 190)¹⁹⁴. Le ponctuel cartographique employé, une église avec une croix latine sur le toit, symbolise la paroisse.

N'étant plus une paroisse, Lys-Saint-Georges a perdu ce statut mais le manque d'informations ne permet pas de dater cet événement. Néanmoins, il est à noter que plusieurs demandes de desservants à la fin du XIX^e siècle pourraient caractériser un abandon progressif de la paroisse¹⁹⁵.

¹⁹¹ Neuvy-Saint-Sépulchre, Cluis, Buxières-d'Aillac, Gournay, Mers-sur-Indre, Mouhers et Tranzault.

¹⁹² MINGASSON, 1916, p.112-113. "Archipresbiteratus de castra" "sancti georgii de olicio".

¹⁹³ AD36, E 22/1 (Dépôt).

¹⁹⁴ BNF, Cartes et plans, GE-DD 2987 (320).

¹⁹⁵ Archives Diocésaines de Bourges, Église, Clergé. 19 février 1887 : demande d'un desservant.

L'église Saint-Léger était donc un pôle religieux important au Moyen Âge puisqu'il était le seul de la seigneurie. Bien que son rôle ait changé, l'architecture de cet édifice témoigne de sa fonction liturgique.

2.2 Description architecturale et étude des éléments décoratifs

2.2.1 Présentation de l'église Saint-Léger

Le numéro d'étude de cet ensemble architectural est **EAF2**. Le bâtiment de 6,51 ares est situé sur la parcelle n°179 du cadastre actuel (fig. 191). Il a un plan basilical, orienté sud-ouest nord-est, et se situe au centre du bourg, le long de la D69 (fig. 192). Le nord de l'édifice est bordé par une place. L'église culmine à 208 mètres d'altitude. Elle est à 115 mètres de distance de l'entrée du château et à 360 mètres de la maladrerie. Elle est composée d'une nef à vaisseau unique à deux travées (EA1) et d'un chœur à chevet plat à deux travées (EA2). S'ajoutent sur le mur gouttereau sud, une chapelle à deux travées (EA3), une sacristie (EA4) et les fonds baptismaux (EA5). La partie sud-ouest de la parcelle est constituée d'un jardin. Il faut noter que l'agencement diffère entre le cadastre de 1832 et le cadastre actuel. L'étude montrera quelles sont les évolutions du bâtiment.

2.2.2 La description extérieure

Cette partie a pour objectif de faire la description des parements extérieurs des murs de l'église saint-Léger. Les murs seront traités dans l'ordre suivant : murs de la nef, du chœur, de la chapelle seigneuriale, de la sacristie, et des fonds baptismaux.

La nef (EA1) est composée des murs **M2006** à l'ouest, **M2001** au nord, **M2007** à l'est et **M2004** au sud.

Le pignon occidental **M2006** (fig. 193) mesure 9,00m de long. Sa hauteur n'est pas déterminée en l'absence d'outils adéquats mais deux étages sont visibles. Son épaisseur reste à déterminer. Son parement extérieur, est orienté vers le sud-ouest. Son appareillage est indéterminé car le mur est recouvert d'un enduit orangé couvrant. Deux ouvertures sont visibles : le portail occidental et un jour donnant dans les combles qui ne peut être étudié. **O2007** est donc le portail ouest (fig. 194). Il mesure 2,61m de hauteur, 3,31m de largeur. Sa profondeur n'est pas mesurable car cette ouverture est bouchée. Réalisés en pierres de taille, les piédroits alternent colonnettes engagées et niches (fig. 195). Les chapiteaux des

impostes sont de type corinthien¹⁹⁶ à décor végétal (fig. 196). La partie supérieure est composée de cinq voussures et d'une archivoltte reposant sur des culots anthropomorphiques (fig. 197). Des traces de polychromie sont visibles sur les voussures. **M2006** est renforcé à ses angles nord et sud par deux contreforts plats à degrés (fig. 198). L'enduit extérieur étant couvrant, le mortier employé est indéterminé. Il est chaîné par son angle nord au mur gouttereau nord **M2001** et par son angle sud au gouttereau sud **M2004**.

La partie ouest du mur gouttereau nord est composée de **M2001** (fig. 199). Il mesure 9,79m de hauteur, 13,93m de long et a une épaisseur de 0,96m. Son parement extérieur est orienté vers le nord, sur la place. L'appareillage est constitué de moellons équarris et non taillés de moyen et petit appareil formant des assises plus ou moins réglées. On note que les blocs de grandes dimensions se situent dans la partie basse du mur et au niveau des chaînages avec les contreforts. Un mortier orangé débordant est visible et laisse apparaître certains blocs. Deux ouvertures sont percées dans ce mur : le portail nord et une lancette.

O2008 (fig. 200) est un portail à arc brisé mesurant 3,00m de haut, 1,65m de large et 0,96m de profondeur. Il présente un ébrasement extérieur formé par les cinq piédroits. Ces derniers sont semblables à ceux du portail **O2007** à la différence que les niches, vides sur **O2007**, sont remplies par les colonnettes sur **O2008** (fig. 201). Les chapiteaux des impostes sont de type corinthien à décor végétal (fig. 202). Des fleurs à trois pétales sont visibles sur les dix chapiteaux. La partie supérieure de la porte est composée de cinq voussures et d'une archivoltte reposant sur des culots anthropomorphiques (fig. 203). La clé de voûte de la troisième voussure comporte une tête masculine sculptée (fig. 204). Des traces de polychromie sont visibles, tout comme un graffiti est visible sur la quatrième assise du premier piédroit nord (fig. 205)¹⁹⁷.

La lancette en plein-cintre **O2009** (fig. 206) mesure 4,46m de haut. Sa largeur et sa profondeur sont indéterminables¹⁹⁸. Elle est en pierres de taille. Des traces d'accroches de barlotières, non utilisées, sont visibles sur les claveaux bien que la verrière soit toujours en place.

M2001 est renforcé à son angle ouest par un contrefort plat à degrés (fig. 207) le liant à **M2006**. Un autre contrefort plat à degrés (fig. 208) est présent entre le portail **O2008** et la

¹⁹⁶ Le décor a été buché et l'étude ne permet pas d'identifier quels végétaux étaient sculptés.

¹⁹⁷ En partant de la porte.

¹⁹⁸ La largeur de l'ébrasement extérieur est de 0,78m.

lancette **O2009**¹⁹⁹. Ce mur est surmonté par une corniche soutenue par des corbeaux, dont quatre sont sculptés de têtes anthropomorphiques. Une niche, dont la fonction n'est pas établie, est visible à l'ouest du portail **O2008**.

Le mur **M2007** est le mur diaphragme (fig. 209) séparant la nef du chœur. Il mesure 8,80m de hauteur, 7,01m de longueur et 0,95m d'épaisseur. Son appareillage est indéterminé car il est couvert intégralement d'enduits peints. Un passage en plein-cintre relie la nef au chœur. Six statuette reposent sur des potences de part et d'autre de ce passage.

Le mur **M2004** (fig. 210) correspond à la partie ouest du mur gouttereau sud. Il mesure 8,83m de hauteur, est long de 14,48m et a une épaisseur approchant les 1,00m. Son parement extérieur est orienté vers le sud-est et donne sur une partie du jardin²⁰⁰. L'appareillage est constitué de pierres calcaires de moyen et petit appareil équarries et non taillées plus ou moins réglées. Comme sur **M2001**, les blocs de grandes dimensions se situent en partie basse et près des contreforts. Les blocs sont liés par un mortier orangé débordant.

Quatre ouvertures sont percées dans ce mur : deux portes piétonnes à linteau et deux lancettes en plein-cintre.

O2003 (fig. 211) est une porte permettant de passer de la nef à l'extérieur. Elle mesure 1,80m de hauteur, 0,77m de large et est profonde de 1,00m. Elle est construite en pierres de taille calcaires, de grand appareil. Le linteau monolithique est renforcé par des coussinets²⁰¹. L'ensemble ne présente pas de moulures. Le bas des piédroits est repris en ciment, qui s'étale sur l'ensemble de la pierre de seuil. Les gonds sont en place mais il n'est pas possible de savoir si ils sont d'origine. Le vantail est aussi en place.

O2015 (fig. 212) est la porte piétonne permettant l'accès aux fonds baptismaux depuis la première travée de la nef. Elle mesure 1,66m de hauteur, 0,75m de largeur et sa profondeur est indéterminée²⁰². L'aspect des jambages de la porte est indéfini car l'enduit les recouvre. Le vantail et les gonds sont en place. Il faut noter un emmarchement d'environ 0,10m entre le sol de la nef et la pierre de seuil de **O2015**. La porte **O2003**

¹⁹⁹ Ce contrefort a visiblement été repris car les pierres et le mortier utilisés divergent de la structure de **M2001**.

²⁰⁰ Avant la réfection des bords de la D69, il se peut que **M2004** donnait directement sur la route.

²⁰¹ Le coussinet est a été arraché.

²⁰² L'accès aux fonds baptismaux est interdit.

semble contemporaine de l'érection du mur **M2004** tandis que **O2015** semble postérieure à la construction du mur. L'étude chronologique permettra de le prouver.

La lancette est **O2004** (fig. 213) mesure 4,41m de hauteur. Sa largeur est indéterminée mais la largeur des ébrasements extérieurs est de 0,69m. La profondeur n'est pas connue car la grille de protection empêche toute mesure. Cette lancette en plein-cintre est similaire à la lancette **O2009** du mur **M2001**. Elle est en pierres de taille calcaire et comporte cinq claveaux. Elle est ébrasée vers l'extérieur et vers l'intérieur. Les barlotières et la verrière sont en place.

O2006 (fig. 214) correspond à la lancette ouest de **M2004**. Elle est semblable en tous points avec **O2004** et **O2009**. Elle mesure 4,72m de haut. Comme pour les lancettes décrites précédemment, la largeur et la profondeur ne sont pas déterminées. Les barlotières et la verrière sont aussi en place. Les lancettes **O2004** et **O2006** sont contemporaines du mur **M2004**. Ce dernier est surmonté d'une corniche soutenue par des corbeaux dont six sont sculptés. Ils sont semblables aux corbeaux présents sur le mur **M2001**.

M2004 est chaîné à l'ouest à **M2006** par un contrefort plat à degrés (fig. 215)²⁰³. Un autre contrefort similaire (fig. 216) est présent à l'ouest de la porte **O2003**. Il n'est pas visible entièrement car les fonds baptismaux (**P2005**) y sont accolés. Il semble avoir subi des restaurations. **M2004** sert d'appui, à l'est, au mur ouest de la chapelle seigneuriale (**M2010**).

Le chœur (EA2) (fig. 217) est composé des murs **M2002** au nord, **M2003** à l'est, **M2005** au sud et **M2007** à l'ouest. L'arc diaphragme **M2007** sépare la nef du chœur. Sa description ayant déjà été faite, il n'est pas pris en compte dans l'étude des murs du chœur.

La partie est du mur gouttereau nord **M2002** (fig. 218) mesure 7,03m de hauteur, 7,39m de longueur, et a une épaisseur d'environ 1,00m. Il est dans l'alignement de **M2001**. Il est constitué de moellons équarris et non taillés formant des assises plutôt régulières. Les blocs de grandes dimensions renforcent la base du mur et le chaînage des contreforts. Un mortier orangé semble lier les blocs entre eux mais la présence d'un crépi beige-brun empêche une lecture approfondie. **M2002** est percé de la lancette **O2010** (fig. 219). Elle mesure 2,73m de hauteur, est large de 0,45m et a une profondeur de 1,07m. La largeur des ébrasements extérieurs est de 0,62m. Cette lancette est composée de neuf assises,

²⁰³ Ce contrefort a été restauré sur plusieurs assises.

d'un sommier et de quatre claveaux. Elle est surmontée d'un arc de décharge composé de sept blocs équarris posés de chant. Les barlotières et la verrière sont en place. Une grille métallique protège l'ensemble. C'est la seule ouverture visible sur **M2002** mais des traces de bouchage dans la partie ouest du mur suggèrent qu'une pièce se trouvait à cet emplacement. Deux contreforts (fig. 220) soutiennent **M2002** : un contrefort plat d'angle à degrés, liant **M2002** au pignon oriental (**M2003**), et un contrefort plat à degrés présent à l'ouest de **O2010**. Le contrefort d'angle semble restauré mais n'est pas similaire au contrefort central. Ce dernier ne présente que deux degrés et son appareillage est plus régulier. En outre, **M2002** est surmonté d'une corniche soutenue par des corbeaux non figurés. La présence d'une tête anthropomorphique sculptée (fig. 221) dans la partie supérieure de l'angle, entre **M2002** et **M2003**, est à relever. Il pourrait s'agir d'un culot réemployé.

M2003 (fig. 222) correspond au pignon oriental de l'église Saint-Léger. Son parement extérieur est orienté vers le nord-est et donne sur la D69. Il mesure 9,26m de longueur. Sa hauteur n'est pas déterminée en l'absence d'outils adéquats. Son épaisseur est d'1,00m environ. Deux niveaux sont visibles : le niveau 1 correspond au chœur et le niveau 2 aux combles. L'appareillage du mur n'est pas identifiable car l'enduit orangé recouvre l'intégralité du parement, ne laissant apparentes que les pierres d'ouvertures, les arcs de décharge et quelques blocs. **M2003** est percé de quatre ouvertures : trois lancettes éclairant le chœur et un jour situé au deuxième niveau.

O2011, **O2012** et **O2013** forment un triplet de lancettes (fig. 223) en plein-cintre centrées sur **M2003**. **O2011** et **O2013** encadrent **O2012**. Ces lancettes sont espacées d'environ 1,00m. Elles sont composées de pierres de taille calcaires formant huit assises sur **O2011** et **O2013** et neuf assises sur **O2012**. L'arc de **O2011** est formé de cinq claveaux tandis que les arcs des deux autres lancettes sont monolithiques. Ces trois ouvertures sont complètes et ébrasées vers l'extérieur et l'intérieur. Leurs barlotières et leurs verrières sont en place. **O2011** mesure 2,74m de hauteur, 0,45m de largeur et sa profondeur correspond à l'épaisseur du mur soit environ 1,00m. L'ébrasement extérieur mesure 0,70m de largeur. **O2012** mesure 3,15m de hauteur et 0,45m de largeur. Son épaisseur est égale à l'épaisseur de **O2011**. L'ébrasement extérieur est large de 0,70m. **O2013** a les mêmes dimensions que **O2011**.

M2003 est chaîné à **M2002** par un contrefort d'angle plat à degrés déjà présenté et à **M2005** par un contrefort similaire (fig. 224).

M2005 (fig. 225) est la partie est du mur gouttereau sud. Il mesure 7,03m de hauteur et 7,45m de longueur. Son épaisseur est indéterminée. Le parement extérieur est orienté au sud-est et donne sur la sacristie. Il est constitué de moellons de moyen et petit appareil équarris et non taillés formant des assises plutôt régulières. Ces blocs sont liés par un mortier orangé. Un crépi brun-beige couvre partiellement le mur. La porte **O2016** et la lancette **O2017** percent le mur en son centre. Ces deux ouvertures sont superposées. **O2016** (fig. 226) est une porte piétonne à linteau mesurant 1,85m de hauteur par 0,79m de largeur. Sa profondeur n'est pas déterminée. Elle permet l'accès à la sacristie depuis le chœur. Percée lors de la mise en place de la sacristie à la fin du XIX^e siècle, elle n'est pas contemporaine de la construction du mur. Les piédroits et le linteau sont recouverts d'enduits peints ce qui empêche l'étude de son entourage.

O2017 (fig. 227) fait face à la lancette **O2010** présente sur **M2002**. Elle n'est pas accessible mais présente les mêmes caractéristiques que **O2010**. Ses dimensions semblent similaires à celles de **O2010**.

M2005 est surmonté d'une corniche soutenue par des corbeaux non figurés.

La chapelle (**P2003**) est le troisième espace principal (EA3) de l'église Saint-Léger. Elle est constituée des murs **M2008** à l'est, **M2009** au sud et **M2010** à l'ouest.

M2008 (fig. 228) est un mur gouttereau perpendiculaire à **M2005** qui mesure 5,36m de haut et 5,43m de long. Aucun endroit ne permet d'apprécier l'épaisseur. Le parement extérieur est orienté au sud-est et fait office de mur ouest pour la sacristie. Il est constitué de pierres calcaires, de moyen et petit appareil, équarries et non taillées, qui forment des assises plus ou moins régulières. Les blocs sont liés par un mortier orangé, et un crépi brun-beige déjà repéré sur **M2005** et **M2002** recouvre en grande partie le parement extérieur. Aucune ouverture ne perce **M2008**. Le mur est chaîné au sud à **M2009** par un chaînage d'angle en besace. Il semble que **M2008** s'appuie sur **M2005**.

M2009 (fig. 229) est le pignon sud de la chapelle seigneuriale. Le parement extérieur est orienté au sud et est composé de moellons calcaires équarris et non taillés de moyen et petit appareil formant des assises irrégulières. La présence de fragments de TCA dans l'appareillage est à relever. Les blocs sont liés par un mortier orangé et le même crépi identifié sur **M2008** et **M2005** recouvre une grande partie du parement extérieur. Ce mur mesure 7,78m de longueur et a une épaisseur allant de 0,70m à 0,92m. Sa hauteur n'est pas mesurable sans instruments adéquats. Trois ouvertures percent **M2009**. La baie à arc

brisé **O2001**, la porte piétonne à linteau **O2002** et une petite ouverture rectangulaire qui surmonte **O2002**.

O2001 (fig. 230) mesure 2,52m de hauteur, 1,08m de largeur et 0,70m de profondeur. Les jambages sont constitués de quatre assises de pierres de taille calcaires. L'arc comporte huit claveaux en pierres de taille. La baie est décorée par un remplage central qui forme deux arcs trilobés de part et d'autre. La partie sommitale du réseau est divisée en trois compartiments. Les panneaux de vitrail et les barlotières sont en place.

La porte piétonne à linteau **O2002** (fig. 231) mesure 1,81m de hauteur, 0,76m de largeur et est profonde de 0,91m. L'ébrasement extérieur est large de 1,29m. La pierre de seuil est en place. Chaque jambage est constitué de trois piédroits aux socles sculptés. Les voussures, surmontées d'un fleuron, forment une accolade à crochets. Un lot de feuilles sculptées est visible au niveau du jointolement de la première voussure. Le tympan a été buché. Deux pinacles à crochets partant des piédroits extérieurs encadrent le fleuron de l'accolade. Enfin, une corniche de deux blocs couronne l'ensemble. Une petite ouverture trilobée est présente à l'est du fleuron central. Les rampants du mur **M2009** sont constitués de crochets dont une majeure partie a disparue.

M2010 (fig. 232) est le mur gouttereau ouest de la chapelle seigneuriale. Il mesure 6,25m de hauteur et fait 5,34m de long. Son épaisseur est indéterminée. L'intégralité du parement extérieur est recouvert par le crépi brun-beige présenté *supra* et ne permet pas d'identifier l'appareillage et le mortier. Aucune ouverture n'est présente sur le mur mais une lucarne engagée est visible sur le versant ouest de la toiture. **M2010** s'appuie sur **M2004**.

La sacristie (**P2004**) est composée des deux murs **M2014** et **M2015**. Elle forme l'entité architecturale 4 qui est accolée aux murs **M2005** au nord et **M2008** à l'ouest.

Le mur gouttereau **M2014** (fig. 233) mesure 2,92m de hauteur et 4,66m de longueur. Son épaisseur est indéterminée. Le parement extérieur est orienté au sud et donne sur la D69. L'appareillage n'est pas visible car un crépi beige recouvre en grande partie ce mur. Un chaînage d'angle en besace est néanmoins visible dans la partie est de **M2014** et le lie à **M2015**.

Une baie à arc brisé (**O2014**) perce ce mur en son centre (fig. 234). Les mesures intérieures de cette ouverture ne sont pas connues car l'accès à la sacristie est interdit. L'extérieur de la baie est protégé par une grille. L'ébrasement extérieur est haut de 1,83m et large de 1,10m. Les jambages sont composés de trois assises et l'arc de neuf claveaux. Ces blocs en grand appareil calcaire sont liés par un mortier blanc-beige. Les barlotières et

la verrière sont en place. C'est la seule ouverture qui éclaire la sacristie. En outre, **M2014** est surmonté d'une corniche chanfreinée, composée de neuf blocs calcaires.

M2015 (fig. 235) est le mur pignon fermant la sacristie à l'est. A l'angle avec **M2014**, il mesure 3,05m de hauteur et 2,51m de longueur. A sa jonction avec **M2005** il mesure 4,52m de hauteur. Cette différence de hauteur s'explique par la volonté de construire une toiture en appentis. L'épaisseur de **M2015** n'est pas connue car aucun point ne permet de prendre une mesure. Comme **M2014**, l'appareillage n'est pas visible car un mortier orangé, semblable au chevet **M2003**, couvre intégralement le parement extérieur²⁰⁴. Le chaînage d'angle en besace est bien visible. Aucune ouverture ne perce cette unité murale et le rampant ne présente aucun décor. **M2015** s'appuie sur **M2005** et sur le contrefort d'angle à degrés sud du mur **M2003**.

Les fonds baptismaux (**P2005**) sont composés des murs **M2011**, **M2012** et **M2013**. Cet ensemble (EA5) est fermé au nord par le parement extérieur de **M2004**.

Le mur gouttereau **M2011** (fig. 236) mesure 2,34m de hauteur et 3,15m de longueur. Son épaisseur est indéterminée. Le parement extérieur est orienté vers le sud et donne sur le jardin. Il est constitué de blocs de moyen et petit appareil calcaires équarris et non taillés qui semblent former des assises irrégulières. Deux chaînages d'angle en besace, l'un à l'ouest et l'autre à l'est, chaînent **M2011** à **M2012** et **M2013**²⁰⁵. Un crépi brun-beige très délité recouvre partiellement le mur.

Le jour **O2005** (fig. 237) perce **M2011**. Les mesures de ce jour ne sont pas connues car l'accès aux fonds baptismaux est interdit. Il est constitué de pierres équarries et est protégé à l'extérieur par une grille métallique.

M2012 (fig. 238) est le demi-pignon ouest de **P2005**. Le parement extérieur est orienté à l'ouest. Ce mur mesure 2,48m de hauteur au chaînage avec **M2011** et 4,95m de hauteur à la jonction avec **M2004**. Comme dans le cas de la sacristie (**P2004**), cette différence est due à l'installation d'une toiture en appentis. Ce mur est composé de moellons calcaires de moyen et petit appareil équarris et non taillé qui ne forment pas d'assises régulières. Un mortier orangé débordant et un mortier gris-beige lient les blocs. Un crépi brun-beige

²⁰⁴ Seuls quelques moellons sont visibles.

²⁰⁵ Ces chaînages sont composés de blocs calcaires de grand appareil.

recouvre partiellement le mur et se superpose au mortier orangé. Aucune ouverture ne perce **M2012** et le rampant ne présente aucun décor.

M2013 (fig. 239) est le demi-pignon fermant les fonds baptismaux (**P2005**) à l'est. Il mesure 2,29m de hauteur au chaînage avec **M2011** et environ 4,95m à la jonction avec **M2004**. Sa longueur est de 1,27m. Le reste de la longueur correspond à l'épaisseur du contrefort central de **M2004**. Le parement extérieur, orienté vers l'est, est constitué de moellons calcaires équarris et non taillés plus ou moins assisés. Un mortier gris-beige lie les blocs et un crépi brun-beige recouvre partiellement ce parement. Une reprise en ciment est visible à environ 1,00m de hauteur. **M2013** vient s'appuyer sur les douze premières assises du contrefort cité *supra* ce qui implique que le mur est postérieur à la construction du contrefort.

Les parements extérieurs de l'église Saint-Léger à Lys-Saint-Georges ainsi que les ouvertures présentent des caractéristiques variées concernant les dimensions et la mise en oeuvre. Cette variété architecturale est la conséquence de plusieurs phases de constructions qui seront détaillées dans la partie portant sur l'évolution du bâtiment. L'état de conservation des parements extérieurs est jugé bon dans l'ensemble même si des traces d'humidité assez importantes sont présentes sur les murs **M2008** et **M2010**. Elles sont le résultat du ruissellement le long des gouttières. De nombreuses reprises sont visibles, notamment sur les pignons ouest (**M2006**) et est (**M2003**). Elles sont le résultat d'une campagne de restauration conduite en 2011 qui visait à rénover le crépi de ces façades ainsi que de consolider les contreforts.

Cette hétérogénéité architecturale contraste fortement avec l'intérieur de l'église qui est rendu homogène par un enduit peint recouvrant totalement les parements intérieurs.

2.2.3 La description intérieure

La description intérieure de l'église Saint-Léger a pour but de faire une étude détaillée des pièces. Elle débutera par la nef (**P2001**), et se poursuivra par le chœur (**P2002**) et la chapelle seigneuriale (**P2003**). Enfin, la sacristie (**P2004**) et les fonds baptismaux (**P2005**) seront évoqués sans étude détaillée car leur accès n'est pas possible. Cette partie ne s'attardera pas sur l'étude des enduits peints ; ils seront traités dans le 2.2.4.

La nef (**P2001**) (fig. 240), située au niveau 1, correspond à la partie ouest de l'église. Elle a une superficie au sol de 102m² et une hauteur sous-voûte est de 8,80m. Elle est composée des murs **M2006** à l'ouest, **M2001** au nord, **M2007** à l'est et **M2004** au sud.

Cette pièce est éclairée par six ouvertures déjà présentées. Néanmoins, certaines dimensions varient entre le parement extérieur et le parement intérieur.

Le portail ouest **O2007** n'est pas visible de l'intérieur.

Le portail nord **O2008** garde la même hauteur et la même largeur. Il en est de même pour la porte piétonne **O2015** située sur le mur **M2004**.

En ce qui concerne la porte piétonne **O2003**, sa hauteur sur le parement intérieur de **M2004** est de 2,01m et sa largeur de 0,88m. Le linteau du parement extérieur se transforme en voûte bombée très ouverte. La différence de largeur s'explique par la présence d'une feuillure sur le parement extérieur.

Les dimensions intérieures des lancettes **O2004**, **O2006** et **O2009** ne sont pas les mêmes que celles décrites précédemment pour le parement extérieur²⁰⁶. En effet, l'ébrasement intérieur de **O2004** mesure 5,83m de hauteur et 1,27m de largeur. La hauteur de l'ébrasement intérieur de **O2006** est de 6,06m et sa largeur de 1,27m. **O2009** a un ébrasement intérieur haut de 5,78m et une largeur de 1,26m. Les ébrasements intérieurs des lancettes sont recouverts d'enduit peint, tout comme les murs.

L'étude de la constitution du sol montre une différence de traitement. L'allée centrale et les accès aux portes sont en dalles calcaires de grandes dimensions, tandis que les espaces collatéraux sont recouverts de tomettes carrées de terre cuite. Aucune dalle ne présente d'inscription funéraire.

P2001 est divisée en deux travées couvertes par des voûtes en plein-cintre quadripartites. Les nervures reposent sur des culots anthropomorphiques (fig. 241). L'intégralité des voutains et des nervures sont peints (fig. 242). Cette pièce est équipée de deux autels accolés au mur **M2007**, d'une chaire accolée au mur **M2001** et d'un confessionnal accolé au mur **M2006**²⁰⁷. Deux placards (fig. 243) encastrés ornent l'est des murs **M2001** et **M2004**. Celui présent sur **M2001** mesure 0,72m de haut, 0,61m de large et est profond de 0,57m. Sur **M2004**, le placard mesure 0,74m de haut, 0,73m de large et est profond de 0,62. Ces deux placards accueillent actuellement des statuettes saintes. **P2001** est en connexion directe avec le chœur (**P2002**). Une porte sépare la nef des fonds baptismaux (**P2005**).

²⁰⁶ Ces ouvertures sont situées respectivement sur les murs **M2004** et **M2009**.

²⁰⁷ Ces équipements ne sont pas datées de la période médiévale.

L'état de conservation de la nef est jugé bon malgré quelques traces d'humidité. Quelques reprises et réaménagements sont visibles : le bouchage du portail ouest **O2007**, la réfection des peintures murales et la réfection du sol. L'espace ne semble pas avoir été modifié.

Le chœur (**P2002**) (fig. 244) est situé au niveau 1 de l'église et correspond à la partie est du bâtiment. L'espace, d'une superficie de 54m², a une hauteur sous voûte de 7,10m. Il est composé des murs **M2002** au nord, **M2003** à l'est et **M2005** au sud. Le parement est de **M2007** ferme le chœur à l'ouest.

Cette pièce comporte six ouvertures : cinq lancettes (**O2010**, **O2011**, **O2012**, **O2013** et **O2017**) et une porte piétonne à linteau (**O2016**). Les dimensions des lancettes ne sont pas les mêmes que celles relevées sur le parement extérieur.

La hauteur de l'ébrasement intérieur de la lancette **O2010** est de 4,12m et sa largeur de 1,61m. **O2011** et **O2013** ont les mêmes dimensions intérieures, à savoir un ébrasement haut de 4,10m et large de 1,64m. La lancette **O2012** est la lancette centrale du triplet de lancettes présent sur **M2003**. Son ébrasement intérieur est haut de 4,03m. Sa largeur est la même que **O2011** et **O2013**. Les dimensions intérieures de **O2017**, bien que non relevées, semblent identiques à celles de **O2010**. Les dimensions de la porte **O2016** ne varient pas. Deux passages, l'un dans **M2005** et l'autre dans **M2007**, permettent de communiquer avec la chapelle seigneuriale (**P2003**) et la nef (**P2001**).

L'intégralité des murs et des ébrasements est recouverte d'enduits peints. Le sol (fig. 245) est constitué d'une dalle de béton allant du chœur liturgique au mur diaphragme **M2007**²⁰⁸. Des tomettes en terre cuite encadrent cette dalle et se prolongent dans la chapelle seigneuriale. Le chœur liturgique, surélevé d'une quarantaine de centimètres, est entièrement carrelé. Le couverture du chœur est fait de voûtes en plein-cintre quadripartites peintes (fig. 246). Les nervures reposent sur des culots anthropomorphiques (fig. 247). Deux équipements sont présents dans le chœur : le maître-autel et un chancel délimitant l'espace du chœur liturgique. **P2002** a subi quelques réaménagements et reprises. En effet, les enduits peints et les vitraux ne sont pas contemporains de la construction. Le sol semble, par son aspect, avoir été entièrement refait. Mais le fait le plus intéressant est la trace, dans la partie ouest du gouttereau nord **M2002**, d'un bouchage d'ouverture de grande dimension. La trace d'un arc en plein-cintre suggère qu'un espace non fermé était présent à cet endroit. Il pourrait s'agir d'une chapelle secondaire.

²⁰⁸ Cette dalle est le résultat d'une réfection moderne.

L'état de conservation de cette pièce est jugé bon malgré la présence d'humidité rémanente. L'affaissement du voutain nord-est, de la première travée, est à noter et à prendre en compte pour de futures restaurations.

La chapelle seigneuriale (**P2003**) (fig. 248) se situe au niveau 1 de l'église Saint-Léger, au sud du chœur. Elle a une superficie au sol de 28m² et une hauteur sous voûte de 5,07m. Elle est composée des murs **M2008** à l'est, **M2009** au sud et **M2010** à l'ouest. La partie nord de la chapelle est fermée, dans sa moitié ouest, par **M2004** et une petite partie de **M2005**. Un arc diaphragme sépare la chapelle du chœur.

Quatre ouvertures sont présentes dans cette pièce. Une porte piétonne à linteau (**O2002**), une petite fenêtre associée à la porte, une baie (**O2001**) et une ouverture liant visuellement la nef à la chapelle. Les dimensions de **O2001** et **O2002** ne varient pas sur le parement intérieur de **M2009**.

Les murs de **P2003** sont entièrement recouverts d'enduits peints. Le sol est constitué de tomettes en terre cuite qui se prolongent dans le chœur. Le couvrement de **P2003** est différent des espaces précédemment décrits. Les deux travées constituant la chapelle sont couvertes par des voûtes quadripartites à liernes et tiercerons (fig. 249). Les nervures retombent à environ 0,80m du sol et forment des colonnes engagées aux quatre coins de **P2003** mais aussi au centre des murs sud et nord. Les bases des colonnes rappellent les piédroits de la porte **O2002**. En effet, les motifs sculptés sont identiques.

Cette pièce est équipée d'un autel en bois dédié à la Vierge et d'une cheminée (fig. 250) située sur le parement intérieur de **M2010**²⁰⁹.

L'état de conservation de la chapelle seigneuriale est jugé bon même si les enduits peints du mur **M2010** s'effacent et que le manteau de la cheminée s'effrite. Cette pièce ne semble pas affectée par l'humidité.

L'étude intérieure de la sacristie (**P2004**) et les fonds baptismaux (**P2005**) n'est pas réalisable car l'accès n'est pas autorisé. Les plans connus ne représentent pas la sacristie. Est-ce une volonté de leurs auteurs de représenter l'édifice dans son aspect médiéval ou les plans ont-ils été produits avant la construction de la sacristie ? La première hypothèse semble la plus probable au regard de la mention « Inv MH 31 mai 1951 » présente sur les documents.

²⁰⁹ La sortie du conduit n'est pas visible dans la couverture.

Au final, l'étude intérieure de l'église Saint-Léger à Lys-Saint-Georges a permis de mettre en avant des différences architecturales et décoratives visibles dans chaque espace. Il est évident que cette église a connu plusieurs phases de construction et de réaménagement. L'étude des enduits peints apportera peut-être des informations complémentaires.

2.2.4 L'étude des enduits peints

L'étude des enduits peints a pour but de faire une description détaillée des décors présents sur les parements intérieurs de l'église Saint-Léger. Elle s'effectuera de la nef à la chapelle seigneuriale et de haut en bas. Elle montrera si plusieurs décors se superposent et quelles sont leurs différences.

La voûte de la nef de l'église Saint-Léger est peinte. Les voutains (fig. 251) sont recouverts d'un enduit blanc avec une imitation de moyen appareil assisé régulièrement. Les assises sont orientées dans l'axe du voutain, du mur vers la clé de voûte. Les ogives des deux voûtes de la nef comportent le même décor en trois parties (fig. 252). De la base vers le sommet, chaque ogive est composée d'un bandeau ocre à symboles noirs, d'un bandeau jaune vierge et d'un bandeau blanc à fleurons. Ces fleurons ocre possèdent six pétales et un centre circulaire. Les armes de la famille Bertrand ornent la clé de voûte de la première travée (fig. 253) tandis qu'un fleuron bicolore orne celle de la deuxième travée. L'arc séparant les deux travées (fig. 254) a un décor peint différent des ogives. On retrouve les trois bandes ocre, jaune et blanche. La bande jaune est décorée de fleurons verts dont le centre, de forme circulaire, est encadré par quatre feuilles à sinus profonds. Les feuilles sont séparées par des pois ocres formant un carré autour du centre du fleuron. L'intrados de l'arc est recouvert d'enduit blanc et décoré de fleurons composés d'un cercle autour duquel s'organisent quatre feuilles aux lobes dentés²¹⁰. Les ogives s'appuient sur des culots anthropomorphiques ou végétaux peints. Leurs couleurs sont variables et parfois très effacées.

Le décor peint (fig. 255) des parements intérieurs des murs **M2006**, **M2001**, **M2004** et du parement ouest de **M2007** peut être divisé en trois parties²¹¹. Du haut des arcs formerets jusqu'à environ 1,50m du sol, les murs sont recouverts d'un enduit blanc présentant une imitation de grand appareil²¹². Ils imitent l'architecture et s'adaptent aux

²¹⁰ Chaque lobe de feuille possède cinq dents.

²¹¹ Murs délimitant la nef.

²¹² Les assises sont régulières.

ouvertures. En effet, on peut remarquer que la voûte de la porte **O2003** est reprise par l'imitation de grand appareil qui s'adapte à l'arc et l'habille de six claveaux dont seulement deux possèdent des fleurons. Les blocs sont peints d'un trait d'ocre rouge épais de 2cm et ne sont pas séparés par des imitations de joints. Chaque bloc possède, en son centre, un fleuron semblable à ceux présents sur l'intrados de l'arc doubleau séparant les deux travées.

Sous cette imitation architecturale, se trouve une frise végétale, sur fond gris-beige, haute de 0,30m entourée de deux liserés bleu pâle. Cette frise est décorée de rinceaux à feuilles trilobées cordés, qui s'organisent aux extrémités des volutes formées par les rinceaux. Des petites feuilles avec ou sans tiges partent des volutes. Des feuilles à limbes cordés, indépendantes des rinceaux, prennent place dans les espaces vides de la frise, qui est visible sur tous les parements intérieurs de la nef, sauf dans la partie nord du mur diaphragme **M2007**.

La frise végétale est séparée du sol par une bande ocre sombre unie d'1,07m en moyenne. Cette bande n'est pas décorée. Ses nuances sont variables et sont la conséquence de l'humidité²¹³.

Les enduits peints (fig. 256) du chœur (**P2002**) sont semblables à ceux de la nef (**P2001**) mais présentent quelques variantes.

Les voutains des voûtes quadripartites en plein-cintre sont recouverts d'un enduit blanc et d'une imitation de moyen appareil similaires aux enduits peints des voûtes de la nef présentées ci-dessus. Les ogives (fig. 257) sont divisées en deux parties : une base recouverte d'un enduit jaune et décorée de triplets de feuilles trilobées espacées régulièrement et le sommet recouvert d'un enduit ocre décoré de fleurons similaires à ceux présents sur les murs de la nef. La base et le sommet sont séparés par une ligne de vagues noires. Les ogives reposent sur des culots anthropomorphiques peints.

Les parements intérieurs des murs **M2002**, **M2003**, **M2005** ainsi que le parement ouest de **M2007** sont recouverts (fig. 258) d'un enduit blanc et d'une imitation de grand appareil dont les traits ocres mesurent 2cm d'épaisseur. Contrairement au faux appareil de la nef, ces blocs ne présentent pas de fleurons en leur centre mais un quart de fleurons dans chaque angle inférieur gauche. Ils sont de couleur ocre et sont composés de deux demi-feuilles trilobées séparées par une fleur stylisée.

²¹³ La couleur varie du rouge au noir.

Sous l'imitation de grand appareil se trouve une frise végétale de 0,41m d'épaisseur encadrée par deux liserés bleu pâle. Le fond de cette frise est gris rose. Le décor végétal est composé d'une branche dorée horizontale qui parcourt toute la frise en son milieu et autour de laquelle s'enroulent des feuilles d'acanthé calcifiées bleues et rouges²¹⁴. Elles sont toutes identiques et semblent avoir été peintes à l'aide d'un gabarit.

Un large bande ocre, haute d'1,35m en moyenne, court sur les soubassements des murs du choeur. Elle est séparée de la frise végétale par un épais trait noir et ne présente pas de décor. Comme dans la nef, les nuances sont variables à cause de l'humidité.

La chapelle seigneuriale (**P2003**), dédiée à la Vierge, est l'ensemble peint le plus chargé de décor de l'église. Les voûtes à liernes et tiercerons des deux travées sont identiques. Les voutains sont recouverts d'un enduit bleu nuit et décorés d'étoiles dorées (fig. 259). Les ogives, les liernes et les tiercerons sont composés de plusieurs bandes colorées. À leur base, une bande sombre délimite ces éléments. Puis viennent une bande ocre, une bande jaune, une bande sombre, une bande bleue à pois blancs et une bande blanche. Leurs sommets sont couverts d'une bande plate dorée qui part de la clé de voûte et va jusqu'au reposoir. Cette dernière est composée d'un cercle doré, au centre duquel se croisent les bandes dorées des liernes et des ogives diagonales, formant ainsi un décor géométrique.

En ce qui concerne les parements intérieurs de la chapelle, leur décor est différent des décors de la nef et du choeur. Cependant, la composition tripartite est toujours présente (fig. 260). Une bande ocre de 0,20m d'épaisseur, décorée de fleurs de lys et de fleurs à quatre pétales, longe les arcs et les piédroits des murs et encadre l'espace décoratif lié à la dévotion²¹⁵. En effet, des fleurs de lys et des « AM » ocre ainsi que des pois constituent le décor de cet espace²¹⁶. Le fond, de couleur gris rose, est encadré par une frise de motifs végétaux stylisés. Une bande sombre d'1,01m d'épaisseur en moyenne couvre le soubassement des murs. La décoration du parement intérieur du mur **M2010** est singulière. Bien que l'iconographie soit la même, une frise rouge losangée d'hermines parcourt l'entablement de la cheminée (fig. 261). De plus, les armes et la devise de la famille Bertrand du Lys sont représentées sur le manteau. Elles sont supportées par des feuilles d'acanthé, tenues par des lions et coiffées d'un casque à plume couronné. La devise de la

²¹⁴ Le revers de ces feuilles est blanc.

²¹⁵ Les angles de cette frise présentent un fleuron blanc de forme carrée sur fond bleu. Les fleurs de lys et les fleurs à quatre pétales sont blanches elles aussi.

²¹⁶ Sur le mur nord, les points ainsi que les parties centrales des fleurs de lys sont dorés.

famille est peinte sur un phylactère tenu par les acanthes. Plus haut sur le mur, deux autres blasons sont visibles (fig. 262). Ils sont tenus par des Hercule et coiffés d'un casque de profil à plume, couronné. Les armes situées au nord appartiennent à la famille du Breuil du Bost de Gargillesse. Les armes situées au sud sont en partie effacées et ne permettent pas de savoir à quelle famille elles se rattachent. Il faut aussi noter que les ébrasements de la petite baie sont couverts de fleurons à cinq pétales et que les ébrasements de la baie **O2001** sont peints d'une frise à rameau d'olivier encadrée par deux liserés bleu pâle. L'intrados de l'arc doubleau du mur diaphragme séparant la chapelle seigneuriale du chœur est couvert d'un enduit gris décoré de fleurs de lys bleues associées à des éléments de feuillage. L'intrados de l'arc en plein-cintre (fig. 263) de ce mur est quant à lui, recouvert d'un enduit gris décoré de fleurons à cinq pétales. Le décor peint du tympan de ce mur reprend les codes iconographiques des autres murs de la chapelle mais un « AM » de grande taille, entouré de rinceaux à volutes bleus, prend place au centre de la composition²¹⁷.

Ces enduits peints constituent la couche visible sur les parements intérieurs dans l'église Saint-Léger. Ce décor ornemental a un but strictement décoratif. Seules les fleurs de lys présentes dans la chapelle seigneuriale sont significatives car elles renvoient à la pureté de Marie²¹⁸.

Deux types de décors sont présents : un décor ornemental et un décor figuratif²¹⁹. Ce mélange, qui se retrouve dans de nombreuses églises, est nécessaire pour structurer l'espace ainsi que la dévotion.

Ces peintures murales ont été réalisées à la fin du XIXe siècle lors de la restauration de l'église Saint-Léger. Elles reprennent les codes iconographiques médiévaux et s'inspirent probablement d'un enduit antérieur.

Récemment, des sondages pratiqués sur certains parements intérieurs ont révélé la présence d'enduits peints plus anciens. Les motifs sont similaires : l'imitation d'appareillage avec fleurons est présente sur le mur **M2004**, des bandes ocre et jaunes soulignent une frise de palmette au niveau de l'arc formeret de la deuxième travée (fig. 264). Il existe néanmoins des différences. L'imitation d'appareillage antérieure n'a pas les mêmes

²¹⁷ Le « A » est doré.

²¹⁸ DERROITTE, 2012, p.192.

²¹⁹ DAVY, 2013, p.16.

dimensions ; elles sont moins importantes et se rapprochent du moyen appareil. Les fleurons sont plus arrondis et comportent cinq pétales. De plus, certains blocs sont remplis de rinceaux à volutes et tous sont séparés, en leur centre, par une fleur à tige striée et dont la fleur ressemble à un coeur renversé. Un autre sondage (fig. 265) pratiqué sur le parement ouest du mur diaphragme **M2007** permet de voir le même faux-appareil que sur le sondage de **M2004**. La frise soulignant l'arc doubleau est décorée de rinceaux trilobés de couleur noire. Ils semblent être séparés entre eux mais le motif est très effacé et donc peu lisible. Enfin, des sondages (fig. 266) pratiqués sur la voûte prouvent que le faux-appareil est aussi présent sur les voutains. L'accès à la sacristie et aux fonds baptismaux étant interdit, il n'est pas possible de savoir si les murs sont peints.

À la lumière de cette étude, il est possible d'affirmer qu'au moins deux programmes peints sont présents à l'intérieur de l'église Saint-Léger. La couche la plus ancienne pourrait dater de la construction de l'édifice ou d'une restauration postérieure. Les éléments composant le décor ne sont pas des éléments datants car ils sont présents dans le répertoire iconographique depuis de nombreux siècles et sont présents dans d'autres édifices religieux berrichons²²⁰. Il convient d'ajouter que des enduits peints sont également présents dans la chapelle de la maladrerie et qu'il est fort possible qu'un rapprochement stylistique soit fait.

En ce qui concerne les peintures murales de la fin du XIX^e siècle, les motifs employés sont présents dans les églises alentours. Dans l'église Saint-Maximin de Jeu-les-Bois, la frise du chœur (fig. 267) ressemble, à quelques éléments près, à celle du chœur de l'église Saint-Léger²²¹. Les dimensions et la composition sont les mêmes, et les couleurs et les formes des feuilles sont identiques.

Il serait pertinent d'ouvrir de nouveaux sondages notamment dans la chapelle seigneuriale et le chœur pour découvrir une plus grande partie du décor peint. En effet, la tradition locale raconte que les murs du chœur étaient recouverts de figures saintes formant un décor historié²²². De plus, l'agencement du décor médiéval, pour ce qu'il en reste, pourrait donner des indications sur l'évolution architecturale.

²²⁰ Faire des comparaisons avec des églises proches n'est pas pertinent pour cette étude car elles n'apporteraient que des hypothèses fondées sur des ressemblances picturales.

²²¹ Jeu-les-Bois est une commune limitrophe au nord de Lys-Saint-Georges.

²²² DE MONTIGNY, 2004, p.248.

2.2.5 Les vitraux

Les enduits peints médiévaux et modernes ne sont pas les seuls programmes décoratifs présents dans l'église Saint-Léger. Outre les statuettes de saintes, les éléments liturgiques et les tableaux, plusieurs verrières modernes sont présentes.

Pour rappel, trois lancettes éclairent la nef. Ces trois lancettes sont fermées par des barlotières horizontales supportant plusieurs panneaux de vitrail.

La vitrerie (fig. 268) de la lancette **O2006** est composée de quatorze panneaux de vitrail divisés en groupes de trois panneaux par des barlotières²²³. Seul le sommet est composé de deux panneaux. Ils sont composés de plaques de verre translucide divisées en losanges. La verrière de la lancette **O2004** est semblable en tous points.

En ce qui concerne la verrière (fig. 269) de la lancette **O2009**, quatre barlotières principales et dix barlotières secondaires, plus fines, soutiennent les onze panneaux de vitrail. Le décor est composé, de l'extérieur vers l'intérieur, d'une bande de carrés de verre translucide orange et rouge alternés régulièrement de fleurons carrés verts. Une bande de rectangles fins sans couleur sépare la première bande du décor principal des panneaux. Ce dernier est divisé en douze grands carrés eux-mêmes composés de quatre carrés. Un fleuron vert ou rouge est présent au centre des grands carrés et déploie dans les petits carrés des rinceaux à motifs végétaux traités en grisaille.

Les verrières (fig. 270) des lancettes **O2010**, **O2011**, **O2012**, **O2013** et **O2017** du choeur ont un décor différent des verrières des lancettes de la nef. Le même schéma est appliqué à toutes ces verrières.

Des figures saintes de face s'appuient sur un soubassement architectural de deux arches trilobées²²⁴. Seules les verrières **O2010** et **O2012** s'appuient respectivement sur un « AM » entrelacé, entouré d'un médaillon, et sur un médaillon quadrilobé représentant saint-Georges en armes²²⁵. Des pièces de verre coloré rouge, bleu, jaune et vert composent ces programmes. Les têtes, les mains, les pieds et les objets tenus par les saints sont peints sur le vitrail. Saint Joseph, saint Antoine, saint Eutrope et saint Jacques le Majeur se tiennent sous un arc à cinq lobes de style gothique. Le Bon Pasteur se tient sous un arc triomphal dont l'entablement est décoré de trois médaillons. Toutes ces verrières sont

²²³ DEROITTE, 2012, p.317.

²²⁴ O2010 : Saint Joseph, O2011 : Saint Antoine, O2012 : Le Bon Pasteur, O2012 : Saint Eutrope, O2017 : Saint Jacques le Majeur.

²²⁵ Le médaillon de saint-Georges est entouré d'éléments architecturaux.

couronnées par une Jérusalem céleste²²⁶. Elles sont encadrées par une bande de pois pour les lancettes **O2017**, **O2013**, **O2012** et **O2011** ou par une bande de rectangles fins pour **O2010**.

Ces verrières sont les seules à être historiées et renforcent l'aspect liturgique du chœur. Bien que leur traitement semble homogène, des différences apparaissent. Deux hypothèses sont possibles : il peut soit s'agir d'une volonté d'individualisation des programmes, soit d'une réalisation en plusieurs temps.

Deux ouvertures de la chapelle seigneuriale sont composées de panneaux de vitrail coloré. La vitrerie de la baie **O2001** (fig. 271) est composée de plusieurs panneaux de vitrail formant des motifs géométriques répétitifs autour de fleurons à huit pétales. Une bande de fleurons dorés et de rectangles fins encadre cette composition. Les pièces de verre coloré sont tenues par des vergettes de plomb²²⁷.

Les panneaux de vitrail de la petite ouverture (fig. 272) surmontant la porte **O2002** représentent les armes de la famille du Breuil du Bost de Gargillesse surmontées d'une sphère.

La vitrerie de la baie éclairant la sacristie (**O2014**) ressemble en tous points aux vitreries des lancettes **O2004** et **O2006**, bien que les dimensions soient différentes. Celle du jour **O2015** qui éclaire les fonds baptismaux reprend la même typologie mais le verre est légèrement teinté en vert.

L'étude succincte des vitraux met donc en évidence des différences de traitement d'un vitrail à un autre. Le but de cette étude n'est pas de dresser une histoire et une typologie des verrières mais de faire mention de leur présence et d'explicitier leur décor. Une mention de 1862 date ces verrières de 1861²²⁸. Elles sont donc le résultat d'une rénovation. Il n'existe, à ce jour, aucune description connue d'éventuelles verrières médiévales.

²²⁶ La Jérusalem céleste couronnant le Bon Pasteur est différente des autres.

²²⁷ Le jaune doré, le bleu, le rose et le rouge sont les quatre couleurs présentes sur cette vitrerie.

²²⁸ Archives diocésaines de Bourges, Procès verbal de visite, 1862.

2.3 Les phases de construction et de réaménagement

Le dépouillement des sources textuelles et iconographiques, complétées par l'étude architecturale menée au cours de cette recherche, ont permis de mettre en évidence plusieurs phases de construction et de réaménagements de l'église Saint-Léger.

La phase A (fig. 273) constitue la fondation et la construction de l'église. Bien qu'aucun acte de fondation n'ait été conservé, l'édifice a semble-t-il été érigé au XIII^e siècle. L'étude architecturale a permis d'apporter des informations étayant cette hypothèse de datation. L'église, à l'esthétique romane, adopte un plan basilical sans transept avec un chœur à chevet plat. La nef, constituée d'un vaisseau unique, est percée de deux portails (**O2007** et **O2008**) en plein-cintre sculptés. Des éléments gothiques sont également présents et soulignent la mixité architecturale présente dans de nombreux édifices religieux. Les ogives et les lancettes en sont des exemples remarquables. Les contreforts plats à degrés sont contemporains de la construction de la nef et du chœur car ils sont chaînés. Seuls les deux contreforts du mur **M2002** sont des maçonneries modernes.

La phase B (fig. 274) est datée entre la fin du XV^e siècle et le premier quart du XVI^e siècle. Elle correspond à l'ajout de la chapelle seigneuriale sur le mur gouttereau sud. Elle se différencie du reste de l'église par son aspect gothique caractérisé par les voûtes à liernes et tiercerons qui retombent jusqu'au sol. L'arc brisé de la baie **O2001** en est un exemple. La date de construction de cette chapelle est indéterminée faute de sources mais pourrait être l'oeuvre de la famille Bertrand car leur blason était représenté sur le tympan de la porte **O2002**. De plus, la chapelle est mentionnée comme leur propriété dans un acte de partage²²⁹. Le manque de sources textuelles et iconographiques empêche de préciser si les lancettes ont été reprises à cette période. De plus, la pièce des fonds baptismaux (**P2005**) est construite postérieurement à la phase A car le mur est **M2013** s'appuie sur un des contreforts du mur gouttereau **M2004**. Il n'est pas possible de savoir si elle est à dater de la phase B. Cette phase est caractérisée par la présence, sur le mur gouttereau nord (**M2002**) d'une chapelle dite de corporation sous le vocable de Saint-Blaise ou Saint-Fiacre. Il semblerait que cette pièce soit contemporaine de la chapelle seigneuriale mais l'absence de description détaillée ne permet pas de la dater.

²²⁹ AD36, F1145. Lys-Saint-Georges, Église, p.1.

La phase C (fig. 275) correspond à la période de réaménagement exécutée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. La sacristie, située sur le mur gouttereau sud **M2005**, est construite à cette période là. Un devis de l'année 1859 mentionne le coût de construction de la sacristie²³⁰. La pierre de la première assise du piédroit est de la baie **O2014** de la sacristie porte la date de 1872. Il convient d'en conclure que les travaux ont été différés dans le temps. En 1899, la chapelle nord, dite de Saint-Fiacre ou Saint-Blaise, est démolie, car dans un état de ruine avancée, et les sols de l'église sont rénovés et dallés²³¹. La mise en place des contreforts du mur **M2002** doit être le résultat de la démolition de la chapelle nord car leur aspect est totalement différent des autres contreforts : les blocs employés sont taillés et homogènes, et moins marqués par l'érosion. Enfin, c'est dans la deuxième moitié du XIX^e siècle que les peintures murales médiévales sont recouvertes d'une nouvelle couche qui reprend les principes picturaux médiévaux.

Bien qu'une évolution architecturale de l'église ait pu être dégagée de l'étude des sources anciennes et de l'étude architecturale, des questions restent en suspens notamment sur l'aspect originel de l'édifice. La date à laquelle le portail ouest **O2007** est bouché est inconnue mais semble intervenir lors de la mise en place du cimetière, à une date tout aussi inconnue, devant le pignon ouest de l'église. L'étude des combles n'a pas pu être menée car ces derniers ne sont pas accessibles, mais la présence d'une baie géminée (fig. 276) en plein-cintre donnant sur l'extérieur au sommet du mur diaphragme **O2007** pose une nouvelle question. En effet, le faitage de la toiture du chœur masque la partie centrale basse de cette baie. Il est possible que le chœur ait été plus bas qu'il ne l'est actuellement. Une campagne de restauration, menée par l'Architecte des Monuments Historiques de l'Indre entre 2010 et 2011, s'est attachée à recouvrir les pignons est et ouest d'un crépi beige orangé, masquant ainsi toute lecture de l'appareillage²³². Les contreforts ont aussi été restaurés au cours de ces travaux.

La mise en place de fouilles archéologiques, dans et autour de l'église Saint-Léger, pourrait permettre d'améliorer les connaissances sur l'édifice. Une campagne d'étude du bâti après mise à nu des parements permettrait de connaître, dans les détails, l'évolution de l'élévation et des ouvertures.

²³⁰ AD36, G772.

²³¹ AD36, F1145. Lys-Saint-Georges, Église, p.2.

²³² Ce dernier n'était visible que dans les parties hautes.

Chapitre troisième : La maladrerie au lieudit L'Hôpital

3.1 Localisation et présentation de l'édifice

La maladrerie se trouve sur la commune de Lys-Saint-Georges, au lieudit l'Hôpital, au sud-ouest du bourg, le long du Gourdon. La route D69, allant de Buxières-d'Aillac à Thevet-Saint-Julien, longe la partie nord-ouest de l'édifice, et un chemin forestier servant d'accès aux domaines agricoles longe la partie nord de la parcelle. Le Gourdon définit sa limite sud-ouest.

La maladrerie, culminant à 169 mètres d'altitude, est située sur la parcelle n°205 du cadastre actuel ayant une superficie de 11.57 ares (fig. 277). La distance séparant l'édifice du château est de 450 mètres. L'église est à 350 mètres.

Ce bâtiment est composé d'une chapelle orientée nord-ouest sud-est, d'une grange et d'un logis à trois niveaux. Un four circulaire est présent dans la partie sud de la parcelle. L'organisation présentée sur le cadastre actuel est la même que sur le cadastre de 1832.

3.2 L'histoire de la maladrerie de Lys-Saint-Georges

Le bâtiment a servi de léproserie jusqu'au début du XVI^e siècle. Les sources²³³ mentionnent le lieu comme « hôpital Saint-Georges » en 1501, 1540 et 1549. En 1507, le lieu est mentionné comme « Hôtel-Dieu»²³⁴. Au Moyen Âge, l'hôpital a pour but d'accueillir des pèlerins, des orphelins, des mendiants, ... Il faut sans doute y voir une absence de lépreux à cette période et donc une reconversion du bâtiment.

Après l'utilisation comme hôpital, la fonction du bâtiment est mal connue. Il semblerait que le bâtiment destiné à accueillir et loger les malades ait été détruit pendant les guerres de Religion dans la deuxième moitié du XVI^e siècle²³⁵. Le bâtiment semble n'être plus ensuite qu'un simple bénéfice que se disputent les ordres hospitaliers, l'autorité royale et les chanoines²³⁶. Le matériel encore visible et l'agencement actuel des pièces montrent que le lieu a été réutilisé comme grange et stockage de matériel agricole jusqu'au XX^e siècle.

²³³ AD36, G772, H1181.

²³⁴ AD36, H1181.

²³⁵ DE MONTIGNY, 2004, p.248.

²³⁶ DE MONTIGNY, 2004, p.248.

3.3 Description architecturale

3.3.1 Présentation de l'établissement

Le numéro d'étude de cet ensemble architectural est **EA3** (Entité Architecturale Fonctionnelle) puisqu'il se situe sur le secteur 3 de l'étude architecturale portant sur le bourg. Le bâtiment est composé de trois corps suivant un plan en L (fig. 278) **EA1** correspond à la chapelle, **EA2** à la grange et **EA3** au logis. La maladrerie est située en marge du bourg. Un long mur gouttereau dans la partie ouest de l'établissement (**M3006** et **M3007**) donne sur la D69 reliant Lys-Saint-Georges à Neuvy-Saint-Sépulchre et Buxières-d'Aillac. Sa façade ouest (**M3005**) donne sur le Gourdon.

3.3.2 La description extérieure

Cette description, pour plus de clarté, traitera la maladrerie en trois parties : la première portera sur la partie dite du logis (**EA3**), la deuxième sur la partie du bâtiment qui servait récemment de grange (**EA2**) et dont la fonction à la période médiévale reste à déterminer. Enfin, la dernière partie sera consacrée à l'étude extérieure de la chapelle (**EA1**).

EA3 est la partie sud du complexe. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire comprenant 3 niveaux avec un escalier droit extérieur et un escalier droit intérieur. Il est composé des murs **M3006**, **M3004**, **M3005** et **M3003**.

M3006 (fig. 279), correspond au mur gouttereau de la partie habitable de la maladrerie. Il mesure 8,95m de long, présente une hauteur de 4,47m et une épaisseur de 0,77m. Le parement extérieur est en pierres équarries et non taillées qui forment des assises plus ou moins régulières. Il est relié à **M3005**, dans sa partie sud, par un chaînage d'angle en besace. Trois ouvertures, révélant deux niveaux, sont présentes sur **M3006** : au niveau 1, une baie rectangulaire (**O3014**) ébrasée vers l'intérieur, éclaire la partie centrale de la pièce (fig. 280). Haute de 0,52m, large de 0,70m et profonde de 1,00m, son entourage est en pierres de taille²³⁷ et le mur sous appui est recouvert de tomettes²³⁸. Le linteau est monolithique. La baie ne présente ni enduit ni moulure et son état de conservation est plutôt bon. À 1,51m vers le sud du mur, une deuxième ouverture s'ouvre au niveau 1.

Le jour **O3015** (fig. 281), haut de 0,52m, large de 0,16m et profond de 0,90m, présente les mêmes caractéristiques que l'ouverture voisine. Seule la profondeur varie, ce qui implique

²³⁷ Calcaire ou granit ?

²³⁸ Cet ajout semble être récent.

une différence d'épaisseur du mur. Ces deux ouvertures semblent contemporaines de la construction du mur **M3006** puisqu'aucune trace de reprise n'est visible.

La baie **O3019** (fig. 282) se trouve au niveau 2. Mesurant 1,52m de hauteur, 0,53m de largeur et 0,86m de profondeur, c'est la seule ouverture à coussiège latéral pour tout l'édifice. Elle semble être de même facture que les deux baies précédentes (**O3014** et **O3015**).

Du côté sud-ouest, le mur **M3005** (fig. 283) est le plus proche du Gourdon. Long de 10,04m et épais de 0,68m²³⁹, il ne présente aucune ouverture. Son parement extérieur est en pierres équarries et non taillées de dimensions variables. Il semble moins affecté par les reprises récentes d'enduit que les murs **M3004** et **M3006**. On peut y voir un trou qui donne dans la cheminée de la pièce **P3005** au niveau 2.

Côté cour, plusieurs murs sont présents. **M3004** (fig. 284) est le mur gouttereau parallèle à **M3006** lié au pignon sud **M3005** et à **M3003**. Il mesure 8,26m de long, 5,12m de haut et 0,69m d'épaisseur. Le parement extérieur est le même que celui des murs décrits précédemment, des moellons divers créant des assises relativement régulières²⁴⁰. Trois ouvertures sont présentes sur ce mur dont deux portes et un jour. Au niveau 1 se trouvent **O3012** et **O3016**.

O3012 (fig. 285) est une porte piétonne à linteau en pierres de taille mesurant 0,81m de large par 1,84m de haut et 0,71m de profondeur. Les feuillures sont encore visibles et une moulure en cavet décore l'extérieur des piédroits et du linteau.

Au nord de **O3012** se trouve **O3016** (fig. 286). Ce jour, large de 0,12m, haut de 0,47m et profond de 0,74m présente un ébrasement intérieur où les moellons sont apparents. Comme toutes les ouvertures de cette partie du bâtiment, l'état de conservation est bon.

Au niveau 2 de **M3004** se trouve la porte **O3017** (fig. 287). C'est une porte à linteau qui mesure 0,80m de large et 1,83m de haut²⁴¹. Sa profondeur est égale à l'épaisseur du mur, soit 0,69m. L'enduit blanc récent ne permet pas d'effectuer une étude complète. Cette porte présente cependant un léger ébrasement. Les gonds et la porte ne sont pas d'origine.

²³⁹ Sa hauteur reste encore à déterminer.

²⁴⁰ L'enduit extérieur empêche toujours une bonne lecture des parements extérieurs.

²⁴¹ Le linteau n'est pas visible car l'entourage de la porte est recouvert par le crépi extérieur.

Toujours du côté de la cour, deux murs sont collés à **M3004** et **M3005**. Il s'agit de **M3015** et **M3016**, respectivement orientés sud-est et nord-est.

M3015 (fig. 288) mesure 4,00m de longueur, 3,08m de hauteur et 0,45m d'épaisseur. Le parement extérieur présente un enduit récent qui masque les pierres.

Le jour **O3013** perce le mur au niveau 1, dans sa partie sud. Il mesure 0,16m de largeur par 0,26m de hauteur et 0,48m de profondeur. Les ébrasements ne sont pas enduits et ne présentent pas de tomettes comme pour les ouvertures **O3014** et **O3015**.

M3016 (fig. 289) quant à lui, est lié à **M3015** et est collé à **M3004**. Il mesure 2,54m de longueur, 1,94m de hauteur et 0,48m d'épaisseur. Il est constitué de moyen et petit appareil relativement bien assisé. Il est percé, en son centre, par **O3011**. Cette porte piétonne large de 0,81m, haute de 1,53m et profonde de 0,48m, est aménagée dans le mur et encadrée d'un montant en bois. Il apparaît que les murs **M3015** et **M3016** ne sont pas contemporains des murs **M3004** et **M3005** mais postérieurs.

Le mur qui sépare la partie habitable de la partie agricole est le mur **M3003** (fig. 290). Ce mur de refend mesure 9,11m de long, sa hauteur n'est pas déterminée mais excède 3,25m²⁴². Son épaisseur est de 0,73m. Seule une surface restreinte de son parement sud-ouest donne sur l'extérieur.

EA2 est la partie centrale du complexe. Elle correspond à la grange. Ce bâtiment, de plain-pied, est composé des murs **M3003**, **M3002** et **M3007**. L'extrémité ouest de **M3001** ferme la partie nord du bâtiment.

Le mur gouttereau sud-est de la partie agricole est numéroté **M3002** (fig. 291). Il mesure 12,88m de longueur, 3,25m de hauteur et a une épaisseur allant de 0,59m à 0,70m. Le parement extérieur est masqué par une couche de mortier récent. Il semble chaîné à **M3001**²⁴³.

Il est percé par une porte piétonne à linteau (**O3007**) dans sa partie nord-est (fig. 292) qui mesure 0,71m de large, est haute d'1,63m et profonde de 0,59m. Comme la porte **O3011**,

²⁴² Cette mesure correspond à la hauteur du mur entre le sol actuel et le départ des pentes de la toiture.

²⁴³ **M3001** correspond au gouttereau sud de la chapelle.

elle semble être un percement du mur avec un encadrement en bois²⁴⁴. Il semble que la partie supérieure de la porte ait été bouchée, car un demi-cercle se dessine au-dessus du linteau en bois. Il pourrait s'agir du bouchage d'un arc en plein-cintre.

M3002 est divisé en deux parties, en son centre, par une grande porte cochère **O3009** (fig. 293) de 3,57m de large par 3,25m de haut et de 0,59m de profondeur. Les piédroits sont en pierres de taille de grandes dimensions et ce jusqu'à la toiture. Ces pierres présentent des traces d'outils.

La partie sud-ouest du mur **M3002** est percée par la porte piétonne à linteau **O3008** (fig. 294) semblable à **O3007**. Elle mesure 1,60m de hauteur et 0,82m de largeur. Sa profondeur est de 0,70m. Une différence d'épaisseur est donc à relever entre la partie nord-est et la partie sud-ouest de **M3002**. Elle peut être due aux reprises intérieures.

Le deuxième ensemble qui constitue le grand mur gouttereau donnant sur la route est **M3007** (fig. 295). Long de 12,77m, haut de 2,95m et épais de 0,83m, il constitue la façade ouest de la partie de la maladrerie dédiée aux travaux agricoles. Il est parallèle à **M3002**. Monté avec des blocs de dimensions variables, un chaînage d'angle en besace est visible à l'angle nord avec le mur **M3001** malgré la présence d'enduit récent sur la totalité du mur²⁴⁵. Le jour **O3010** (fig. 296) perce le mur dans sa partie sud. Il mesure 0,14m de large, 0,41m de haut et 0,83m de profondeur. Les ébrasures intérieures sont recouvertes par un enduit blanc semblable à du mortier de chaux, que l'on retrouve quasiment intégralement sur **M3007**. Le contour extérieur de l'ouverture n'est pas visible car recouvert par l'enduit extérieur. Enfin le mur reliant **M3002** à **M3007** est en réalité la partie ouest de **M3001**, gouttereau sud de la chapelle. Ce mur est aussi le pignon du bâtiment agricole.

La dernière entité architecturale de la maladrerie est la chapelle (**EA1**). Orientée nord-ouest sud-est, elle est bâtie au nord de **EA2**²⁴⁶. Elle est constituée d'un niveau unique et ne présente aucune connexion avec la grange.

M3001 (fig. 297) est le gouttereau sud de la chapelle. Long de 17,12m et haut de 3,00m, son épaisseur est de 0,97m. Son parement extérieur est orienté sud-ouest.

²⁴⁴ Il se peut que sous l'enduit des pierres de taille soient présentes.

²⁴⁵ Cet enduit ne nous permet pas d'identifier le mortier présent, ni de savoir si M3006 et M3007 sont réellement distincts.

²⁴⁶ Ces deux entités ont le mur **M3001** en commun.

L'appareillage de ce mur est soigné car il est constitué de moyen et petit appareil assisé régulièrement. Deux portes percent ce mur en sa moitié est : **O3001** et **O3002**.

La première (fig. 298) est une porte cochère à linteau mesurant 1,78m de large, 1,97m de haut et 0,97m de profondeur. Elle ne présente aucune trace d'outils. Il semble qu'elle résulte d'un percement moderne du mur, étayé à l'aide de poutres de bois²⁴⁷.

O3002 (fig. 299) est plus ancienne²⁴⁸. Large de 0,58m, haute de 2,11m et profonde de 0,97m, ses piédroits et son linteau sont en pierres de taille où l'on peut discerner des traces d'outils. Le mortier ayant en partie disparu, il est impossible de caractériser les joints. Aucune moulure n'est à relever.

A son extrémité ouest, **M3001** est chaîné à **M3008**, la façade principale de la chapelle (fig. 300). Ce clocher-peigne long de 6,00m, et épais de 0,85m²⁴⁹ a une hauteur d'environ 5,60m. Il faut noter qu'un ressaut est visible sous la baie **O3018**. Le parement extérieur est orienté vers le nord-ouest, côté rue. Son état de conservation est moyen, certaines parties sont à surveiller avec attention. Deux ouvertures superposées sont présentes : une porte piétonne à arc en plein cintre (**O3003**) et une baie en plein cintre (**O3018**).

O3003 (fig. 301) mesure 1,11m de large, 3,00m de haut²⁵⁰ et 0,85m de profondeur. En pierre de taille, cette ouverture est la seule porte de la maladrerie à être construite avec un arc en plein cintre. Un enduit blanc est présent sur l'intrados.

La baie en plein-cintre **O3018** (fig. 302) mesure 1,50m de haut par 0,61m de large. Sa profondeur est de 0,82m. L'entourage extérieur de cette baie est composé de pierres équarries posées de chant. Les joints sont en mortiers orangés présentant des nodules de chaux.

Le mur gouttereau nord de l'église a volontairement été séparé en deux parties pour l'étude car il reste à établir si ce mur est une unité murale ou si deux unités murales indépendantes forment ce mur unifié par un enduit à base de mortier qui masque l'appareillage.

Ainsi **M3009** et **M3010** forment ce mur. Leur parement extérieur est orienté nord-est.

M3009 (fig. 303) mesure 4,79m de long et 3,62m de hauteur. Aucun repère n'a permis de

²⁴⁷ Ce percement est antérieur à la mise en place du mur.

²⁴⁸ Son aspect se rapproche plus de **O3012** que de **O3011** ou **O3007**.

²⁴⁹ Un clocher-mur est un mur de façade d'un bâtiment qui comporte en partie haute des cloches. LAVENU, MATAOUCHEK, 2011, p.36.

²⁵⁰ Mesure prise au centre de la clé de voûte.

déterminer l'épaisseur du mur. Cette première partie du mur gouttereau présente un moyen appareil mêlé à un plus petit appareil mais l'enduit le masque dans presque toute sa totalité. Il n'y a aucune ouverture sur ce mur. L'angle sud-est du mur est chaîné dans la partie supérieure.

M3010 (fig. 304) mesure 9,67m de long et 2,33m de haut. Ses caractéristiques sont similaires à **M3009**, seule la hauteur diffère.

Enfin le chevet plat de la chapelle est constitué d'un mur pignon (**M3014**) long de 6,79m, épais de 0,75m et orienté sud-est (fig. 305). Sa hauteur est de 7,06m. Des moellons de taille variable se mélangent et sont, dans certaines parties, assisés régulièrement et parfois sans ordre apparent. Deux lancettes en plein-cintre (**O3004** et **O3005**) sont centrées sur **M3014**. Elles sont en pierres de tailles de type différent.

O3004 (fig. 306), la lancette nord, mesure 0,33m de large, 1,50m de haut et 0,75m de profondeur. Cette ouverture ébrasée présente des traces d'outils ainsi que des traces d'accroches.

Sur la partie sud du mur se trouve **O3005** (fig. 307), de même facture mais aux dimensions différentes. Large de 0,31m, haute de 1,54m et profonde de 0,74m, elle présente les mêmes caractéristiques que **O3004** si ce n'est l'absence de traces d'accroches sur le piédroit est. Il pourrait s'agir d'une reprise postérieure qui irait de pair avec une zone assez importante de reprise de l'enduit extérieur entre les deux lancettes.

Trois murs forment (fig. 308) un appentis dans la partie sud-est du mur gouttereau nord (**M3009**) de la chapelle. Ces murs sont collés à **M3009** et sont postérieurs à la construction de l'édifice et à son utilisation médicale et charitable. Bien que leur examen architectural ait été mené, il ne sera pas détaillé car ne faisant pas partie du cadre chronologique de l'étude.

3.3.3 La description intérieure

La description intérieure de la maladrerie de Lys-Saint-Georges est le résultat de l'étude complète des pièces formant le bâtiment. Elle a pour but de présenter l'état des intérieurs, la différence visible avec les parements extérieurs des murs ainsi que celle des ouvertures. Enfin, elle vise à comprendre la fonction de chaque pièce. Cette description se fera pièce par pièce. Pour situer chaque pièce, une étude étage par étage est nécessaire.

Le niveau 1 (fig. 309), correspondant au rez-de-chaussée, présente quatre pièces qui ne communiquent pas entre elles mais chacune avec la cour. Il s'agit de **P3001**, **P3002**, **P3003** et **P3004**. Le niveau 2 (fig. 310) du logis (**EA3**) est composé d'une seule pièce, **P3005**. Enfin, le niveau 3 (fig. 311) du logis, correspondant à un étage sous comble est constitué de **P3006**. Il faut tout de même prendre en compte la possibilité que **P3002** ait pu avoir au moins une subdivision horizontale.

P3001 (fig. 312) est située au niveau 1 de la maladrerie. Elle présente une superficie au sol de 86,66m². La hauteur sous voûte est de 6,07m et de 7,04m sous la charpente²⁵¹. La fonction de cette pièce peut être déduite de son agencement, son architecture et son orientation nord-ouest sud-est. Il s'agit d'une chapelle dont le vocable reste inconnu à ce stade de l'étude. Constituée des murs **M3001**, **M3008**, **M3009**, **M3010** et **M3014**, elle est percée de six ouvertures déjà étudiées dans la partie précédente. Néanmoins, les dimensions de cinq de ces ouvertures présentent des différences avec les dimensions extérieures.

O3002 est large de 0,70m sur le parement intérieur de **M3001** car la feuillure de l'ouverture suggère nécessairement une largeur moins importante sur le parement extérieur.

Il en va de même pour **O3003**, porte en plein-cintre située sur **M3008** dont la largeur est de 1,30m sur le parement intérieur.

En ce qui concerne **O3004** et **O3005**, présentes sur le chevet **M3014**, la largeur et la hauteur sont différentes par la présence d'un ébrasement vertical et d'un léger pendage intérieur du mur d'appui. De ce fait, **O3004** mesure 0,80m de large et 2,07m de haut et **O3005**, 0,92m de large et 2,09m de haut.

En ce qui concerne **O3018**, sa hauteur, sur le parement intérieur est de 2,15m et sa largeur de 1,04m. Le mur d'appui présente un pendage important vers l'intérieur. Son centre est toutefois plat et laisse un espace assez important pour y déposer une statue. L'intrados est recouvert en partie par un badigeon blanc. La partie inférieure de l'ébrasement nord présente un enduit peint composé d'entrelacs ocre. Il s'agit de la couche reliée directement au parement. Il se peut que ces enduits peints aient des similitudes avec les enduits peints de l'église Saint-Léger (**ESF2**).

Concernant les enduits peints présents dans cette pièce, l'étude a révélé la présence de différentes couches. Il existe un enduit (fig. 313) constitué d'un badigeon blanc avec un motif de grand appareil qui ressemble à celui de l'église Saint-Léger. L'épaisseur des traits

²⁵¹ Dans la partie sud-est de **P3001**.

est de 2cm. Sur l'arc absidal délimitant le couvrement en pierre et le couvrement en charpente, nous remarquons la présence d'entrelacs ocre (fig. 314). Ces motifs sont assez effacés et seulement présents sur une faible surface²⁵². Il est fort probable que ce décor soit contemporain de l'imitation de grand appareil visible sur le parement intérieur de **M3001** et **M3008**. Cette couche d'enduit a été recouverte par un badigeon blanc sans décor. Il se peut que cette action soit liée à une campagne de restauration du bâtiment. Enfin, un enduit à base de mortier de chaux recouvre le reste des murs.

Le sol de **P3001** vient étayer l'hypothèse d'une fonction religieuse. En effet, il existe une bipartition du sol encore visible malgré les traces d'arrachement. Une grande partie de la longueur de la pièce est constituée de tomettes carrées. Dans l'extrémité est de la pièce, le sol, constitué de blocs calcaires taillés, est légèrement surélevé de 15cm. Il s'agit du chœur de la chapelle. De plus, la présence de placards muraux (fig. 315) installés dans **M3014** et **M3010** tendent à confirmer cette fonction liturgique.

Le plafond correspond au couvrement de la pièce. Dans sa partie ouest, il s'agit d'une voûte en plein-cintre (fig. 316). Le reste est couvert par une charpente (fig. 317). On peut remarquer la présence de clous sur la partie sommitale des entrails. Lors de l'utilisation à but agricole, il se peut que la chapelle ait été transformée en grange, et l'ajout de lattes de bois sur les poutres devaient former un plancher pour le stockage. Cette pièce ouvre du côté de la route principale et sur la cour.

P3002 (fig. 318), également située au niveau 1 de la maladrerie, a une superficie de 117m². Cette pièce est constituée des murs **M3001**, **M3002**, **M3003** et **M3007**. Sa fonction reste à déterminer, même si la décomposition spatiale actuelle tend à confirmer l'emploi de cette pièce comme étable. Cette fonction est liée à l'utilisation récente de la maladrerie comme bâtiment agricole. Néanmoins, il se peut que cette fonction agricole ait existé à la période médiévale car les lépreux étaient autorisés à cultiver une parcelle de terre dépendant de la léproserie. Il se peut également que cet espace ait été l'espace d'habitation des malades bien que les textes avancent la destruction du bâtiment des malades après les guerres de Religion²⁵³.

Cette pièce présente quatre ouvertures : une grande porte cochère encadrée par deux portes piétonnes sur **M3002** et un jour sur **M3007**. Les dimensions de la porte cochère

²⁵² Ils devaient recouvrir l'intégralité de l'arc.

²⁵³ DE MONTIGNY, 2011, p. 248.

O3009 et des deux portes piétonnes **O3007** et **O3008** ne varient pas par rapport à la description extérieure qui en a été faite.

En ce qui concerne le jour **O3010** présent sur **M3007**, la largeur intérieure est de 0,97m et la hauteur intérieure de 0,66m. Cette différence de dimensions avec le parement extérieur est due à l'ébrasement intérieur.

Un enduit assez récent recouvre l'intégralité des murs et ne laisse paraître aucun élément du parement. L'étude complète des parements intérieurs est donc impossible à réaliser.

La pièce est actuellement divisée en trois espaces à but agricole. Le sol de la partie centrale semble être en terre battue et les deux espaces collatéraux présentent un dallage grossier de blocs mis bout à bout. On ne peut, par doute méthodologique, exclure que ce sol soit d'origine, mais la fonction agricole du lieu suggère qu'il a été plusieurs fois remanié. Comme dans la chapelle **P3001**, il n'y a pas de plafond à proprement parler, la charpente est visible. La hauteur sous charpente est assez importante pour avancer l'hypothèse qu'un deuxième niveau a pu être installé dans le but de gagner de l'espace. La fonction de ce deuxième niveau pourrait être agricole.

P3002 communique exclusivement avec la cour mais il se peut qu'une porte ait mené autrefois à **P3003**. En effet, un renflement dans la partie sud du mur **M3003** laisse penser qu'une reconstruction totale du mur a été réalisée. Toute communication avec la chapelle **P3001** est en revanche exclue.

P3003 (fig. 319), située dans la partie logis (**EA3**), se trouve au niveau 1 de la léproserie et occupe une superficie de 75m². La hauteur sous plafond est d'un peu plus de 3,00m. La fonction de cette pièce, constituée des murs **M3003**, **M3004**, **M3005** et **M3006**, ne peut pas être déterminée compte tenu de l'entassement de poutres en décomposition. Il se peut que cette pièce ait servi de lieu de stockage ou de lieu de vie. Ces hypothèses sont difficilement justifiables car les sources iconographiques et textuelles ne décrivent pas en détail la léproserie.

Quatre ouvertures sont percées : **O3012**, **O3014**, **O3015** et **O3016**. S'il s'agit d'un lieu de stockage, la présence de plusieurs ouvertures réfute l'hypothèse d'un stockage de nourriture. La largeur de **O3012** (0,89m) varie par rapport au parement extérieur²⁵⁴. Les dimensions des trois autres ouvertures présentent des différences avec le parement extérieur car elles sont ébrasées.

²⁵⁴ Il s'agit de la mesure à la feuillure de la porte.

Ainsi, la baie **O3014** présente une largeur intérieure de 1,08m et une hauteur intérieure de 0,73m.

Le jour **O3015** a une largeur de 0,58m et une hauteur de 0,66m et le jour **O3016**, une largeur de 0,62m et une hauteur de 0,69m. Toutes ces ouvertures, à l'exception de **O3012**²⁵⁵, sont badigeonnées de blanc, comme les murs. Le badigeon ressemble à celui appliqué dans **P3001** par dessus la peinture murale. Il peut s'agir d'un réaménagement moderne.

En ce qui concerne le sol et le plafond, le premier est en terre mais la présence de poutres en décomposition empêche son analyse fine et le second correspond aux solives et poutres du plancher de **P3005**. L'absence d'équipement particulier freine la détermination de la fonction de cette pièce. La seule connexion établie se fait avec la cour même si la présence d'une porte sur **M3003** pourrait être envisagée.

La dernière pièce du niveau 1 est **P3004** (fig. 320). Il s'agit d'une pièce de 7m², dont la hauteur est de 1,94m. La fonction de cette pièce n'est pas clairement établie mais il se peut qu'elle ait servi de lieu de stockage.

Deux ouvertures sont présentes : une porte, **O3011** et un jour, **O3013**. Leur étude a déjà été faite, néanmoins les dimensions de **O3013** varient. Sur le parement intérieur, sa largeur est de 0,24m. Les autres dimensions ne varient pas²⁵⁶. Les murs ne présentent pas d'enduit décoratif mais une couche de mortier est présente. Le sol est en terre battue. Des fragments de poutres et divers objets empêchent d'établir s'il s'agit du sol d'origine ou si un autre sol se situe en-dessous. Les solives du plancher du niveau supérieur forment le plafond.

Cette pièce est dépourvue d'équipement particulier et ne présente aucune connexion avec d'autres pièces. Il semble que **P3004** soit postérieure au corps du bâtiment car les murs **M3015** et **M3016** constituant cette pièce ne sont pas chaînés à **M3004** et **M3005** mais collés. Il s'agit sans doute d'un rajout postérieur pour augmenter la superficie utile du bâtiment ou bien d'une reconstruction d'un espace préexistant et détruit.

Dans la partie logis (**EA3**), le niveau 2 n'est constitué que d'une seule pièce, **P3005** (fig. 321). D'une superficie de 74m², c'est une pièce d'habitation. Elle est constituée des murs **M3003**, **M3004**, **M3005** et **M3006**. Cette pièce est accessible par un escalier extérieur

²⁵⁵ Les blocs taillés de la porte O3012 sont visibles.

²⁵⁶ *idem* pour O3011.

droit en bois accroché à **M3004**. Un autre escalier droit en bois est présent sur **M3003** et communique avec **P3006**.

Deux ouvertures sont présentes, **O3017** sur **M3004** et **O3019** sur **M3006**.

La première est une porte piétonne à linteau dont les dimensions sur le parement intérieur sont de 1,09m de largeur, 0,69m de profondeur et 1,83m de hauteur.

La seconde est une baie rectangulaire dont les dimensions sur le parement intérieur sont de 1,28m de largeur, 2,50m de hauteur. Sa profondeur est égale à l'épaisseur du mur **M3006** déjà étudié. Elle est munie d'un coussiège latéral donnant sur le sud-ouest.

Étant une pièce liée à l'habitation, le sol de **P3005** est en tomettes carrées qui reposent sur un plancher de bois. C'est la seule pièce du bâtiment dont le sol est ainsi constitué. En ce qui concerne le plafond, il s'agit des poutres et des solives du plancher de **P3006**.

Outre le coussiège, l'autre équipement particulier présent dans cette pièce est la cheminée. Localisée sur le mur **M3005**, c'est la seule présente dans le bâtiment. Cet aspect unique renforce l'hypothèse d'une fonction d'habitation de la pièce.

L'unique pièce du niveau 3 est **P3006** (fig. 322). Elle a une superficie de 42m² et une hauteur sous charpente de 3,20m, au plus haut. Ce comble est accessible par un escalier droit provenant de la pièce **P3005**. Sa fonction d'origine est indéterminée mais cette pièce a servi, récemment, de stockage agricole. Le sol est constitué de planches de bois soutenues par des solives. Un crépi beige recouvre les parements intérieurs des murs **M3004** et **M3005**. Un percement rectangulaire est visible sur le mur **M3005** mais ne correspond pas à une ouverture architecturée. Il s'agit d'une dégradation volontaire.

3.3.4 Synthèse et interprétation

À la lumière de l'étude architecturale menée à la fois sur l'extérieur et l'intérieur du bâtiment, il est possible d'affirmer que la fonction de léproserie est l'hypothèse la plus probable. Il faut toutefois nuancer ce propos. Le bâtiment semble de facture médiévale, néanmoins l'absence de documents concernant la fondation de la léproserie empêche de dater avec précision l'apparition du bâtiment. La présence d'une chapelle renforce l'hypothèse de la léproserie comme entité ayant un fonctionnement autonome du reste du village et donc d'un bâtiment dédié au traitement d'une partie de la population souffrant d'une maladie contagieuse et dont les porteurs ne doivent pas interagir avec les personnes saines. Un document de 1501 considérant la léproserie comme « Hôpital Saint-

Georges»²⁵⁷ ôte tout doute concernant la fonction de ce bâtiment. Cependant, certaines sources nomment la chapelle de la léproserie comme chapelle de Notre-Dame²⁵⁸.

Établir des phases chronologiques sur ce bâtiment reste hasardeux, mais il semble que l'édifice, dans son ensemble, ait connu peu de réaménagements architecturaux importants (fig. 323). En outre, des pierres d'attente sur l'extrémité nord du clocher-peigne **M3008** prouvent l'existence d'un mur maintenant détruit. S'agit-il d'un mur de clôture ou d'une partie du corps du bâtiment aujourd'hui disparue ? L'archéologie pourrait permettre d'éclaircir cette question tout comme celles qui restent en suspens concernant le bâtiment des malades.

3.4 Fonctionnement et fonction de la maladrerie dans l'espace rural

L'étude du fonctionnement de la léproserie est nécessaire pour comprendre un tel établissement. À partir des sources textuelles, il est possible de retracer l'histoire de ce lieu et les changements qu'il a pu connaître.

Bien que le manque de sources ne permette pas de dater précisément la fondation du bâtiment, la fonction de léproserie peut être démontrée par la nomination²⁵⁹ de saint Georges comme saint thaumaturge du lieu²⁶⁰. À Lys-Saint-Georges, cette fonction est attestée par la présence de la chapelle. En effet, la fonction de cette chapelle ne peut être réservée qu'à la communauté des lépreux, car la présence de l'église Saint-Léger suggère l'existence d'un lieu de culte différent pour la communauté paroissiale. De plus, le concile de Latran III oblige les léproseries à avoir leur propre chapelle²⁶¹.

Les normes de vie en léproserie varient d'un établissement à l'autre²⁶². L'absence de normes standardisées ne permet pas de connaître exactement le fonctionnement de la léproserie de Lys-Saint-Georges, mais on sait que, dans certains diocèses, la circulation des lépreux était très contrôlée²⁶³, que les lépreux ne devaient pas approcher des

²⁵⁷ AD36, H1181, 1501, *hospitalis sancti georgii*.

²⁵⁸ Archives Dioc. de Bourges. Neuvy-Saint-Sépulchre, Canton, fonds déplacés, 1978. Lys-Saint-Georges.

²⁵⁹ AD36, H1181.

²⁶⁰ Saint guérisseur des maladies dartreuses.

²⁶¹ en 1179. BÉRIAC, 1988, p.160

²⁶² BÉRIAC, 1988, p.185.

²⁶³ BÉRIAC, 1988, p.185.

provisions et que les plaisirs charnels leur étaient interdits. La liste de ces obligations ne reflète toutefois pas la réalité. Il semble en effet que les statuts et les règles de vie étaient les mêmes que pour les civils, avec, néanmoins, quelques aménagements.

Les lépreux ont ainsi le droit de cultiver des terres si la consommation des produits est strictement personnelle²⁶⁴. Cette activité agricole est attestée à Lys-Saint-Georges par la présence, à la maladrerie, du bâtiment central, dédié aux travaux agricoles. Bien que l'agencement ait pu changer, il est fort possible qu'il s'agisse d'une étable ou d'une grange. Concernant le personnel chargé de s'occuper des malades, les études ont montré que leur présence n'est pas systématique. Bien que l'Église édicte les statuts des lépreux, la présence de religieux n'est pas attestée pour toutes les périodes²⁶⁵. Dans certaines léproseries, les malades pouvaient s'organiser en communauté. À Lys-Saint-Georges, les sources prouvent la présence de desservants chargés d'aider les lépreux. Sans dates précises, se succèdent des clercs de l'abbaye de Varennes, des religieuses de l'abbaye de Fougerolles, des chanoines de Neuvy et le vicaire de Lys-Saint-Georges²⁶⁶. Il n'est pas précisé si leur présence est ponctuelle ou permanente. La présence du logis sud pourrait indiquer une présence permanente mais sans certitude.

Ainsi, la léproserie de Lys-Saint-Georges doit son nom à la première fonction qui lui a été donnée. Bien que le bâtiment ait été plusieurs fois réutilisé, son aspect d'origine est encore présent et démontre la volonté de mise à l'écart par rapport au bourg. Pour prouver la présence d'un possible bâtiment des malades détruit au XVI^e siècle, il serait intéressant de réaliser des fouilles archéologiques.

3.5 Les motivations d'une implantation locale

Pour comprendre la présence de la léproserie à Lys-Saint-Georges, il faut tout d'abord étudier le rôle des léproseries, leur apparition mais aussi les enjeux de leur installation en milieu rural.

Avant les XI^e-XII^e siècles, la présence de léproseries dans le royaume de France est un fait rare. Il n'y en a aucune dans le diocèse de Bourges en 1150²⁶⁷. Les études sur le sujet ont

²⁶⁴ BÉRIAC, 1988, p.247.

²⁶⁵ BÉRIAC, 1988, p.237. Ces règles sont édictées par les évêques et semblent varier d'un siècle à l'autre.

²⁶⁶ NEVEU, 1880.

²⁶⁷ BÉRIAC, 1988, p.152.

en revanche démontré une multiplication de ces bâtiments entre 1250 et 1350 sans qu'une raison ne soit clairement établie. En 1350, il y a 76 léproseries dans le diocèse de Bourges²⁶⁸. Cette multiplication ne traduit pas obligatoirement l'importance d'une endémie, puisque la plus importante a eu lieu au XII^e siècle. Le nombre de lépreux augmente mais peu de léproseries sont présentes dans le sud du Berry et dans la Marche avant le XIII^e siècle²⁶⁹. L'apparition tardive des léproseries dans les textes reste un frein à la datation des bâtiments.

La léproserie de Lys-Saint-Georges, bien que difficile à dater, aurait été fondée entre 1250 et 1350. Les textes ne remontent pas à cette période, le plus ancien est daté de 1501²⁷⁰ mais il se peut que la documentation ait disparu car les archives diocésaines situées à Bourges ont brûlé au XIX^e siècle.

Dans la tradition orale du Berry et des Olliciens, la léproserie aurait été fondée par un seigneur local revenu de croisade et ayant contracté la lèpre²⁷¹. Les sources ne confirment pas cette hypothèse mais elles n'en proposent pas d'autres puisque l'acte de fondation de l'établissement n'est pas connu, sachant qu'une léproserie peut être fondée par un seigneur laïc ou ecclésiastique ou encore un ordre religieux.

La construction d'une léproserie traduit d'abord la volonté d'écarter les lépreux de la vie du village, ensuite celle de créer une institution charitable. Les lépreux ayant droit de pratiquer l'aumône, leurs bénéfices sont reversés à la communauté religieuse administrant le lieu²⁷². La mise à l'écart des léproseries peut s'expliquer par le fait que la population pensait que la lèpre se diffusait par voie orale. En construisant ces édifices à l'écart du bourg et à un endroit où le vent ne portait pas, la population pensait être protégée de toute transmission, en créant parfois des faubourgs de lépreux. A Lys-Saint-Georges, le bâtiment est assez éloigné du bourg, il est situé le long de l'axe de la D69 reliant Buxières-d'Aillac à Lys-Saint-Georges et du Gourdon. Existe-il une volonté de laisser aux lépreux une certaine liberté concernant leurs déplacements ? On ne le sait.

²⁶⁸ BÉRIAC, 1988, p.152.

²⁶⁹ BÉRIAC, 1988, p.164-165.

²⁷⁰ AD36, H1181.

²⁷¹ DE MONTIGNY, 2004, p.248.

²⁷² Diminution des dons après 1250. BÉRIAC, 1988, p.178.

Ainsi la motivation de l'implantation n'est pas clairement définie, mais on peut la rapprocher de la multiplication des bâtiments dédiés aux lépreux entre 1250 et 1350. En Berry, il existe de nombreux édifices de ce type (fig. 324) et l'importance de l'agglomération n'est pas un critère pertinent de fondation puisque de petits villages possédaient une léproserie²⁷³. Il semble que le nombre de lépreux ayant résidé dans la léproserie de Lys-Saint-Georges ne soit pas considérable, néanmoins, aucune source ne nous permet d'avancer un chiffre précis.

²⁷³ La Châtre (36), Buzançais (36), Levroux (36), Saint-Amand-Montrond (18), Dun-sur-Auron (18), Châteauneuf-sur-Cher (18), ...

Conclusion

Le travail de recherche, mené pendant les années universitaires 2015-2016 et 2016-2017, prétend apporter une nouvelle vision historique et architecturale du bourg de Lys-Saint-Georges.

Cette étude a été l'occasion de dresser un état des lieux des connaissances existantes sur le bourg et sur le château, l'église et la maladrerie. Ces dernières étaient minces et éparpillées, chaque auteur de notice sur Lys-Saint-Georges s'étant appuyé sur les dires de ses prédécesseurs sans jamais présenter ses sources.

Le traitement des sources, abondantes et variées, a constitué une partie majeure dans la réalisation de cette recherche, qui a permis de recueillir, rassembler et traiter de nouvelles connaissances.

Enfin, la mise en place d'un protocole d'étude architecturale a constitué un volet important de la recherche et a permis une étude des bâtiments la plus complète possible.

Le cadre méthodologique choisi a donné lieu à l'étude toponymique du bourg et des lieudits alentours et a permis d'étudier l'évolution des statuts administratif et politique de Lys-Saint-Georges entre la fin du XV^e siècle et la Révolution. De simple seigneurie, à marquisat en passant par le statut de châtellenie, ce domaine seigneurial fut la propriété de plusieurs familles depuis le XIII^e siècle. La première famille à être mentionnée comme propriétaire de la terre de Lys-Saint-Georges est la famille de Crevant qui dirige ce domaine de 1264 à 1440, date à laquelle la fille d'Archambault II de Crevant, seigneur du Lys, épouse Jousseaume Bertrand fils d'Hector Bertrand, seigneur de Pallière. La famille Bertrand, en plus d'autres fiefs, gère la terre de Lys-Saint-Georges jusqu'en 1737, en faisant un domaine proche du pouvoir royal. Le meurtre du curé du bourg par le seigneur Paul-François cette année là entraîne la saisie judiciaire du domaine et la fuite des Bertrand du Lys en Espagne. C'est en 1742 que Pierre d'Orsanne rachète le domaine et le lègue à sa petite fille Françoise-Marie d'Orsanne, qui le fait passer dans les possessions de la famille du Breuil du Bost de Gargillesse en se mariant avec Louis Charles Pierres en 1776. Cette famille est une ancienne maison aux origines chevaleresques qui est le résultat de la réunion entre les familles du Breuil et du Bost en 1609. En 1862, la famille de Danne devient propriétaire du château et organise, entre 1877 et 1887, une campagne de restauration visant à sauvegarder le monument. Enfin, la famille de Maussabré puis la famille de Reviers de Maury ont habité ce bâtiment du début du XX^e siècle à aujourd'hui.

Ce travail de recherche s'est aussi penché sur l'analyse morphologique du bourg de Lys-Saint-Georges. Cette étude a mis en évidence plusieurs phases de développement.

Néanmoins, la méthodologie, empruntée aux études urbaines, reste encore à faire évoluer pour acquérir plus d'informations. L'analyse morphologique n'est que très peu intégrée aux recherches spatiales et ne sert, la plupart du temps, qu'à dater un élément au lieu de chercher à comprendre l'évolution du territoire.

La majeure partie de cette recherche correspond à l'étude architecturale menée sur le château, l'église Saint-Léger et la maladrerie. Par manque de temps et de sources, la maison dite du Parlement et les habitations n'ont pas été étudiées. L'examen architectural a eu pour but de comprendre l'évolution des bâtiments et quelles en étaient les caractéristiques. Il a aussi permis de questionner les datations, les descriptions et les plans proposés par le passé.

Les résultats tirés de cette recherche constituent une base pour les recherches futures. L'histoire de Lys-Saint-Georges a pu être retracée dans ses grandes lignes en faisant l'étude généalogique des seigneurs de l'époque médiévale et des propriétaires à l'époque moderne, et en exploitant les sources textuelles qui ont permis, par exemple, de donner une explication à la dénomination Lys-Saint-Georges ou d'affirmer que Ludovic Sforza avait séjourné au château entre 1499 et 1504.

L'analyse morphologique du bourg a permis de mettre en avant quatre phases majeures de développement. La première intervient au XIII^e siècle et correspond à l'implantation de pôles attractifs, à savoir, le château et l'église. Une seconde phase, dite d'urbanisation s'opère entre le XIII^e siècle et le XV^e siècle de façon progressive et irrégulière. La guerre de Cent Ans a dû arrêter ou ralentir le développement des bourgs dans les zones du conflit. La troisième phase s'étend entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle. C'est une période de changement, au cours de laquelle le château perd de son importance et où le centre du bourg se développe. Cette période de transition est mal renseignée dans les textes mais il est évident que les châteaux ruraux éloignés des frontières ne jouent plus ou peu de rôle militaire. La dernière phase est considérée comme une période de crise progressive résultant des conséquences de la Révolution et de l'abandon des petits bourgs au profit des agglomérations de plus grande taille. Cette phase, qui s'opère jusqu'à nos jours, est marquée par la réfection et le changement de tracé des chaussées et donc la disparition de l'espace médiéval. L'analyse morphologique, incomplète serait à approfondir par une étude plus poussée du parcellaire.

Cette étude a aussi permis de questionner les ensembles architecturaux étudiés. L'étude architecturale du complexe castral montre que les entités sont de périodes différentes. La partie sud-est du rempart ainsi que les tours 3b et 3d sont datées du XIII^e

siècle. La tour-maîtresse est datée du XV^e siècle par les sources et les éléments architecturaux, comme les latrines, reliées à une fosse d'aisance, ainsi que la présence en nombre d'arquebusières. Le tracé du logis a changé à plusieurs reprises, mais il semble qu'il soit contemporain de la tour-maîtresse et du portail d'entrée. En ce qui concerne les écuries, il s'agit d'une réalisation du XIX^e siècle imitant les écuries du XVIII^e siècle. L'étude architecturale s'est aussi appuyée sur des sources textuelles et iconographiques qui ont permis d'identifier un bâtiment aujourd'hui disparu sur le rempart sud. L'étude a aussi été l'occasion de découvrir des graffiti dans les tours 3a et 3b mais le manque de travaux menés sur les symboles médiévaux et modernes ne permet pas d'en dire plus.

En croisant les sources textuelles, iconographiques et architecturales, il est possible d'affirmer que le château connaît au moins cinq phases de construction et d'aménagement. La phase A, datée du XIII^e siècle, est peu visible et concerne l'extrémité sud-est de la parcelle. Il semble qu'un château était implanté à cet endroit dans la deuxième moitié du XIII^e siècle. Il convient d'envisager que le tracé du château actuel reprend en grande partie le tracé de l'ancien château. La phase B correspond aux travaux réalisés après la guerre de Cent Ans dans le dernier quart du XV^e siècle. La tour-maîtresse et le portail d'entrée sont reconstruits, de même que le logis. La phase C est une phase de transition dont la datation, 1740, est permise par les sources textuelles. Il semble qu'à cette période, le bâtiment sud soit encore en élévation et qu'un fossé sépare la tour-maîtresse de deux cours. La phase D correspond aux démolitions faites après la Révolution entre 1793 et 1794. Le rôle militaire du château disparaît en partie avec le démantèlement des éléments de défense active et passive. La phase E est la dernière phase importante et intervient entre 1877 et 1887. Elle correspond à la période de travaux dirigés par M. Dauvergne à la demande de M. de Danne. Ces travaux, qui modifient l'aspect du château et de ses structures, ont pour but de rendre le logis à nouveau habitable.

L'examen des éléments architecturaux mené sur l'église Saint-Léger constitue l'étude la plus complète jamais menée sur l'édifice. Il existait préalablement quelques notices, rarement précises et détaillées. Bien que la datation de la fondation de l'édifice pose question, l'étude permet de dater les phases de construction. La phase A constitue la fondation et la première phase de construction de l'église. Bien qu'aucun acte de fondation n'ait été conservé, il est possible d'affirmer que l'édifice a été érigé au XIII^e siècle. L'étude architecturale a permis d'apporter des informations pouvant étayer cette hypothèse de datation. La phase B est datée entre la fin du XV^e siècle et le premier quart du XVI^e siècle et correspond à l'ajout de la chapelle seigneuriale sur le mur gouttereau sud. Cette phase est caractérisée par la présence, sur le mur gouttereau nord d'une chapelle Saint-Blaise ou

Saint-Fiacre. La phase C correspond à la période de réaménagement exécutée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. La sacristie est construite à cette période là et en 1899, la chapelle nord est démolie, car dans un état de ruine avancée. Enfin, c'est dans la deuxième moitié du XIX^e siècle que les peintures murales médiévales sont recouvertes d'une nouvelle couche d'enduit aux motifs néogothiques. Des questions restent encore sans réponse et nécessitent une étude plus poussée du bâti pour y répondre.

L'étude de la maladrerie au lieudit l'Hôpital a été plus compliquée. Bien que l'étude du bâti soit relativement aisée, il existe peu de sources qui mentionnent le bâtiment. Composée d'une chapelle au nord, d'une grange centrale et d'un logis au sud, la maladrerie a été utilisée à des fins différentes. Dans un premier temps, le bâtiment sert de léproserie, puis, à partir du XVI^e siècle, d'hôpital. La fonction de service de ce bâtiment perdure jusqu'à une date indéterminée. Il est ensuite utilisé comme bâtiment agricole. L'étude architecturale des différentes entités constituant la maladrerie a permis de mettre au jour plusieurs reprises et de distinguer des éléments médiévaux encore en place comme les deux lancettes de la chapelle et les fragments d'enduits peints sur les murs nord de cette pièce. Outre la chapelle, la fonction des autres pièces reste difficile à appréhender sans sources. Les résultats de l'étude ne permettent pas, contrairement au château et à l'église, d'établir les phases de développement de ce bâtiment. Cependant, Il semble que le bâtiment ait connu peu de réaménagements importants, notamment l'ajout de l'annexe 1 à l'est de la chapelle, la reconstruction de l'annexe 2 au sud-est du logis et le percement de la porte cochère dans le mur sud de la chapelle.

Le bilan de l'étude est donc positif, au vu des données recueillies grâce au travail de terrain et de recherche archivistique. Il s'agissait de comparer les connaissances anciennes avec les connaissances nouvelles pour permettre de comprendre le développement urbain et architectural de Lys-Saint-Georges et de réaliser une synthèse historique du bourg en lien avec les seigneurs de cet ancien fief. Ce travail, reflétant le point de vue de son auteur, est ouvert à la critique, qui permettra de compléter cette recherche et de nuancer certains propos.

Il est toutefois nécessaire de préciser que cette recherche ne s'est pas faite sans quelques difficultés. Même si elle s'appuie sur un certain nombre de sources anciennes et modernes, le dépouillement de ces dernières n'a pas pu être complet car un grand nombre d'entre elles sont dans un état de conservation dommageable. De plus, sans notion de paléographie, la traduction de tous les manuscrits anciens ayant une calligraphie complexe n'a pas été prise en compte, car il s'agit d'un travail de recherche à part entière demandant

du temps et des connaissances spécifiques. En outre, la mauvaise gestion de certaines sources en archives a également été un frein à la recherche historique. Sur le terrain, quelques difficultés ont été rencontrées pour accéder au logis du château et à l'église : concernant le logis, son accès a été limité pour des raisons de sécurité ; concernant l'église, l'édifice était souvent fermé et la gardienne des clés n'était pas forcément disponible pour permettre un accès régulier. De plus, l'absence d'équipe professionnelle formée à l'étude du bâti a ralenti cette partie de la recherche et l'absence de matériel adéquat ne permet pas de présenter une étude dans la veine des meilleures études du bâti médiéval.

La programmation de fouilles archéologiques serait bénéfique à cette recherche et aux études futures. Dans l'espace du château, ces fouilles pourraient permettre de découvrir le bâtiment sud, aujourd'hui disparu ou encore d'identifier le tracé du fossé qui séparait la tour-maîtresse de la cour. Cette étude archéologique pourrait aussi permettre de dater avec précisions les nombreux faits présents sur cette parcelle. La fouille de l'église et de ses abords serait l'occasion d'attester ou non la présence d'un cimetière médiéval à proximité et de sépultures à l'intérieur de l'édifice. Enfin, l'ouverture de sondages sur la parcelle de la maladrerie et autour permettrait de localiser un éventuel cimetière mais aussi d'affirmer ou d'infirmer la présence d'autres bâtiments d'accueil.

L'étude historique, morphologique, et architecturale portant sur Lys-Saint-Georges montre qu'il est important de s'intéresser aux bourgs et villages ruraux car la compréhension d'un territoire passe pas la connaissance des entités qui le constituent.

À ce jour, peu d'études sur les villages en Berry sont menées, elles sont souvent le fait d'historiens amateurs qui s'inscrivent dans la continuité des travaux des érudits du XIX^e siècle.

Notre étude du développement urbain et architectural de Lys-Saint-Georges a donné naissance à de nouvelles pistes de réflexion. L'étude et la traduction de la totalité des sources médiévales et modernes pourrait faire l'objet d'une recherche portant sur le portrait historique du bourg à travers les sources. Ce travail viendrait compléter la synthèse de cette recherche. Une étude architecturale portant sur les zones d'habitat implantées sur la commune pourrait permettre de comprendre en détail le développement urbain du site et d'identifier des habitations d'origine médiévale.

Dans un objectif de démarche scientifique, il est impératif de réaliser des opérations de sauvetage sur les différents bâtiments composant le château. Bien qu'inscrit aux

Monuments Historiques depuis 1969, cet édifice n'a pas fait l'objet d'une sauvegarde adaptée. Il est nécessaire de consolider le logis dont la partie nord s'affaisse, et d'entreprendre urgemment une dévégétalisation des remparts et des tours pour conserver l'élévation restante. Enfin, la tour-maîtresse devrait être vidée des matériaux en décomposition qui y sont entreposés pour permettre une étude complète du bâtiment et prescrire ainsi des travaux de sauvegarde.

Au même titre que le château, la maladrerie doit bénéficier d'une protection plus importante, car elle a maintes fois été dégradée. En avril 2017, une pierre du chœur a été déchaussée et une fouille sauvage de la nef a été constatée. Il est nécessaire de prévoir un système de fermeture de ce bâtiment afin de le protéger des incursions malveillantes. Une restauration de la maladrerie serait particulièrement nécessaire.

L'amélioration du parcours didactique grand public permettrait de mieux mettre en valeur le château, l'église Saint-Léger et la maladrerie. Cette action, qui pourrait être proposée à la commune, ne présente pas de difficultés majeures.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHÉLÉMY, 1990 :

BARTHÉLÉMY D., *L'ordre seigneurial XIe-XIIIe siècle*, Paris, Ed. du Seuil, 1990 (Nouvelle histoire de la France médiévale).

BATARDY, DUMASY, BUCHSENSCHUTZ, 2001 :

BATARDY C., DUMASY F., BUCHSENSCHUTZ O., *Le Berry Antique. Atlas 2000*, Tours, Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2001.

BERESFORD, 1967 :

BERESFORD M., *New Towns of the Middle Ages: Town Plantation in England, Wales and Gascony*, London, Lutterworth Press, 1967.

BÉRIAC, 1988 :

BÉRIAC F., *Histoire des lépreux au Moyen Âge, une société d'exclus*, Paris, Ed. Imago, 1988.

BESSAC, 2004 :

BESSAC J.-C. et Alii, *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Editions Errance, 2004, Archéologiques.

BOURGEOIS, 2005 :

BOURGEOIS L. (dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge : formes et monuments, vol. 2 : Angles-sur-l'Anglin, Argenton-Château, Charroux, Melle, Parthenay, Rom, Chauvigny*, APC, 2005.

CHEVALIER : 1993 :

CHEVALIER B., *Les pays de la Loire moyenne dans le trésor des chartes. Berry, Blésois, Chartrain, Orléanais, Touraine. 1350-1502 (Archives nationales, JJ 80-235)*, Paris, CTHS, 1993.

COULON, 1981 :

COULON G. (dir.), *Histoire de Châteauroux et de Déols*, Roanne, Éditions Horvath, 1981.

DAVY, 2013 :

DAVY C., « La prospection des peintures murales des Pays de la Loire », *In Situ* [En ligne], 22 | 2013, mis en ligne le 15 novembre 2013, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://insitu.revues.org/10792>

DEBORD, 2000 :

DEBORD A., *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, Ed. A. & J. Picard, 2000.

DELISLE, 1856 :

DELISLE L., *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, Paris, Éditions A. Durand, 1856.

DELISLE, 1904 :

DELISLE L., "Les Heures de Jacques Coeur", *Bibliothèque de l'école des chartes*, Paris, t. 65, 1904, pp. 126-131.

DERROITTE, 2012 :

DERROITTE L., *Dictionnaire de l'ornement*, Paris, Éditions Gisserot, 2012.

DEVAILLY, 1987 :

DEVAILLY G. (dir.), *Histoire du Berry, pays et villes de France*, Toulouse, Privat, 1987.

FAUCONNEAU-DUFRESNE, 1873 :

FAUCONNEAU-DUFRESNE V.-A., *Histoire de Déols et de Châteauroux*, Châteauroux, A. Nuret et fils, 1873.

FAUCONNEAU-DUFRESNE, 1876 :

FAUCONNEAU-DUFRESNE V.-A., *Conférence sur les anciennes abbayes et les vieux châteaux du Bas-Berry*, Châteauroux, A. Nuret et fils, 1876.

FIXOT, ZADORA-RIO, 1994 :

FIXOT M., ZADORA-RIO E., *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales : actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale*, Aix-en-Provence, sept. 1989, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1994.

FOURNIER, 1973 :

FOURNIER G., *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle d'après l'armorial de Guillaume Revel*, Genève, Droz, 1973.

GAUTHIEZ, 1999 :

GAUTHIEZ B., « Approche morphologique des plans de villes, archéologie et sources écrites. », *Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial* 16, 1999. pp. 17-25.

GAUTHIEZ, 2003 ; ZADORA-RIO, 2003 ; GALINIÉ, 2003 :

GAUTHIEZ B., ZADORA-RIO E., GALINIÉ H. (dir), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, Collection Perspectives « Villes et territoires », 2003.

GUILLAUME, 1987 :

GUILLAUME G., « Le crime de Lys-Saint-Georges », *La Bouinotte*, Le Mag du Berry, 22, 1987, p. 33-34.

GUYOTJEANNIN, 2005 :

GUYOTJEANNIN O., *Atlas de l'histoire de France IXe-XVe siècle*, Paris, Ed. Autrement, 2005, Atlas/Mémoire.

JAILLARD, 2013 :

JAILLARD P., *Les blasons, art et langages héraldiques*, Paris, Hachette Livre, 2013.

KAPLAN, 2010 :

KAPLAN M. (dir.), *Le Moyen Âge XIe-XVe siècle*, Paris, Bréal éditions, 2010, Grand Amphi Histoire.

LAVEDAN, 1926a :

LAVEDAN P., *Qu'est-ce que l'urbanisme ?*, Chiré, A. Taffin-Lefort, 1926.

LAVEDAN, 1926b :

LAVEDAN P., *Histoire de l'urbanisme*, Paris, Éditions Laurens, 1926.

LAVENU, MATAOUCHECK, 2011 :

LAVENU M. et MATAOUCHECK V., *Dictionnaire d'Architecture*, Paris, Ed. Jean-Paul Gisserot, 2011.

DE MARANSANGE, 1926 :

DE MARANSANGE M.-H., *Dictionnaire historique, généalogique et héraldique des anciennes familles du Berry*, Volume 1, Bourges, 1926.

MARTIN-DEMÉZIL, PATUREAU, 1987 :

MARTIN-DEMÉZIL J. et PATUREAU N., « Le château de Lys-Saint-Georges », *Congrès archéologique de France, 142e session, 1984, Bas Berry*, Paris, Musée des Monuments Français, 1987, p. 162-171.

MASSEREAU, 1904 :

MASSEREAU T., « Le Donjon de Lys-Saint-Georges », *Bulletin Monumental*, 1904, p. 417-425.

MAUPOIS, 2004 :

MAUPOIS M., *Peintures murales de l'Indre, de la couleur au symbole révélé*, Poitiers, Rencontre avec le patrimoine religieux, 2004.

MEITZEN, 1895 :

MEITZEN A., *Siedlung und Agrarwesen der Kelten, Römer, Finnen und Slawen*, Aalen, Scientia-Verlag, 3 vol., 1895.

MESQUI, 1993 :

MESQUI J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale, t. II, La résidence et les éléments d'architecture*, Paris, Picard, 1993.

MESQUI, 1998 :

MESQUI J., IMPEY E., LORANS E., *Deux donjons construits autour de l'An mil en Touraine : Langeais et Loches*, Paris, Société française d'archéologie, 1998. (*Bulletin Monumental*, tome 156, fascicule 1).

MINGASSON, 1916 :

MINGASSON G., *Publication du pouillé de 1772 et du stilus (incunable) de 1499. Archidiocèse de Bourges*, Bourges, Tardy-Pigelet et fils, 1916.

DE MONTIGNY, 2004 :

DE MONTIGNY A. (dir.), *A la découverte des églises de l'Indre*, Châteauroux, Patrimoines médias, 2004, p. 247-248.

DE MONTIGNY, 2011 :

DE MONTIGNY A. (dir.), *Châteaux, manoirs et logis de l'Indre*, Châteauroux, Patrimoines médias, 2011, p. 316-317.

NEVEU, 1880 :

NEVEU, *Notice sur Lys-Saint-Georges*, Lys-Saint-Georges, 1880.

NEVEU, 1894 :

NEVEU, « Notice sur Neuvy-Saint-Sépulcre et Lys-Saint-Georges », *Revue du Centre*, 4, 1894, p. 170-179 et p. 267-274.

PANERAI, 1999 :

PANERAI Ph. (dir.), *Analyse urbaine*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1999.

PRÉVOT, 1989 :

PRÉVOT Fr., « L'organisation de la province », *Topographie Chrétienne des Cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. Vol. VI, Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima)*, Paris, De Boccard, 1989, pp.11-14.

PROVOST, 1992 :

PROVOST M. (dir.), *Carte Archéologique de la Gaule, L'indre 36*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1992.

QUERRIEN, 2015 :

QUERRIEN A., « Châteaux et fortifications du sud-ouest du Berry dans la guerre de Cent Ans », *Revue de l'Académie du Centre*, Châteauroux, 2015, pp. 12-27.

DE RASH, 1930 :

DE RASH C. (dir.), « Bertrand du Lys-Saint-Georges et Balthazard de la Feuge », *L'intermédiaire des chercheurs et curieux : questions et réponses, communication diverses à l'usage de tous, littérateurs et gens du monde, artistes, bibliophiles, archéologues, généalogistes, etc.*, vol. 93, n° 1719, Paris, Duprat, 1930, p. 493-494.

RÉVÉREND, 1898 :

RÉVÉREND A. (dir.), *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, 1898, vol. 54, Monaco, Comte d'Angerville, 1898.

DE LA THAUMASSIÈRE, 1865 :

DE LA THAUMASSIÈRE T., *Histoire de Berry*, Bourges, Revue du Berry, VII vol., 1865.

DE LA TREMBLAIS, DE LA VILLEGILLE, DE VORYS, 1882 :

DE LA TREMBLAIS, DE LA VILLEGILLE, DE VORYS J., *Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre*, Châteauroux, Editions Georges Aquilina, 1882, p. 145-160.

STEPHENSON, 2012 :

STEPHENSON C. (dir.), *Châteaux, une histoire des sites fortifiés, citadelles et forteresses*, Rennes, Ed. Ouest-France, 2012.

VERGINE, 2015 :

VERGINE T., *Le Bourg Castral de Châteauneuf et ses maisons médiévales (XIV^e-XVI^e)*, Université de Bourgogne, 2015.